



MILLE-FEUILLE DU CHABBATH

Sélection de feuillets sur la Paracha à imprimer et déguster

N°67

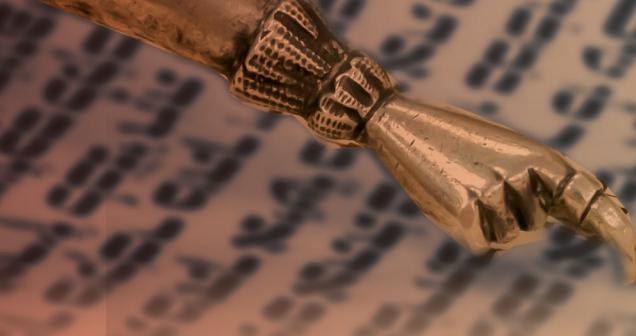
KI-TAVO

4 & 5 Septembre 2020

Proposé par



Torah-Box



Cette semaine, retrouvez les feuillets de Chabbath suivants :

	Page
Le feuillet de la Communauté Sarcelles... 3	
La Torah chez vous	5
Shalshelet News	7
La Voie à Suivre	11
Boï Kala.....	15
Baït Neeman.....	17
Tora Home.....	21
Mayan Haim.....	25
Koidinov	29
La Daf de Chabat	30
Autour de la table du Shabbat.....	34
Apprendre le meilleur du Judaïsme	36
Le Chabbat de Rabbi Na'hman	37



Torah-Box

Le feuillet de la Communauté Sarcelles

Dvar Torah

Il est écrit dans notre Paracha: «*Hachem t'a glorifié à son tour en te conviant à être Son Peuple privilégié,... Il veut que tu deviennes la première de toutes les Nations qu'Il a faites, pour la louange, pour le nom et pour la splendeur; et pour que tu sois un Peuple consacré à l'Eternel, ton D-ieu, comme il l'a déclaré*» (Dévarim 26, 18-19). Le *Baal HaTourim* explique ainsi l'expression du texte: «pour la louange, pour le nom et pour la splendeur»: «Autant que les Juifs louent et glorifient le Nom, autant cela sera splendeur pour eux». Aussi, cite-t-il la *Guémara* (Méguila 15b): «*Dans le futur, le Saint Béni soit-Il sera une couronne sur la tête de chaque Tsadik, comme il est dit: 'En ce jour, l'Eternel-Tsébaot sera une couronne de gloire et un splendide diadème...' (Isaïe 28, 5).*» Le *Baal Hatourim* explique alors: «*Cette couronne par laquelle ils ont couronné le Saint bénit soit-Il lors de leurs prières, leur reviendra sur eux. En revanche, celui qui prononce des paroles profanes à la synagogue, verra son corps entouré de ronces.*» A priori, il n'y a aucun rapport avec le début du verset «*Que tu deviennes la première de toutes les Nations qu'Il a faites*». En fait, la Thora nous donne ici un enseignement fondamental: la solution pour dominer les Nations du monde et provoquer la Délivrance, est de respecter ce «*Mikdache Méat*», «petit Temple» qu'est la synagogue! Dans le cas contraire, malheureusement, la haine des Nations et les souffrances de l'Exil peuvent se voir renforcer. Ainsi, en 5408/5409, il y eut en Europe des grands pogroms et beaucoup

de sang juif fut versé, sans raison apparente. De grands malheurs se produisirent et la raison de colère divine restait inexplicable. Le Rav *Tossfot Yom Tov* décida alors de faire une «*Chéélat 'Halom*», une question dans les rêves, et reçut cette réponse: le décret divin provient des paroles futilles prononcées dans les synagogues! Il rédigea alors un *Michéhérahk* spécial pour les personnes se taisant à la Choul. Il est connu que l'*Admour de Gour le Imré Emét* expliqua l'impossibilité des Nazis d'atteindre les juifs d'Afrique du Nord par le fait qu'ils craignaient et respectaient profondément la synagogue! Rav *Yonathan Aybéchitz* dans son livre *Yéarot Dvach* explique également par cette raison la destruction des synagogues de Prague. Incroyable! Les plus grandes épreuves sont envoyées à cause de cette faute à priori pas très grave! En fait, on peut l'expliquer facilement: le fait de parler de choses futilles dans le palais même du Roi et en sa présence, prouve un grand mépris envers le Roi Lui-même! A notre niveau, vu les dangers qui nous menacent au jour le jour, il convient donc de se renforcer dans ce domaine et de s'abstenir de tous bavardages à la synagogue, par ailleurs très souvent entachés de graves interdictions: *Lachon Hara*, paroles profanes le *Chabbath*, moqueries, ... Ainsi, nous mérirerons la reconstruction du *Beth Hamikdache*, réunissant en lui toutes les synagogues du Monde, rapidement, de nos jours, Amen..

Collel

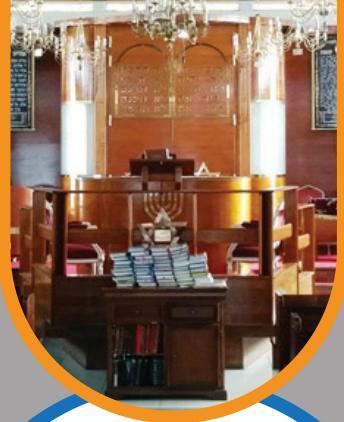
- «Quels enseignements en rapport avec la Thora, pouvons-nous apprendre des lettres du mot אלול Eloul?»

Le Récit du Chabbath

A une distance de trois mille ans, nous avons dernièrement reçu un rappel terrifiant des versets de remontrance de la Paracha de cette semaine. Les quatre-vingt dix huit Malédicitions qui font frémir celui qui les écoute ont un écho dans l'Holocauste de la Deuxième guerre mondiale. Plus de soixante ans plus tard, le sujet réapparut dans les titres de journaux à la suite d'un événement qui s'est produit. Monsieur *Motti Dotan*, le gouverneur de la Basse Galilée, est arrivé bouleversé chez Rav *Its'hak David Grossmann*, le *Rav de Migdal HaEmek*. Il avait à raconter une histoire émouvante: il y a eu un jumelage entre les localités de Basse Galilée et la ville de Hanovre en Allemagne. A la suite du cinquantenaire de cet accord, une grande délégation des autorités locales est partie à Hanovre, avec *Motti Dotan* à sa tête. A cette occasion, une grande fête a été organisée, avec la participation de tous les responsables communautaires de Hanovre. Tout à coup, quelqu'un qui s'est identifié comme «*Goetleb Herzig*» s'est adressé à *Motti Dotan* pour lui demander d'avoir un entretien privé avec lui. A ce moment-là, *Dotan* ne pouvait imaginer le drame qui allait se dérouler dans quelques instants. L'Allemand lui raconta que son père était mort une quinzaine de jours plus tôt. Au cours d'une de ses dernières visites, il lui

CHABBAT KI TAVO

Ki Tavo
16 Eloul 5780
5 Septembre
2020
90



Horaires de Chabbat

Hadlakat Nerot: 20h07
 Motsaé Chabbat: 21h13

1) Il existe une bonne coutume à partir du mois d'*Eloul* jusqu'à *Hochaana Raba* (dernier jour des fêtes de *Souccot*) qui consiste à dire juste après la prière, le Psalme 27, «*Lédaïd Hachem Ori Véyiché*» ainsi qu'il est expliqué dans le *Midrache Cho'her Tov*: «*Ori*» (Ma lumière) – c'est à *Roch Hachana*, et «*Véyiché*» (Mon salut) – c'est le jour de *Kippour* et «*Ki Yitspénini Bésouccô*» (Car il m'abritera sous son pavillon) – fait allusion à la fête de *Souccot*.
2) On a l'habitude de manger pour *Roch Hachana*, de la viande grasse, et des douceurs comme il est écrit dans *Néhémia*: «*Allez, mangez de la viande grasse, buvez des douceurs et envoyez des cadeaux, car ce jour est saint pour notre Seigneur.*» On ne jeûnera pas à *Roch Hachana*; Néanmoins on ne mangera pas excessivement, pour que la crainte du jour reste sur nous. Certain, ont l'habitude au moment du *Motsi*, de tremper le pain dans du miel ou du sucre. Le *Kaf Ha'hayim* recommande de le tremper aussi dans le sel, comme à l'accoutumée. On a l'usage de ne pas consommer de noix car la valeur numérique de נָסֶן *Egoz* (noix) est équivalente à celle du mot חַטָּאת *'Het* (faute) [avec le *Collel* (+1)]. Selon la *Kaballa*, on ne mangera pas de raisin noir mais le blanc sera permis voir conseillé car il constitue un bon présage. Certains ne mangent pas d'aliments amers, aigres ou piquants; Ainsi est-il rapporté dans les «*Téchouvet Haguenionim*».

3) On a l'usage de ne pas faire de sieste à *Roch Hachana* car il n'est pas décent de dormir quand les Livres de la Vie et de la Mort sont «ouverts». Dans le *Talmud* de Jérusalem, il est dit que quiconque dort à *Roch Hachana*, son «*Mazal*» dormira pendant l'année. C'est pourquoi, il est bien de se lever les jours de *Roch Hachana* à l'aube, ou au moins au *Nets* (lever du soleil) afin de bien se préparer pour les prières du jour. Si l'on ressent une lourde fatigue, il sera permis de dormir après *Midi* (environ 14h00). Celui qui reste oisif, ou bien «faisant passer le temps» avec des discussions vaines est semblable à celui qui dort; Les Sages disent que dans ce cas, il est plus préférable de dormir. Certains lisent deux fois le livre de *Téhilim* car celui-ci est composé de 150 chapitres, et deux fois cela revient à 300 chapitres: nombre qui correspond à la Guématria de כְּפָר *Kaper* (expiation). Il faut être très vigilant pour ne pas se mettre en colère pendant *Roch Hachana*; car elle ne constitue pas un bon Simane (signe) rapporté dans *Ben Ich Ha'Nitsavim*

לעילוי נשמה

David Ben Rahma & Albert Abraham Halifax & Abraham Allouche & Yossef Bar Esther & Mévorakh Ben Myriam & Meyer Ben Emma
& Ra'hel Bat Messaouda Koskas & Chlomo Ben Makhlouf Amsellem & Yéochoua ben Mazal Israël & Moché Haïm Ben Sim'ha Aouizerate & Chlomo Ben Fradj

avait dit: «Comme ces derniers temps il y a de plus en plus de gens qui nient l'existence de l'Holocauste et prétendent que les Juifs l'ont inventé, je voudrais te révéler ce que j'ai fait pendant la Deuxième guerre mondiale.» «Moi-même j'ai été un officier nazi. J'étais pilote dans la 'Luftwaffe'. Nous avons bombardé de nombreux sites juifs. Quand nous sommes arrivés en Russie et en Pologne, nous y avons bombardé de nombreuses synagogues. Une fois, j'ai voulu voir ce que je faisais vraiment, et j'ai cherché à voir de près l'efficacité de notre travail de destruction. Quand j'ai été convoqué à la base qui était à proximité de l'une des synagogues, j'ai décidé d'entrer à l'intérieur. Et voici que dans les ruines, j'ai vu un rouleau d'un papier curieux par terre, rempli de lettres hébraïques. L'épaisseur de ce 'papier' et son aspect particulier m'ont paru dignes de plusieurs usages.» «A ce moment-là», continua l'officier, «j'ai découpé un morceau de ce papier de la grandeur de mon 'carnet de pilote' et j'en ai enveloppé le carnet.» C'était un carnet où étaient notés les décollages et les atterrissages, la destination et le but du vol, et aussi des notes sur la fidélité dans l'accomplissement de la tâche et sa réussite. Tout y était noté avec exactitude et a été enveloppé dans un parchemin d'un Séfer Thora profané. Pendant ces instants intimes entre le père et le fils, cette minute de sincérité et de révélation, le père a fait sortir le carnet de sa poche et dit à son fils: «Je sais que c'est quelque chose des Juifs, c'est certainement quelque chose de sacré pour eux. C'est pourquoi je te demande de le donner au premier Juif que tu rencontreras qui vit en Israël, pour qu'il le donne à un homme de religion, afin qu'il serve de preuve qu'il y a bel et bien eu un Holocauste et que ce n'est certainement pas une histoire inventée.» Comme on le lui avait demandé, le député du Parlement de Hanovre avait remis le carnet à monsieur Dotan, enveloppé dans le parchemin d'un Séfer Thora. Dès que Mr Dotan était rentré en Erets Israël, il avait pris rendez-vous avec le Rav de Migdal HaEmek, Rav Grossmann, pour lui raconter son histoire. Par la même occasion, en exécution du testament de l'officier allemand, il lui remit le carnet... Le Rav Grossmann prit avec émotion le parchemin du Séfer Thora profané. A sa stupéfaction, c'était une portion de la Paracha de Ki Tavo, la Paracha des remontrances, qui s'accordait tellement bien avec le désastre qui s'était abattu sur le Peuple de Dieu en Europe.

Réponses

Plusieurs réponses, parmi lesquels: 1) Le «*Ari-zal*» fait remarquer que les lettres du mot *Eloul* אֱלֹול sont les initiales des quatre mots centraux du verset de Chémot 21, 13 parlant des Villes de refuge: «*S'il n'y a pas eu guet-apens et que Dieu seul ait conduit sa main* רָאֵה לְדוֹן יְשַׁׁבֵּת [l'assassin par inadvertance] se réfugiera dans un des endroits que je te désignerai» (Chémot 21, 13). Aussi, le mois d'*Eloul* représente-t-il la «Ville de Refuge» de l'année: C'est le moment le plus propice à la «réhabilitation» spirituelle et au retour vers *Hachem*. Ce Service est essentiellement celui de l'étude de la Thora, comme l'indiquent nos Sages: «Les paroles de la Thora sont un refuge pour l'homme» [Makoth 10a]. 2) Le mot *Eloul* אֱלֹול est l'acrostiche des quatre premiers mots du verset de *Chir Hachirim*: «je suis à mon bien-aimé et mon bien-aimé est à moi» אֵין לְדוֹן יְשַׁׁבֵּת qui fait paître son troupeau parmi les roses שְׁׁבִּיעִים» (*Chir Hachirim* 6, 3) [Il y a là l'allusion à la possibilité qu'à l'homme de se rapprocher du Créateur pendant ce mois, Dieu étant plus proche de l'homme pendant cette période]. Il est remarquable d'observer que ces quatre mots se terminent chacun par la lettre «Youd», dont la valeur numérique est dix. Ainsi, les quatre «Youd» font allusion aux quarante jours [4x10 = 40] qu'a passé Moché Rabbénou auprès d'*Hachem* pour obtenir les Secondes Tables de la Loi (le Jour de Kippour, appelé «Jour de Mariage» c'est-à-dire *Matan Thora* – **Taanit 26b** [Aboudraham Téfilat Roch Hatchana]). Aussi, au cours de cette période, qui couvre entièrement le mois d'*Eloul*, Dieu enseigna-t-il la Thora à Moché jour et nuit [Midrache] (A noter que le mot *Eloul* אֱלֹול est l'acrostiche de la phrase: אֲזֹן לְחוֹתָה וּשְׁׁבִּיעִים (L'Arche, les Tables [les secondes] et les débris des Tables [les premières] – **Mégalé Amoukot Ekev**). 3) La fin du verset de *Chir Hachirim* (6, 3) parle de la rose: «...lui qui fait paître son troupeau parmi les roses שְׁׁבִּיעִים». Cela fait allusion au dévoilement des «Treize Attributs de Miséricorde» qui brillent durant cette période de quarante jours [Likouté Thora], comme l'enseigne le **Zohar** [I, 1a]: «Comme la rose (Chochana) a treize pétales, la Communauté d'Israël comporte Treize Attributs de Miséricorde qui l'entourent de toutes parts». Par ailleurs, le **Zohar** [II, 20b] interprète le mot *Eloul* (parmi les roses) comme: «שְׁׁבִּיעִים הַלְּבָתָה (ChéChonim - qui apprend des Halakhot)». Enfin, le **Maguid de Mézéritch** [Or Thora 46, 2] enseigne que les «Treize Attributs de Miséricorde» sont en corrélation avec les treize Principes fondamentaux de *Rabbi Ichmaïl* relatifs à l'exégèse de la Thora (*Kal Va 'Homer* – raisonnement à fortiori, *Guézerat Chava* – rapprochement par analogie, ...). 4) Le mot *Eloul* אֱלֹול a la même valeur numérique [67] que le mot *bîya* (intelligence) pour faire allusion que l'étude de la Thora du mois d'*Eloul* doit se faire avec discernement et compréhension [Likouté Lévi Its'hak]. (A ce propos notons que le jour de *Hai Eloul* 18 זְהִי אֱלֹול – jour qui apporte la vitalité חַיָּה au mois d'*Eloul* [Likouté Dibourim 946], marque l'anniversaire de la naissance et du dévoilement du *Baal Chem Tov*, le fondateur du 'Hassidisme, ainsi que l'anniversaire de la naissance de *Rabbi Chnéour Zalman de Lyadi*, le fondateur de la 'Hassidout 'Habad; la 'Hassidout étant par ailleurs la «partie profonde de la Thora». On pourra aussi noter que *הַיְלָדֶת* a pour valeur numérique 85 comme le mot *phâ* (bouche) qui désigne la «Thora Orale» תּוֹרָה שְׁׁבֻּעָת phâ *Piti'hat Eliyahou*). En conclusion, la meilleure approche pour parfaire notre étude de la Thora, Roch Hatchana est d'élargir et d'approfondir notre étude de la Thora.



LA TORAH CHEZ VOUS

du GR Jacques OUAKNIN 5780

PARACHA KI TAVO

RETOUR A LA SOURCE

Nous vivons dans une période étrange, comme si le peuple était devenu infantile et a perdu toute notion de valeur et d'effort personnel sur le plan spirituel. La publicité ne cesse de marteler l'efficacité des bénédictions données par tel Rav ou telle autre autorité rabbinique. Vous avez un problème au niveau de la recherche d'un conjoint ou de Parnassa, c'est-à-dire de son gagne-pain, il suffit d'envoyer un don, et la solution viendra rapidement. Il ne faut pas s'adresser à n'importe quel Rav, car de nos jours il existe des spécialités comme en médecine. Pour la paix au foyer, il est conseiller de s'adresser à tel Rav, pour les problèmes d'éducation des enfants, il faut s'adresser à tel autre, et tout à l'avenant. La réponse ne consiste pas en des directives pour résoudre le problème, mais une bénédiction qui opère un miracle sans que le demandeur fasse lui-même l'effort de trouver une issue à ses difficultés. De tels agissements sont nouveaux au sein du peuple juif. Le peuple a toujours vénétré ses Rabbanim et écouté leurs conseils, mais il y avait toujours une écoute avant de recevoir une bénédiction qui n'était donnée qu'à la suite d'une promesse d'amélioration dans l'observance des Mitsvoth ou de l'effort de commencer par adresser des prières à l'Eternel. Aujourd'hui certains de nos coreligionnaires ne font même pas la relation qui existe entre la demande de bénédiction et l'engagement religieux. Il leur suffit d'envoyer une liste de noms de personnes de la famille que l'on veut bénir et d'y joindre un don plus ou moins important. Le peuple a perdu le sens de la vraie foi, celle qui consiste à avoir la ferme conviction que tout vient du ciel. On assiste à une dérive, étrangère à l'esprit du judaïsme, celle d'ériger les Rabbanim au rang d'idoles, terme appliqué à des stars de la chanson. En réalité, la tradition nous enseigne d'avoir recours aux Tsadiqim, ces hommes d'une piété exceptionnelle, comme intermédiaires auprès de l'Eternel, mais en dernier ressort, c'est vers l'Eternel que nous devons tourner nos yeux et notre cœur. La publicité faite autour des miracles accomplis par certains Rabbanim, tourne parfois au culte de la personnalité, auquel s'accroche le peuple au lieu de penser qu'en définitive, le salut vient du ciel.

LES CONDITIONS DES BENEDICTIONS SELON LA TORAH.

La Paracha ki Tavo, généralement associée dans l'esprit populaire à un amas de malédictions, ne parle en fait que de bénédictions, même celles qui sont exprimées négativement. Les deux conditions exigées pour que les bénédictions divines soient efficientes, sont une prévention contre le culte de la personnalité du "Saint" auquel on a recours pour accompagner notre propre prière et la présenter devant l'Eternel. : Ces deux conditions mentionnées plusieurs fois dans la Torah sont : l'écoute et l'action, ainsi qu'il est écrit : « Il adviendra, si tu écoutes la voix de Hashem ton Dieu pour observer et accomplir ses commandements, alors Hashem te donnera la prééminence sur toutes les nations de la terre ». (Dt 28,1). Suit la liste d'un certain nombre de bénédictions qui recouvrent, en fait, tous les besoins de l'homme pour mener une vie digne et agréable. Ces deux conditions rappellent l'engagement de nos ancêtres lors de la Révélation au Mont Sinaï, "Naassé Vénishma ", deux conditions spécifiques au peuple juif : la foi en Dieu et la mise en pratique de Ses commandements. Deux conditions qui dépendent de chaque individu : la foi en l'existence du Maître de l'univers et dispensateur de tout bien d'une part, et la réalisation de la volonté divine par des actes d'autre part. Les actes de l'homme traduisent extérieurement, l'existence de sa foi intime. Ces deux conditions sont inséparables et définissent la condition juive. En principe, un Juif n'a pas besoin d'intermédiaire pour entrer en intimité avec son Créateur ; Hashem prête attention à la prière de tout individu, si cette prière est sincère. Il est vrai que la Tradition nous engage à faire appel aux mérites des

Le Midrash nous rapporte que Caleb ben Yefouné a été se recueillir sur la tombe des Patriarches à Hébron, pour échapper aux mauvais conseils des explorateurs. Aujourd’hui, on continue l’ancienne tradition d’aller prier sur les tombes des “saints”, sans oublier que ces pèlerinages n’annulent pas les commandements de la Torah, d’écouter la voix de Hashem et de mettre en pratique Ses Mitsvoth.

LES BENEDICTIONS PROMISES PAR LA TORAH.

Ecouter la Voix de Hashem fait allusion à l’étude de la Torah. Pour quelle raison l’étude de la Torah est-elle une bénédiction ? Parce qu’elle accompagne la personne depuis son jeune âge jusqu’à sa fin dernière. A l’inverse des autres disciplines de la vie, la Torah est à la fois science et histoire. Avec l’âge elle procure une joie particulière, celle d’en comprendre certains passages qui nous paraissent obscurs. De plus la Torah est une science de vie : son développement grâce au Talmud et ses commentaires infinis, elle parle à la fois à l’esprit et au cœur, à l’intelligence et à l’affectivité. « Viendront sur toi toutes les bénédictions et elles t’atteindront » même si tu ne fais pas l’effort de les rechercher et de les demander, elles t’atteindront et se réaliseront contre toute logique et l’ordre naturel des choses (Sforno). L’étude de la Torah est en elle-même une source de bénédiction (Or HaHaim). L’écoute de l’Eternel entraîne le bonheur et la prospérité. « L’Eternel t’ouvrira Son trésor » Ce sont les quatre clefs que l’Eternel détient et ne confie à aucun intermédiaire, à savoir les clefs de la vie future, de l’enfantement, de la nourriture et de la pluie (Targoum Yonathan) « La pluie en son temps ». Le Roi Salomon a écrit dans l’Ecclésiaste qu’il existe pour toute chose un temps favorable appelé עת רצון ‘Eth Ratsone. La pluie qui tombe en son temps est une bénédiction, car elle est nécessaire, fertilisante, et permet de bonnes récoltes, tandis que trop de pluie en dehors de son temps crée des inondations et des catastrophes. « Hashem te placera à la tête et non à la queue, tu seras seulement en haut et tu ne seras pas en bas ». Ramban (Nahmanide) écrit que ce n’est pas une répétition. En effet, il peut exister une nation à la tête d’autres peuples et les dominer et être elle-même assujettie à une nation plus forte. Hashem promet à Israël que, s’il est méritant, il ne sera vassal d’aucune autre puissance. Il sera à la tête et bénéficiera de l’admiration de toutes les nations.

En analysant la diversité du peuple d’Israël dont une grande partie semble détachée de l’écoute de Dieu, on peut se demander quel est son mérite de tout temps, pour que l’Eternel demeure attaché à ce petit peuple qui fait tant de bruit autour de son nom et soulève tant de passions, parfois très hostiles ! Pour la Torah, les idées les plus sublimes n’ont de valeur que si elles débouchent sur des actes, les Mitsvoth. Par conséquent déclarer « je suis un Juif de cœur, je n’ai pas besoin de pratiquer les commandements de la Torah », ne correspond pas à la réalité. Sans sa traduction en acte, l’idée finit par disparaître, alors qu’un acte détaché de son contexte spirituel, est comme un corps sans âme. Or tant que le corps est vivant, il est possible de le réanimer. En effet, c’est ce que nos Sages affirment : « les plus “vides” parmi les Juifs, sont pleins de Mitzvoth comme la grenade et pleine de graines ». C’est ce qui s’est passé au cours des générations. Bien que certains Juifs aient abandonné la pratique religieuse, leur âme a été marquée par l’éthique de la Torah et par la tradition. Ainsi, un Juif non religieux demeure un Juif qui pratiquera tout naturellement des actes d’origine religieuse tels que la Tsedaka, la charité, il viendra en aide à une personne en difficulté, respectera ses parents, respectera le Rouleau de la Torah, jeûnera à kippour ou fera circoncire ses enfants, célèbrera le Seder même si le repas n’est pas conforme aux règles de cacherout, dira Kaddish pour ses parents, ne fera pas mal aux animaux etc... Cet attachement à certaines actions relevant de la Tradition juive, même vidées de leur contenu religieux, ce sont ces actions qui ont maintenu la fidélité à son identité du peuple juif dispersé parmi les nations et l’attachement de l’Eternel pour ce peuple. De son côté, l’Eternel bénit et protège ce peuple dont il connaît la fidélité inconditionnelle, malgré les épreuves et les persécutions. L’Eternel réalise toutes ses promesses dont le retour sur la Terre d’Israël et à Jérusalem., après vingt siècles d’exil. Le peuple juif étant par nature ou par nécessité un peuple dynamique, il est à souhaiter qu’il finisse par retourner à la source de son existence : la Torah.



La Parole du Rav Brand

« Je vous ai fait marcher quarante ans dans le désert, vos vêtements ne se sont point usés sur vous, ni la chaussure de vos pieds ne s'est usée. Du pain, vous n'en avez pas mangé ; du vin ou autre boisson forte, vous n'en avez pas bu, afin que vous appreniez que c'est Moi, l'Eter-nel, qui suis votre Dieu ! Vous êtes ainsi parvenus jusqu'à cette contrée. Là, Sihon, roi de Hesbon, et Og, roi du Basan, sont sortis à notre rencontre pour nous livrer bataille, et nous les avons battus. Puis, nous avons pris leur pays et l'avons donné, comme possession héréditaire, à la tribu de Ruben, à celle de Gad et à la demi-tribu de Menaché. Observez donc les paroles de cette alliance et mettez-les en pratique, si vous voulez réussir dans toutes vos œuvres », (Dévarim 29,4-8).

Ces versets ne nous apprennent rien de nouveau qui ne figure déjà dans la Torah, si ce n'est le fait que l'octroi des territoires de Sihon et Og aux tribus de Ruben et Gad est accompagné du rappel que, dans le désert, les juifs vécurent dans la frugalité, et d'une exhortation à accomplir la Torah. Pourquoi Moché leur rappelle-t-il donc cette austérité et la rattache-t-il à l'exhortation de rester fidèles à la Torah ?

En fait, pendant l'épisode des explorateurs, les juifs dirent qu'ils préféraient ne pas entrer en Terre sainte par peur de ses habitants. Mais comme l'explique le 'Hafets Haïm (sur la Torah), ils craignaient surtout que leurs péchés ne provoquent leur expulsion de la Terre sainte. Josué et Kalev les rassurèrent alors en affirmant que si Dieu était satisfait de leur comportement, Il pardonnerait leurs fautes tant qu'ils ne se rebelleront pas contre Lui : « Mais surtout ne vous révoltez pas contre Dieu » (Bamidbar 14,9). Cet avertissement ne fut pas écouté ; en fait, il était dans la nature de cette génération de se rebeller.

Lorsque les tribus de Ruben et de Gad demandèrent que leur soient attribués les territoires de Sihon et Og, Moché les soupçonna de vouloir réitérer la faute de leurs pères et il leur reprocha. Pour cela, bien qu'ils se soient engagés à participer à la conquête de la Terre sainte, Moché ne leur octroya ces territoires qu'après d'âpres discussions et le constat de leur obstination, (Bamidbar 32). Sans doute Moché craignait-il qu'eux aussi, comme leurs pères,

préfèrent habiter en dehors de la Terre sainte, loin du Michkan de Shilo, du Temple, des villes où habiteraient les prophètes et les grands Juges, pour échapper à leur surveillance. Il redoutait qu'ils refusent également de servir Dieu de tout leur cœur, et choisissent une vie vouée à la poursuite de la richesse et du plaisir, comme dit le texte : « Et les fils de Ruben et de Gad possédaient d'immenses quantités de troupeaux... ». C'est pourquoi, lorsque les tribus de Ruben, Gad et de la moitié de Ménaché retournèrent en Jordanie après s'être battues pour conquérir la Terre sainte, Josué les exhorte énergiquement à rester fidèles à la Torah : « Josué appela les Rubénites, les Gadites et la demi-tribu de Ménaché... Appliquez-vous bien à suivre et à mettre en pratique les ordonnances et les lois que vous a prescrites Moïse, serviteur de Dieu... de marcher dans toutes Ses voies, de garder Ses commandements. Attachez-vous à Lui, et servez-Le de tout votre cœur et de toute votre âme... », (Josué 22,1-5).

Mais dès qu'ils retournèrent sur leur territoire, ils construisirent un autel en dehors de celui de Shilo, faisant craindre aux autres tribus le pire : qu'ils veuillent en fait s'écartier de Dieu et du Temple. Par la suite, ils réussirent à rassurer leurs frères de leur bonne foi (Josué 22,10-34). Pourtant, l'histoire donnera raison à Moché ! Sept siècles plus tard, ils seront parmi les premières tribus à partir en exil : « Ils péchèrent contre le Dieu de leurs pères... Tilgath Pilnésé emmena captifs les Rubénites, les Gadites et la demi-tribu de Ménaché, et il les conduisit à 'Halach, à 'Habor, au fleuve de Gozan...', (Chroniques I 5,25-26). Ils abandonnèrent l'étude et la pratique de la Torah, justement à cause de leur attrait pour la richesse (Tanhuma, Bamidbar 22,5), les bains agréables et les bons vins (Chabbat 147b).

Dès lors on comprend pourquoi lorsque Moché mentionne l'octroi du territoire de Sihon et d'Og aux tribus de Ruben et Gad et qu'il les exhorte à accomplir la Torah, il leur rappelle en même temps comment dans le désert, les juifs vécurent dans la simplicité, sans vêtements somptueux ni nourriture raffinée, et sans déguster des vins capiteux.

Rav Yehiel Brand

La Paracha en Résumé

- La Paracha débute par la Mitsva des bikourim, les prémices des 7 fruits d'Israël à apporter au Beth Hamikdash, comme pour dire, ce n'est pas moi qui les ai faits pousser.
- Hachem fait un accord avec nous, "Suivez Mes lois et Mitsvot et Je vous placera au-dessus de tous les peuples".
- Lorsque vous traverserez le Jourdain, vous écrirez la Torah sur des pierres.
- Moché fit monter les 12 tribus sur les 2 montagnes et entama les malédictions mais surtout les bénédictions.
- Moché rappela les bienfaits reçus par les Béné Israël depuis la sortie d'Egypte, "Gardez donc l'alliance divine".

Pour soutenir Shalshelet
ou pour
dédicacer une parution,
contactez-nous :

Shalshelet.news@gmail.com

Valeurs immuables

« Tu te réjouiras de tous les bienfaits que Hachem ton Dieu t'a donnés ainsi qu'à ta maison – toi, le Lévite et le prosélyte qui est en ton sein. Lorsque tu auras terminé de prélever toutes les dîmes de ta récolte la troisième année, l'année de la dîme, tu donneras au Lévite, au prosélyte, à l'orphelin et à la veuve, et ils mangeront dans tes villes et seront rassasiés. » (Dévarim 26,11-12)

Le Baal HaTourim enseigne que la promesse qu'Israël se réjouira est juxtaposée à la recommandation de distribuer correctement les dîmes, pour nous enseigner que nous assurerons notre bonheur en soutenant le Lévite, le pauvre et l'indigent.

Ce feuillet est offert Leilouï Nichmat Sarah bat Myriam Behar

Ville	Entrée	Sortie
Jérusalem	18: 19	19:35
Paris	20:08	21:13
Marseille	19:49	20:50
Lyon	19:54	20:56
Strasbourg	19:46	20:51

N°200

Pour aller plus loin...

- Quel est le fondement de la mitsva de l'apport des Bikourim (26-1) ? (Akédate Yts'hak)
- A quoi fait allusion le « guémi » (petit brin d'osier) entourant la figue (en début de maturation), formant les prémices (26-2) ? (Rabbi Moché Leib de Sassov)
- Qu'institua Moché pour toutes les générations futures à la place de l'apport des Bikourim ? (Midrach Tan'houma)
- A quoi fait allusion le mot « téné » (corbeille contenant les prémices) en matière d'Halakha (26-4) ? (Imré fi, selon le Baal Hatourim)
- A quoi font allusion les initiales des 4 premiers mots du passouk définissant le Mizbéah (27-5) ? (Rav Méir Cohen)
- Comment saisir le début du Passouk (27-3) déclarant « tu écriras sur elles (les 12 pierres) toutes les paroles de cette Torah-ci ... ? (Yéfé Nof, du Rav Yoel Cohen Fried)

Yaacov Guetta

Réponses Ki Tétré

Enigme 1: Mipéné séva takoum

Enigme 2: La solution est 5. En effet, dans $1 \times 3 \times 5 \times 7 \dots \times 2003$, on trouve le facteur 5 ainsi le produit est divisible par 5 et il se termine donc par 0 ou 5. Mais il ne peut pas se terminer par 0 car aucun des facteurs n'est pair donc le produit ne peut pas être pair. Il est possible de le constater en faisant des essais sur les premiers facteurs :

$$1 \times 3 \times 5 = 15 \quad 1 \times 3 \times 5 \times 7 = 105$$

Charade: Qui Tête C La Mille Hamah

Rébus : Vélo / Île / Bâche / Gué / Ver / Sim / Lattes / I / Chat

Peut-on amener un sefer Torah chez un endeuillé, ou une autre personne qui ne peut se déplacer, afin de pouvoir écouter la lecture de la Torah ?

Il est rapporté qu'il est interdit d'amener un sefer Torah pour un particulier qui a un empêchement (majeur) qui ne lui permet pas de se déplacer au beth hakeneset, même s'il s'agit de la lecture de la paracha de Roch Hachana ou de Kippour. [Choul'han Aroukh 135,14]

En effet, cela est considéré comme un manque de respect vis-à-vis du Sefer Torah qui se déplace à la personne. Il est à noter que selon le Rama (135,14), on pourra se montrer indulgent s'il s'agit d'une personne importante (en Torah).

En réalité, le Darké Moché déduit du Or Zarua (source de cette indulgence) que même si la personne en question n'a pas d'empêchement, on pourra tolérer de déplacer le sefer torah à cette personne si cette dernière est considérée comme importante, et vice-versa si la personne a un empêchement sans pour autant être importante. En pratique le Michna beroura (135,46) s'appuie sur cet avis concernant la parachat « Zakhor ». Toutefois, des propos du Choul'han Aroukh il en ressort qu'il n'y a pas de distinction à faire et qu'il faudrait donc se montrer rigoureux que ce soit pour une personne importante ou que ce soit pour la parachat « Zakhor » [Caf Ha'hayime 135,84 et 135,85 qui précise qu'ainsi est la Halakha à suivre pour les Séfaradim]. Cependant, il sera autorisé même pour les séfaradim de déplacer le Sefer Torah pour un minyan à condition de le déposer dans un endroit convenable et réservé à cela, même si on ne le laissera qu'une seule journée. En effet, ce qui est considéré comme un mépris pour le Sefer Torah, c'est le fait de le déplacer et de le récupérer juste après la lecture. [Michna Beroura 135,49/ Caf Ha'hayime 135,83 au nom du Maharame de Padwa (Siman 88) qui est la source du Rama. Voir cependant le Caf Ha'hayime 135,75 au nom du Zohar qui interdit le déplacement du Sefer Torah même dans ce cas-là, et telle était la coutume à Tunis et à Djerba de ne pas déplacer le Sefer Torah à la maison des endeuillés (Âlé Hadass perek 23,18; Maguid Techouva tome 3 Siman 31; Berit Kehouna Y.D Maarekhet 1 ot 17) ; Voir toutefois le Yebia Omer Tome 7 O.H Siman 56 ot 2 au nom du « Mikhtame Ledavid »(O.H fin Siman 15) qui explique le Zohar différemment].

David Cohen



Enigmes



Enigme 1 : Sabba (Papy) Ya'acov rassemble ce Chabbat après-midi ses petits-fils autour de lui. Ce moment est privilégié pour lui car il en profite pour leur raconter son enfance et leur faire prendre conscience qu'autrefois la vie était certes plus difficile mais non moins passionnante si ce n'est plus qu'aujourd'hui. Il leur raconte donc que dans sa jeunesse, il n'y avait pas de matelas confortable comme aujourd'hui, et qu'il dormait sur une couverture à même le sol. Durant l'hiver, il s'enveloppait de cette couverture et ils étaient bien heureux d'avoir une couverture pour chaque enfant. Qui parlait à l'époque d'oreiller ?

C'est alors que David (le petit-fils) s'exclame : « un peu comme Ya'acov Avinou, qui après 14 ans où il ne s'est pas allongé pour dormir, fait reposer sa tête sur une pierre ! C'est alors que Saba Ya'acov se souvient qu'une fois pourtant le Rav l'a obligé à dormir avec deux oreillers (il n'était pourtant pas malade, ni souffrant)! C'est même marqué explicitement dans le Michna Béroura. Saurez-vous pourquoi ?

Enigme 2 : Je commence par la lettre 'e', je finis par la lettre 'e' et je ne contiens qu'une lettre, qui suis-je ?

La voie de Chemouel 2

Message funeste

Si certains se demandent encore pourquoi D. choisit David pour régner sur Ses enfants, la conclusion du présent chapitre mettra un terme définitif à tous leurs doutes. En effet, comme nous n'allons pas tarder à le découvrir, sa réaction à l'annonce de la mort de son ennemi mortel dépasse de loin l'entendement. David aurait d'ailleurs pu voler à son secours s'il n'avait pas été retenu par les Amalékim. Pour rappel, ces derniers avaient profité du conflit entre Israël et les Philistins pour mener à bien de nombreuses incursions en territoire ennemi. Ils ne tardèrent donc pas à croiser la route de Tsiklag, ville que le roi de Gath avait généreusement offerte à David. Et vu que celui-ci était momentanément retenu par son bienfaiteur sur le champ de bataille, ils

n'eurent aucun mal à ravager son nouveau lieu de résidence. Et lorsque David se rendit compte de la situation, il n'avait plus d'autre choix que de se lancer à leurs trousses. Cette course poursuite éreintante s'achèvera par la mort de nombreux Amalékim. Par miracle, David pu récupérer toutes les femmes et les enfants qui avaient été capturés. S'ajoutèrent à cela un butin considérable que les Amalékim avaient accumulé au cours de leurs invasions. David en profita alors pour envoyer des présents à tous ceux qui l'avaient courageusement hébergé et protégé à l'époque où Chaoul redoublait d'effort pour le tuer. Et contrairement à l'avis de ses hommes qui avaient pris part au combat, il en gratifia également ceux qui étaient restés à l'arrière, trop harassés pour leur prêter main forte. Ils purent ensuite regagner Tsiklag, comblés par leur triomphe. Cependant, le répit ne sera que de courte durée : à peine trois jours après



Charade

- Mon 1er contient une boisson chaude
- Mon 2nd est une conjonction de coordination
- Mon 3ème est un animal
- Mon 4ème est une plante à boisson
- Mon 5ème me tient à cœur
- Mon 6ème est mon 1er
- Mon 7ème est tôt en anglais
- Mon tout après tout cela j'y obtient une récompense

Jeu de mots

Le plus important quand on travaille dans la communication c'est le réseau.

Dévinettes

- 1) « Le Arami a voulu éliminer mon père ». Qui sont « le Arami » et « mon père » ? (Rachi, 26-5)
- 2) La 3e année du cycle de la Chémita, quel maasser remplace le maasser chéni ? (Rachi, 26-12)
- 3) Même si je suis pur, je n'ai pas le droit de consommer le maasser chéni. Qui suis-je ? (Rachi, 26-24)
- 4) « Maudit soit celui qui est maklé son père ». Que signifie « maklé » ? (Rachi, 27-16)
- 5) Je frappe mon prochain en cachette sans le blesser. Qui suis-je ? (Rachi, 27-24)

Réponses aux questions

1) Le fondement et le but de cette mitsva est d'extirper de notre cœur le mauvais sentiment de nous sentir propriétaire de la terre, et d'intégrer le fait que cette dernière appartient à Hachem et que ce n'est que par Sa bonne grâce, qu'il nous l'a donnée en héritage. (Acher Hachem Elokkha Notène Lakh)

2) Les lettres formant le mot « guémi » (guimel, même, youd) sont les initiales de l'expression « guédolim massei Hachem » (grandes sont les œuvres d'Hachem). Le « pélé » des merveilles de la nature se renouvelant chaque année n'est rien d'autre que la manifestation de la grandeur de notre créateur.

3) Lorsque Moché vit par Roua'h Hakodesh la destruction du Temple (entraînant la fin des Bikourim), il institua de prier trois fois par jour, car chère est la prière aux yeux d'Hachem plus encore que tous les Korbanot et bonnes actions accomplies, comme il est dit : « tikone téfilati kétoret léfanékhya massate kapay min'hat arève ».

4) La guématria de ce mot est 60. Ce nom fait référence au chiour fixé pour les Bikourim (1/60ème : voir le Yérouchalmi).

5) Les initiales des mots « oubanita cham mizbéa'h l'Hachem » (vav, chine, même, lamède), formant le terme « chalom ». Or, il est dit dans Chémot (20-22) : « tu ne construiras pas un autel en pierres de taille car (de crainte) tu as levé ton épée sur lui, tu le profanerais alors ». Le Mizbéa'h instaure le Chalom entre l'homme et Hachem (aucun instrument en fer pouvant blesser ou tuer n'est donc autorisé pour sa construction).

6) Selon le Even Ezra, seules les 613 mitsvot furent écrites par Moché sur ces pierres (opinion que partage le 'Hizkouni).

Selon le Ramban (d'après le Séfer mystique « Tagui »), toute la Torah fut écrite (de Béréchit à léeiné kol Israël) sur ces pierres qui étaient gigantesques (d'après certaines opinions, cette écriture fut le fruit d'un miracle).

leur victoire, David est approché par un étranger portant les stigmates du deuil. Un avis prétend qu'il s'agissait de Doëg l'Edomi, sombre personnage dont nous avons déjà brossé le portrait. Rachi réfute néanmoins cette opinion, se fondant sur les versets qui l'identifie comme originaire d'Amalek. Ce dernier présenta à David la couronne de Chaoul ainsi que la chaîne qui ornait son bras, attestant ainsi de la mort du premier souverain d'Israël. Il précise même qu'il a pu voir Chaoul rendre son dernier soupir, vu qu'il lui avait demandé de mettre fin à ses souffrances. Mais quelle ne fut pas sa surprise lorsqu'il vit David fondre en larmes et déchirer ses vêtements, accablé par la perte de Chaoul. Alors qu'il pensait lui faire plaisir en lui annonçant la disparition de son ennemi, il sera finalement exécuté, pour avoir eu l'outrecuidance de porter la main sur celui qui fut un jour l'oint du Seigneur.

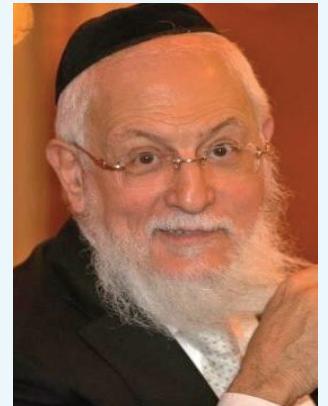
Yehiel Allouche

Hommage à notre maître Rav Yossef 'Haim Sitruk (22 Eloul)

Pour célébrer sa mémoire, je pense que le plus grand hommage que l'on peut lui faire, c'est d'être fidèle à son enseignement. (...)

Le Rav Chaïkin s'appelait Haïm, cela veut dire la vie. En hébreu ce mot est toujours au pluriel car il y a une vie que l'on voit et l'autre que l'on devine. Dans celle que l'on devine s'explique celle que l'on a vue. (...)

Lorsqu'un homme sent qu'il fait bien ce qu'il fait, il est tellement heureux qu'il est capable de communiquer autour de lui un bonheur immense. (...) C'est un petit peu ce que je voulais rendre comme hommage au Rav Chaïkin. Lui dire que par son seul exemple, il nous a rendus heureux. Et ce que je souhaite à mon tour, c'est vous apporter des étincelles de bonheur pour que vous ayez, vous aussi, la force de le communiquer aux autres. Extrait du cours " L'urgence du bien " donné par Rav Sitruk en hommage au Rav Chaïkin zatsa"l.



Retrouvez 172 cours de Rav Sitruk sur clé usb sur dvartorah.org

La Question

La Paracha de la semaine débute en ces termes pour introduire l'offrande des prémisses : "Et ce sera lorsque tu viendras sur la terre qu'Hachem ton D-ieu te donne en héritage..."

Question : Si la terre d'Israël est un héritage (étant un droit de succession lié aux patriarches), pourquoi le verset en parle comme un don qu'Hachem nous fait à nous directement ?

Le Hida répond : en ce qui concerne la propriété de la terre, il existe 2 aspects distincts : la possession du sol, et l'usufruit.

Or, s'il est vrai que la propriété du sol nous revient de droit par héritage de nos patriarches, l'usufruit lui, est directement lié à nos mérites (c'est pour cela que certaines fautes ont pu entraîner l'exil) et en cela, est un cadeau direct qu'Hachem nous fait.

Ainsi, afin de souligner ces deux composantes, notre arrivée sur notre terre ancestrale et les prémisses des récoltes effectuées dessus, le verset nous parle de "l'héritage que Hachem nous donne".

Pirké Avot

Rabbi 'Hanina ben 'Hakhinaï dit: celui qui veille la nuit, celui qui marche seul sur les chemins, et (celui) qui laisse son cœur errer pour des choses futiles met sa vie en danger. (Avot 3,4)

Cette parenthèse dans le texte est en réalité une nuance entre deux versions de notre Michna qui viennent nous révéler deux manières de comprendre celle-ci :

Dans la première version, il en ressort que rabbi 'Hanina viendrait énumérer 3 éléments à même de causer la perte d'un homme.

Ces 3 éléments étant des prototypes de comportements allant à l'encontre du mode de fonctionnement qu'Hachem a prévu pour l'homme, respectivement sur un plan corporel, social et spirituel.

En effet, Hachem nous a créés afin que nous soyons actifs et productifs. Ces objectifs n'étant optimisés qu'à la lumière du jour, notre corps est donc également adapté et se régénère de nuit.

Ainsi, l'homme qui veillerait la nuit adopterait un comportement contre nature, et ne prenant pas les dispositions pour réaliser pleinement son potentiel pour lequel il a été créé, met sa vie en danger.

Il en va de même en ce qui concerne celui qui se baladerait seul sur les chemins. L'homme ayant été créé pour vivre en société, si un individu vient à s'en reclure en restant seul dans un lieu coupé de la civilisation, il occasionnerait un péril pour sa vie. Enfin, l'homme étant avant tout un être spirituel, en laissant son cœur vaquer à des préoccupations vaines, gâche le potentiel pour lequel il est venu au monde et remet en cause les fondements même de son existence.

Cependant, si nous prenons la seconde grille de lecture en supprimant le contenu de la parenthèse, il en ressort un tout autre enseignement.

Dans ce cas de figure, le message de la Michna ne serait plus centré sur des comportements jugés antagonistes, à ce pour quoi nous avons été créés, mais la problématique tournerait autour du fait de détourner notre attention de la Torah, en la consacrant à des choses vaines.

Toutefois, rabbi 'Hanina nous indique que le danger inhérent au détachement de nos pensées de la Torah est principalement spécifique aux deux situations particulières que sont les veillées nocturnes et les voyages en solitaire. En effet, bien que l'homme soit continuellement astreint à l'étude de la Torah et au service divin, nous subissons tout au long de la journée, un nombre incalculable de préoccupations et autres dérangements qui occasionnent le détournement de notre esprit de toute pensée spirituelle. En cela, nous pouvons considérer que dans de tels moments, nous disposons de circonstances atténuantes à nos multiples manquements de consécrations de notre cœur au service divin. En revanche, en ce qui concerne les personnes restant réveillées la nuit ou parcourant les routes sans la moindre compagnie, ces gens se retrouvent dans un environnement où rien ne serait censé venir perturber leur attention (ni des occupations d'ordres matériels qui sont principalement réservées au jour, ni une discussion avec un quelconque compagnon de voyage).

G.N

La subtilité de la parole utilisée à bon escient

C'est l'histoire d'un homme qui passa un moment difficile dans le domaine financier. Cet homme était rempli de dettes et ne savait pas comment s'en sortir. Il avait une famille à nourrir et n'avait malheureusement aucune entrée d'argent. Un matin, il décida de quitter la ville pour chercher un travail et avoir de quoi nourrir sa famille. Lorsqu'il partit, il laissa sa famille seule et sans revenu financier. Quelques mois plus tard, il réussit à ramasser beaucoup d'argent pour rembourser toutes ses dettes et aussi de quoi faire vivre sa famille pour quelques mois. Le problème était qu'il ne savait pas comment faire passer cet argent à sa famille. C'est alors qu'il partit au port de la ville. Là, il y rencontra un Juif qui voyageait en Israël. Il lui demanda s'il pouvait prendre une somme d'argent pour la ramener à sa famille. L'homme accepta

mais voulait bien entendu être rémunéré.

Il demanda : « Combien me paies-tu pour cette mission ? »

Le père de famille lui répondit : « Je te donnerai 1000 \$. »

L'homme lui dit : « Si tu veux que je ramène cet argent à ta famille, tu dois me donner 10 000 \$. »

Le père de famille lui dit : « Une telle somme pour une petite mission comme celle-ci ?! »

L'homme lui répondit : « C'est soit ça, soit rien. »

Le père de famille lui dit alors : « OK, tu donneras à ma femme ce que tu veux. »

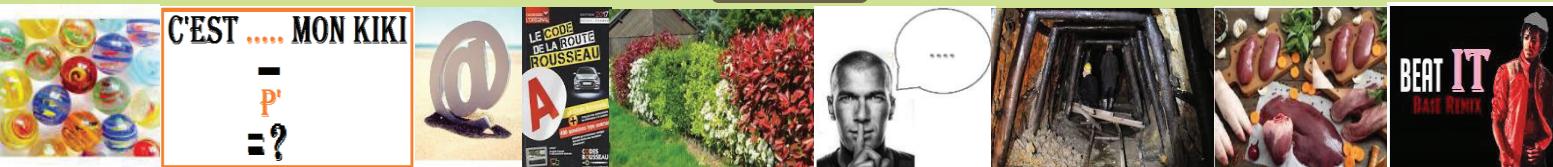
L'homme demanda au père de famille de lui écrire un contrat pour ne pas se faire avoir. Mais, alors qu'il était dans le bateau, l'homme se dit : « Je ne donnerai que 1 000 \$ à la femme et je prendrai le reste. »

Arrivé devant la maison de la femme, il lui dit qu'il vient de la part de son mari pour lui donner 1 000 \$. La femme ne le croit pas jusqu'à qu'elle vit le contrat stipulant que l'homme pouvait lui donner ce qu'il voulait. La femme décida alors d'aller voir le rav de la ville. Et, en regardant le contrat, ce dernier laissa apercevoir un sourire... Il dit à la femme d'appeler cet homme. Le rav lui expliqua alors que lorsque le mari stipulait « Tu lui donneras ce que tu veux. », cela voulait dire « Tu lui donneras ce que (toi) tu veux (prendre) » ...

De cette histoire, on peut comprendre la Mishna dans Avot' qui dit « Fais de ta volonté, la volonté d'Hachem. », c'est-à-dire « Ce que tu veux pour toi, je te dois le faire pour Hachem. »

Yoav Gueitz

Rébus



On raconte l'histoire d'un bateau qui naviguait en pleine mer et qui fut pris dans une tempête. Celle-ci détourna le navire de sa trajectoire et l'approcha d'une île près de laquelle il fut immobilisé. Les marins remirent le bateau en état mais attendaient un retour de vent favorable pour mettre les voiles et reprendre la route. A ce moment, parmi les passagers, certains émirent le souhait de descendre sur cette île qui leur tendait les bras et dont la beauté ne laissait pas indifférent. Il est vrai que ses fruits paraissaient fort appétissants mais d'un autre côté, pour atteindre toutes ces douceurs il fallait descendre et s'éloigner du bateau au risque de le voir partir. Ainsi, plusieurs opinions se détachèrent au sein des passagers. Les 1ers dirent que pour rien au monde ils ne quitteraient leur place car c'était la seule garantie pour eux d'être sûrs de rentrer à la maison. Un

2^{ème} groupe prit le risque de s'aventurer sur l'île mais, après une cueillette rapide, rentra rapidement sur le bateau. Le 3^{ème} groupe s'oublia sur l'île pendant un long moment mais dès que le bateau sonna pour annoncer son départ, il se dépêcha de remonter à bord. Les places n'étaient pas toutes disponibles et ils trouvèrent difficilement où s'installer. Le 4^{ème} groupe ne prêta pas attention aux sonneries et aux multiples appels de leurs camarades et continua à manger de manière insouciante. Ce n'est que lorsque le bateau commença à partir que les personnes comprurent que c'était là leur dernière chance. Au prix de grands efforts, ils réussirent à la nage à se rapprocher et à se faire hisser à bord. Ils n'avaient plus une vraie place mais l'essentiel était de ne pas avoir raté le départ. Ceux du 5^{ème} groupe, quant à eux, ne jugèrent pas nécessaire de

remonter sur le bateau car il y avait là tout ce dont ils rêvaient. Seulement, les beaux jours passèrent et vint l'hiver qui ne les épargna pas.

Cette parabole illustre le comportement de chaque homme dans ce monde. Certains n'ont jamais pris le risque du moindre écart. D'autres trébuchent parfois mais se ressaisissent rapidement. Certains ont parfois besoin d'entendre la sirène (comme celle du chofar) pour se rappeler où est leur véritable place alors que d'autres ont besoin de voir que le départ est proche pour commencer à se remuer. Enfin, il y a ceux qui oublient que le monde matériel n'est pas une fin en soi.

A méditer.

(Ménorat Hamaor rapporté dans leka'h tov)

Jérémie Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Léïlouï Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

David est un bon juif qui s'efforce de l'obscurité. David a les larmes aux yeux, il vient de recevoir une belle leçon sur le fait de bien juger son prochain et se fend de plates excuses envers son voisin. Mais il se demande tout de même s'il doit donc payer les 2000 Shekels à la synagogue puisque sa seule intention était de sauver sa communauté, chose qu'il n'a pas faite. Il rajoute qu'il n'a d'ailleurs pas l'habitude de faire un tel don, ce qui prouve bien sa volonté première. Avant de répondre, le Rav Zilberstein nous raconte l'histoire qui lui est arrivée un Chabat matin dans une petite ville. Un homme monte à la Torah et, alors qu'il va commencer à faire la Brakha, on entend soudain résonner une sonnerie de téléphone en provenance de sa poche. Toute la communauté se mit soudain dans un silence total, mais l'homme qui ne paraît pas le moins du monde troublé, sort tranquillement son téléphone et répond à son interlocuteur. Les personnes présentes sont sur le point de le lapider sur place mais le Rav se lève et proclame à voix haute qu'il est interdit de faire honte à un Juif, et qu'il s'agit peut-être d'un docteur en consultation urgente. Effectivement, à peine après avoir raccroché, l'homme sort une carte prouvant qu'il est bien docteur dans un hôpital avoisinant... Le Rav explique que dans notre histoire, David a bien réagi en ne s'empressant pas de vexer Amir mais a simplement interprété les faits comme il paraissait être le plus imaginable. Le Din sera alors comme nous enseigne le Choul'han Aroukh (Y"D 218,1) que pour toute personne promettant quelque chose on l'interprétera par ce qu'il pensait à ce moment donné. Le Choul'han Aroukh continue en disant que cela est valable seulement s'il se promet à lui-même, mais s'il promet à son prochain ce sera différent, et on fera d'après ses dires (et non ses pensées) à moins que ses pensées ne soient une évidence. Le Rav nous explique que dans notre cas, il est évident que David ne voulait donner cet argent que pour sauver sa communauté et ne devra donc pas payer les 2000 Shekels. Cependant, le Rav termine en disant qu'on évaluera le prix moyen d'une telle montée et que David devra payer ce tarif à sa synagogue à moins qu'il s'agisse d'un pauvre qui n'a pas l'habitude d'acheter une Alya, auquel cas il ne paiera rien du tout.

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« ...Je n'ai transgressé aucun de Tes commandements et je n'ai pas oublié » (26,13)

Rachi écrit : «Et je n'ai pas oublié de Te bénir pour le prélèvement des maaserot.»

Le R.E.M explique Rachi de la manière suivante : Il ne faut pas expliquer que l'on parle de la bénédiction que l'on fait avant de prélever le maasser car cette bénédiction a été instituée par les hommes de la Grande Assemblée et représente par conséquent une bénédiction d'ordre rabbinique, donc au niveau de la Torah cette bénédiction n'existe pas. La Torah ne peut donc pas en parler, il faut donc expliquer que l'intention de Rachi est de parler de "bénédiction" dans le sens de "louange" que l'on ferait lors du prélèvement des maaserot.

Les commentateurs demandent : Il ressort du Talmud (Brakhot 40) que le verset fait référence à la bénédiction que l'on fait avant de prélever les maaserot. En effet, la Guemara écrit que Rav dit que toute brakha (bénédiction) où il n'est pas mentionné le nom d'Hachem n'est pas une brakha et Abayé ramène une preuve à Rav à partir d'une braïta qui commente notre verset de la manière suivante : "Je n'ai transgressé aucun de Tes commandements", c'est-à-dire "Je n'ai jamais omis de faire les brakhot", et "je n'ai pas oublié" signifie "lorsque j'ai fait les brakhot, je n'ai jamais oublié de mentionner Ton nom".

Il en ressort clairement du Talmud que le verset parle de la brakha qui précède le prélèvement, et Rachi lui-même écrit dans la Guemara le texte de la brakha, à savoir "baroukh...acher kidéchanou bemissvatav vétsvanou léafrich terouma oumaasser".

De quelle brakha le verset parle-t-il donc ? D'un côté, le R.E.M dit que cela ne peut pas être la brakha précédant le prélèvement car celle-ci est d'ordre rabbinique, mais d'un autre côté il ressort du Talmud qu'il s'agit de la brakha précédant le prélèvement ?

Cette question pousse le Maharcha à expliquer différemment que le R.E.M et explique qu'il s'agit de la brakha précédant le prélèvement des maaserot comme cela ressort de la Guemara et qu'en même temps celle-ci est d'ordre rabbinique puisqu'elle a été instituée par les hommes de la Grande Assemblée.

Comment est-ce possible ? Le Maharcha explique qu'étant donné que le verset ne

parle pas de cette brakha explicitement mais qu'elle est simplement allusionnée dans le verset, on ne peut donc pas dire que cette brakha est de la Torah. Ainsi, ce sont bien nos Sages qui ont institué cette brakha, et le fait que la Guemara ramène ce verset sur cette brakha s'explique du fait que ce verset fait allusion à cette brakha. Nos Sages se sont donc inspirés de ces versets, cette brakha est donc bien d'ordre rabbinique et nos Sages ont bien utilisé ces versets, comme le dit la Guemara, mais simplement en tant qu'appui à leur institution.

D'autres commentateurs expliquent qu'en réalité le verset parle bien de la brakha précédant les prélèvements et que cette brakha est donc de la Torah. Simplement, on pouvait la formuler comme on le voulait et ce que les hommes de la Grande Assemblée ont institué c'est une formule commune à tout le monde. Ainsi, dans le fond, le principe de faire cette brakha est de la Torah et c'est seulement la forme de la brakha, son contenu, qui est d'ordre rabbinique.

En ce qui concerne l'explication du R.E.M sur Rachi, on pourrait proposer l'explication suivante : En réalité, la R.E.M est d'accord avec l'explication du Maharcha sur la Guemara. Simplement, du fait que Rachi explique le verset "je n'ai pas oublié" par "je n'ai pas oublié de Te bénir" et que nous savons que Rachi vient expliquer le pchat donc selon Rachi cette brakha n'est pas juste allusionnée dans le verset mais c'est bien le pchat du verset. Par conséquent, si nous expliquons qu'il s'agit de la brakha précédant le prélèvement des maaserot, il en ressortirait que cette brakha est de la Torah, ce qui n'est pas possible du fait qu'elle ait été instituée par les hommes de la Grande Assemblée, ce qui pousse le R.E.M à dire que l'intention de Rachi est de parler de "bénédiction" dans le sens de "louange" que l'on ferait lors du prélèvement des maaserot", mais nos Sages qui ont institué la brakha précédant le prélèvement des maaserot ont vu dans ce verset, au niveau du remez (allusion), une allusion à cette brakha et s'en sont donc servis comme appui à leur institution et c'est de cela que parle le Talmud. Ainsi, l'explication du R.E.M n'est plus en contradiction avec le Talmud.

Mordekhai Zerbib

Ki Tavo
5 Septembre 2020
16 Elloul 5780
1152

La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal



Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine MASKIL LÉDAVID

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Mériter la bénédiction divine

« Et les suivantes se placeront, pour la malédiction, sur le mont Eival : Réouven, Gad et Acher ; Zéoulon, Dan et Naphtali. » (Dévarim 27, 13)

Le Or Ha'haïm explique que, lorsque les enfants d'Israël entendirent les malédictions prononcées sur le mont Eival, ils furent saisis d'effroi, redoutant ce qui allait leur arriver. C'est pourquoi ils se rendirent auprès de Moché afin de le questionner sur leur devenir. Celui-ci les tranquillisa en leur expliquant que s'ils étaient encore en vie alors qu'ils avaient maintes fois outrepassé les ordres divins, c'était la garantie qu'ils ne disparaîtraient pas de ce monde, car « le Protecteur d'Israël n'est ni trompeur ni versatile » (Chmouel I 15, 29). Toutefois, cela soulève une interrogation : pourquoi les enfants d'Israël ne posèrent-ils cette question qu'après l'épisode des malédictions et des bénédictions des monts Eival et Grizim, et non suite aux malédictions prononcées dans la section Be'houkotaï ?

Le Or Ha'haïm répond en expliquant la différence de taille existante entre une malédiction frappant un individu et celle de toute une communauté. Dans le premier cas, la personne concernée ressent la puissance et le sens de la malédiction, tandis que, dans le second, chacun a l'impression que la malédiction ne l'atteindra pas personnellement, mais s'abattra sur tout le groupe. Ainsi, dans la section Ki-Tavo, Moché récita la liste des malédictions susceptibles de toucher chacun, d'où la peur qui s'empara d'eux. En revanche, dans la section Be'houkotaï, les malédictions étaient destinées au peuple dans son ensemble, qui n'en fut donc pas effrayé.

Il m'est venu à l'esprit une question intéressante à ce sujet : pourquoi Moché jugea-t-il bon de rassurer les enfants d'Israël et de les débarrasser de leur crainte à l'égard des malédictions ? Il aurait dû, au contraire, la renforcer en soulignant qu'ils devaient effectivement redouter les conséquences de leurs écarts de conduite. De plus, nous voyons que les malédictions se sont effectivement toutes accomplies. Il était donc approprié et justifié que les enfants d'Israël les redoutent.

En fait, Moché ne voulait pas faire disparaître leur crainte, mais les consoler en leur montrant la voie du repentir. Quand un homme regrette ses mauvaises actions, l'Eternel, qui est miséricordieux, accepte ses regrets et calme Son courroux. Le nombre de malédictions prononcées sur le mont Eival, soit quatre-vingt-dix-huit, correspond à la valeur numérique du mot 'hets (flèche). Lorsque les enfants d'Israël se repentent, Dieu envoie les malédictions, comme des flèches, vers les non-juifs. Par ailleurs, le mot sala'h (il a pardonné) équivaut également à ce nombre ; le Créateur étant Celui qui pardonne par excellence, par Son pouvoir de pardon, Il annule les malédictions qui planent au-dessus des enfants d'Israël.

Il est évident, cependant, que ces derniers doivent auparavant se livrer au repentir, qui les débarrassera des malédictions et les transformera en bénédictions.

Dans son ouvrage Michkan Betsalel, le grand juste Rav Betsalel Rakov, de mémoire bénie, chef du Tribunal rabbinique de Gateshead, s'interroge sur un autre point de notre section : dans Ki-Tavo, il est écrit que, lorsque les enfants d'Israël arriveront au Mont Eival, ils devront ériger un autel et y immoler des sacrifices dans une grande joie : « Donc, après avoir passé le Jourdain, vous érigerez ces pierres, comme Je vous l'ordonne aujourd'hui, sur le Mont Eival (...) tu y feras des sacrifices rémunératoires, tu les y consommeras et tu te réjouiras en présence de l'Eternel, ton Dieu. » (Dévarim 27, 4-7) Comment peut-on apporter des sacrifices dans la joie sur le mont Eival, lieu où furent prononcées les malédictions ? Il aurait semblé plus adéquat de le faire sur le mont Grizim, siège des bénédictions.

C'est que les enfants d'Israël connaissaient le caractère conditionnel de ces malédictions. En cas de repentir, Dieu leur pardonnerait leurs mauvais actes et les annulerait. Pleinement conscients de ce fait, ils furent en mesure d'offrir avec joie des sacrifices sur le mont Eival.

A la lumière de tout ce qui précède, nous déduisons que le but des malédictions est de faire taire l'attribut de Rigueur, qui réclame la punition des enfants d'Israël, en vertu du principe de responsabilité mutuelle s'appliquant à eux (cf. Chevouot 39a). Les quatre-vingt-dix-huit malédictions sont destinées à montrer à l'attribut de Rigueur que, si le peuple faute, justice sera faite et il sera susceptible d'être frappé en retour. Mais, de notre point de vue, il ne s'agit pas de malédictions, puisqu'elles peuvent elles aussi entraîner des bénédictions si seulement nous nous repentons convenablement.

Dans le même ordre d'idées, ajoutons que les enfants d'Israël sont garants les uns des autres. Par conséquent, il existe des situations où l'homme est frappé d'une punition à cause de la faute de quelqu'un d'autre. Mais l'Eternel, dans Son infinie Miséricorde, partage le coup qu'il porte en un très grand nombre de petits coups, qui perdent subséquemment de leur puissance. Au lieu d'asséner à une seule personne un coup percutant et douloureux, toute l'assemblée est touchée, mais, du fait de ce partage, chacun de ses membres ne le ressent pratiquement pas.

Puissions-nous en tirer leçon afin de comparaître dignement devant le Créateur. Alors, bénédictions et bienfaits nous poursuivront durant toute notre vie. Amen !

Hilloulot

Le 16 Eloul, Rabbi Moché Pardo

Le 17 Eloul, Rabbi Chlomo 'Haïm Perlow

Le 18 Eloul, Rabbi Abdallah Sumeikh, auteur du Ziv'hé Tsédek

Le 19 Eloul, Rabbi Bekhor Aharon Al Nakawa, président du Tribunal rabbinique de Jérusalem

Le 20 Eloul, Rabbi Eliyahou Lopian

Le 21 Eloul, Rabbi Yonathan Eibechitz, auteur du Yaarot Dvach

Le 22 Eloul, Rabbi Yéhouda Ben Sim'hon

GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



Ne va point colportant parmi ton peuple

J'entendis un jour parler d'un Juif qui transgressait le Chabbat en public.

Je ne pouvais garder le silence devant le mépris témoigné publiquement au jour saint et fis part de ma colère aux membres de sa famille, afin d'éviter qu'ils ne se laissent influencer.

L'un d'entre eux rapporta au pécheur mes propos, dans l'espoir qu'il se repente. En entendant mon mécontentement, celui-ci se mit en rage et annonça qu'il ne tiendrait plus compte de mes propos. Il se mit à fulminer, jeta sa kippa et me téléphona en criant : « Est-ce vrai que vous m'en voulez ? Si vous le confirmez, je rejette sur-le-champ la religion ! »

« Ce n'est pas du tout vrai. C'est un mensonge. Je ne suis pas en colère contre vous », lui rétorquai-je avec assurance.

Notre homme finit par se calmer et s'excusa pour cette explosion de colère et, après la fin de notre conversation, continua à se comporter comme d'habitude, à accomplir les mitsvot et mettre les tefillin tous les jours.

Cependant, le colportage ne parvenait pas à s'effacer de sa mémoire et il téléphona au fils de sa sœur pour lui demander pourquoi il avait dit des mensonges au nom du Rav. Son neveu, stupéfait, lui répondit qu'il n'avait pas menti et que c'était bien ce que j'avais dit. Quand son oncle lui rapporta que j'avais nié ces propos, il fut très étonné et lui dit qu'il allait aussitôt m'appeler pour mettre les choses au clair.

Lorsque j'eus le neveu au bout du fil, je lui demandai pourquoi il avait colporté auprès de son oncle, en lui racontant que j'étais furieux.

« Je croyais que ça le remettait en question et qu'il ferait téchouva, me répondit-il. Je n'aurais jamais imaginé qu'il se mettrait tellement en colère et voudrait rejeter complètement le joug de la Torah et des mitsvot... »

— Les propos que tu as tenus à ton oncle sont de la rékhilout, lui expliquai-je, dont la source est du lachone hara. Même si c'est la vérité et que ton intention était bonne, ce sont quand même des paroles négatives et interdites. La Torah nous a défendu de rapporter à quelqu'un des propos négatifs tenus sur son compte par un autre Juif. Elle a ainsi démontré une profonde connaissance de la nature humaine, qui veut que de tels propos soient susceptibles d'entraîner de gros dommages et des dissensions, comme cela faillit arriver avec ton oncle.

« En outre, poursuivis-je, il est possible que tu aies transmis mes paroles à ton oncle sur un ton différent du mien ou peut-être même en y ajoutant, croyant en cela bien faire. C'est pourquoi la Torah écrit : "Ne va point en colportant parmi ton peuple" (Vayikra 19, 16) — en d'autres termes, il ne faut pas imiter le comportement de ce colporteur, qui propose sa marchandise de personne en personne. Il aurait mieux valu que tu dises à ton oncle que je voulais le voir. Je l'aurais alors réprimandé en personne pour sa transgression du Chabbat, en tenant compte de sa personnalité ! »

DE LA HAFTARA

« Lève-toi, resplendis (...) » (Yéchaya chap. 60)

Lien avec la paracha : cette haftara est l'une des sept lues lors des Chabbatot de consolation suivant le 9 Av

CHEMIRAT HALACHONE

L'interdit du colportage

Si Lévi a raconté à Réouven du mal sur Chimon et que Réouven l'a ensuite révélé à ce dernier, transgressant ainsi l'interdit du colportage, Chimon n'a pas le droit de demander à Lévi « pourquoi as-tu mérité de moi ? », car, le cas échéant, il colporterait sur Réouven.

Même s'il ne lui dit pas explicitement que Réouven l'en a informé, si Lévi risque de le comprendre, cela reste interdit.



PAROLES DE TSADIKIM

Quand avons-nous demandé à notre aide-ménagère de se reposer ?

En plein mois d'Eloul, alors que nous songeons à nous repenter et nous préparons au jugement imminent, au terme duquel nous espérons être inscrits pour une vie bonne et pacifique, nous avons tout intérêt à nous souvenir des paroles du Gaon de Vilna, dans l'introduction de son ouvrage Even Chléma : « Le service divin dépend totalement de l'amélioration de nos traits de caractère, qui sont comme un habit enveloppant nos mitsvot et les principes de la Torah, tandis que tous les péchés trouvent leurs racines dans les vices. La mission essentielle de l'homme consiste à s'appliquer à briser ses mauvais traits de caractère, car, sinon, quelle serait sa raison d'être ? »

Dans son ouvrage Imré Daat, Rav Mikhel Yéhouda Leipkovitz zatsal nous éclaire par sa grande expérience dans le domaine de l'éducation :

« Je peux vous attester, par des faits vérifiables et une expérience personnelle de plusieurs décennies, que les aptitudes mentales de l'homme ou autres talents ne constituent pas la base de son édification, de la construction de son avenir et de sa personnalité pour tout le reste de sa vie, seules ses vertus étant déterminantes à cet égard. Celui qui a de bons traits de caractère a un avenir prometteur, alors que, dans le cas contraire, il est éloigné de tout. Bien qu'on puisse se tromper à son sujet, en réalité, il est dépourvu de toute valeur. D'ailleurs, nous pouvons observer que tous les Géants et Sages de notre génération et de la précédente se sont distingués par le raffinement de leurs vertus. »

Rabbi Mikhel Zilber chelita témoigne de la délicatesse avec laquelle son maître, Rav Yé'hezkel Avramsky zatsal, se conduisait envers son aide-ménagère. De temps à autre, il l'appelait au milieu de son travail pour lui demander de prendre une pause. De manière générale, il lui avait expliqué qu'il préférait qu'elle travaille doucement, plutôt que rapidement et de manière éreintante, et ce, bien qu'il la payât de l'heure.

Ces égards dont elle avait droit dans le foyer de ce Sage entraînèrent certainement, de sa part, un regard positif sur la Torah et ses voies agréables. De fait, tout homme, quelles que soient ses origines et sa position sociale, mérite une approche respectueuse, laquelle génère un climat de paix et de sérénité dans le monde.

Quand on demanda au Saba de Slobodka, Rav Nathan Tsvi Finkel zatsal, comment il pouvait résumer l'essentiel de l'œuvre de sa vie, il répondit par une phrase à la fois concise et profonde : « Je me suis efforcé d'éduquer mes élèves en leur enseignant leur devoir d'être intelligents et bons. »

Le message central qu'il transmit à ses disciples était la nécessité d'acquérir à la fois sagesse et bon cœur, la conjugaison de ces deux vertus nous permettant d'être bienfaisants envers autrui.



PERLES SUR LA PARACHA

L'essentiel, le profit du pauvre

« Jette un regard du haut des cieux, Ta sainte demeure. » (Dévarim 26, 15)

Nos Maîtres affirment : « Chaque fois que la notion de hachkafa (jeter un regard) apparaît dans la Torah, elle est connotée négativement, sauf dans le verset "Jette un regard du haut des cieux", car les dons aux pauvres ont le pouvoir de transformer la colère en miséricorde. »

Rav Israël de Tchortkov – que son mérite nous protège – interprète ainsi cet enseignement de nos Sages : « "Chaque fois que la notion de hachkafa apparaît", autrement dit quand Dieu observe nos actes du ciel pour vérifier s'ils sont bons, "elle est connotée négativement", c'est-à-dire Il les trouve toujours déficients, à l'exception des dons faits aux pauvres, qui seront toujours jugés favorablement, car ces derniers ont ainsi de quoi subvenir à leurs besoins. »

Dans le même esprit, le Baal Chem Tov – que son mérite nous protège – explique que, bien que l'étude de la Torah et le service divin doivent être accomplis de manière désintéressée et avec la bonne intention, en ce qui concerne la charité, l'Eternel se montre moins méticuleux, puisque, au bout du compte, l'indigent profite de notre acte et peu lui importe quelle était notre motivation.

La crainte des nations d'acheter les Juifs comme serviteurs

« Et là, vous vous offrirez en vente à vos ennemis comme esclaves et servantes, mais personne ne voudra vous acheter ! » (Dévarim 28, 68)

Ce verset présente une difficulté : si les enfants d'Israël s'offrent en vente comme esclaves à leurs ennemis, comment expliquer que nul ne les achète ?

Répondons en nous appuyant sur la question soulevée par Rabbi Ra'hamim 'Hourí de Gerba, dans son ouvrage Kiriat Arba, sur le verset « Qui est-il, où est-il, celui qui a eu l'audace d'agir de la sorte ? » (Esther 7, 5) : A'hachvéroch avait-il donc oublié ses paroles à Haman : « Je t'abandonne à la fois l'argent et cette nation, dont tu feras ce que bon te semblera » ?

La réponse se trouve dans les éclaircissements donnés par le 'Hida, dans son ouvrage Dévarim A'hadim (112, 2), concernant les lois suivantes : celui qui vend un Juif pour le tuer se rend lui-même passible de mort par le Tribunal céleste, tandis que celui qui le vend en tant qu'esclave rend passible de mort son acheteur. C'est pourquoi, lorsque A'hachvéroch apprit l'intention de Haman de lui acheter le peuple juif pour l'anéantir, il comprit qu'il désirait en fait le rendre passible de mort – peine sanctionnant, dans ce cas, le vendeur –, afin de pouvoir s'emparer des rênes du pouvoir.

Dans cette optique, les propos d'Esther prennent tout leur sens : « Si, du moins, nous avions été vendus pour être esclaves ou servantes, j'aurais gardé le silence. » Si Haman les avait achetés en tant que serviteurs, Esther se serait tue, car, le cas échéant, c'est lui qui, en tant qu'acheteur, aurait trouvé la mort. Mais, Haman ayant eu pour intention de les acheter afin de les exterminer, il rendait ainsi passible de mort son vendeur, en l'occurrence A'hachvéroch.

Dès lors, la difficulté de notre verset introductif se trouve résolue : si les enfants d'Israël s'offrent en vente à leurs ennemis, leurs acheteurs disparaîtront, puisqu'ils seront passibles de mort.

Honorer qui nous honore

« Vous-mêmes, vous avez vu tout ce que l'Eternel a fait à vos yeux, dans le pays d'Egypte, à Paro, à tous ses serviteurs, à son pays entier. » (Dévarim 29, 1)

Moché reproche aux enfants d'Israël de s'être montrés ingrats envers le Saint bénit. En effet, après avoir assisté à tous Ses miracles accomplis en leur faveur sur le sol égyptien, ils dirent : « Donnons-nous un chef et retournons en Egypte ! » et « Il nous souvient du poisson que nous mangions pour rien en Egypte ».

Nos Maîtres nous enseignent à ce sujet : « Ne jette pas une pierre dans un puits duquel tu as bu. » (Baba Kama 92b) Le Meiri ajoute que, bien que nous devions veiller à n'humilier personne, il nous incombe de nous montrer encore plus vigilants à cet égard concernant un individu qui nous a honorés ou s'est montré bienfaisant envers nous. Le seul fait, pour un homme, d'envisager d'humilier son bienfaiteur, prouve sa piètre valeur.

Nous trouvons ainsi que certaines plaies frappèrent l'Egypte par le biais d'Aharon et non de Moché, afin que ce dernier ne se montre pas ingrat vis-à-vis des éléments de la nature lui ayant rendu service. Car, l'ingratitude envers son prochain revient à l'ingratitude envers le Créateur.

Dans son ouvrage Tokha'hat Haïm, Rabbi Haïm Palagi zatsal en déduit notre obligation de remercier et louer le Très-Haut pour tous les bienfaits dont Il nous comble, de sorte à ne pas tomber dans le travers de l'ingratitude, en remettant en question Sa conduite à notre égard.

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude
de notre Maître le Gaon et Tsaddik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



La mitsva des prémisses : un rappel des bienfaits divins

Pris dans la routine de la vie quotidienne, l'homme n'a pas conscience des bienfaits qu'il accomplit Dieu en sa faveur du matin au soir. Pourtant, Il lui permet de respirer, fait battre son cœur et fonctionner son cerveau. Il lui octroie une famille, des enfants, de la nourriture et de l'eau en abondance. Or, l'homme a tendance à ignorer tout cela. Imaginons quelqu'un déambulant, assoiffé, dans un désert aride. Tout ce qu'il désire, c'est une goutte d'eau. Soudain, une personne apparaît et lui offre une gorgée salvatrice. Combien le remerciera-t-il et lui sera-t-il reconnaissant ! Le Créateur nous procure à tout instant de l'eau en abondance, au-delà de nos besoins et, pourtant, nous oublions de Lui témoigner notre gratitude.

Dieu a ordonné à l'homme d'accomplir la mitsva des prémisses en prenant quelques-uns de ses fruits et en parcourant une longue route pour les apporter au Temple, car ce voyage lui permet de réfléchir tout à loisir à ce commandement et de réaliser que c'est le Très-Haut qui, dans Sa grande bonté, les lui a donnés. De là, il prend conscience de l'ensemble des bienfaits qu'Il lui a prodigués toute sa vie durant.

Le cœur chargé de reconnaissance, il arrive au Temple, où il remet volontiers ses prémisses au prêtre, procurant par ce geste une grande satisfaction au Tout-Puissant. C'est pourquoi le terme véhaya, connotant la joie, est employé. Aussi, pour que cette prise de conscience se produise, il était nécessaire d'apporter les fruits eux-mêmes et non leur contrepartie monétaire. À son arrivée, l'homme devait prier devant l'autel dans un esprit de soumission et mentionner les bienfaits de l'Eternel envers les patriarches – qu'Il avait sauvés de la pauvreté et, en particulier, Yaakov que Lavan voulait dépouiller de tous ses biens, puis faire disparaître de ce monde. Par le mérite de sa prière, il fut épargné, ainsi que sa descendance, des ruses de cet impie. La preuve en est que, de nombreuses générations plus tard, ses descendants apportent les prémisses au Temple pour remercier Dieu de tous Ses bienfaits accordés à ses ancêtres et du respect de Sa promesse de donner à leurs enfants la Terre Sainte en héritage.

LA PARACHA SOUS UN NOUVEL ANGLE



Les quatre-vingt-dix-huit malédictions mentionnées dans notre paracha surviennent, à Dieu ne plaise, dans le cas où l'on effectue son service divin en l'absence de joie, comme il est dit : « Parce que tu n'auras pas servi l'Eternel, ton Dieu, avec joie et contentement de cœur. » (Dévarim 28, 47)

Le Sfat Emet explique que la Torah souligne ici la cause de l'exil, afin que nous en prenions conscience et sachions ce qu'il nous incombe de corriger ; cette réparation sera alors la cause de la délivrance. Un raisonnement a fortiori peut être déduit : si l'absence de joie dans l'accomplissement des mitsvot fut à l'origine de l'exil, quand les enfants d'Israël prouveront qu'en dépit des difficultés et souffrances suscitées par celui-ci, ils servent Dieu dans la joie, il est certain qu'ils les en délivrera, la mesure de bonté étant toujours supérieure à celle de punition.

Lorsque le Juif, fils du Roi des rois, s'apprête à servir son Créateur et à se plier à Ses ordres, il doit éprouver la même joie qu'un homme prêt à payer une fortune pour avoir le mérite de se faire photographier à côté du président américain et qui, ce moment venu, est au comble du bonheur. Si, en outre, cette personnalité si haut placé profitait de l'occasion pour lui demander un service, il serait encore plus fier de s'être vu personnellement adresser la parole.

Lorsque le Saint béni soit-Il nous enjoint de mettre les téfilin, de séjourner dans la soucca, de respecter le Chabbat ou d'observer le reste des mitsvot, combien plus avons-nous lieu de nous réjouir ! Le cœur de tout Juif devrait jubiler d'avoir l'insigne mérite de réaliser, serait-ce une parmi l'ensemble des mitsvot lui ayant été données et de prononcer la bénédiction « Qui nous a

sanctifié par Ses commandements et nous a ordonné (...) ».

L'ouvrage Alénou Léchabéah rapporte une histoire s'étant déroulée, il y a quelques décennies, dans un nouveau quartier de Jérusalem. A un certain stade, de nombreux habitants s'y étaient déjà installés, mais l'infrastructure du central téléphonique n'avait pas encore été implantée. Un seul homme habitant près de là avait un téléphone, relié à un autre central.

A cette époque, les appareils portables n'existaient pas encore, si bien que, tout naturellement, les nouveaux résidents frappaient à sa porte pour lui demander de faire leurs appels. Ils le sollicitaient en particulier les veilles de Chabbat, où leurs coups, de plus en plus récurrents, ne lui laissaient aucun repos.

Peu après, les proches de ces habitants se mirent eux aussi à téléphoner à ce pionnier, le priant de bien vouloir appeler un tel. La situation devint insupportable. Un homme ordinaire aurait rapidement mis fin à ce service en accrochant sur sa porte une grande pancarte affichant « Il n'est plus possible de téléphoner d'ici ».

Cependant, il s'agissait d'un érudit, animé d'une grande crainte de Dieu. Comprenant qu'il détenait le seul téléphone fonctionnant dans ce quartier et conscient du caractère décisif, voire vital, d'une grande partie des appels, il ressentait une grande responsabilité vis-à-vis de ses nouveaux voisins, auxquels il ne voulait pas fermer la porte.

D'un autre côté, sa peine grandissait de jour en jour, car les gens venant pour téléphoner ne tenaient pas compte de ses heures de repos et le dérangeaient en milieu d'après-midi ou à des heures tardives de la nuit. A leurs yeux, son appareil privé était devenu public, à la disposition de quiconque en avait besoin...

Notre généreux homme décida de consulter l'un des grands Sages de Jérusalem pour lui demander quelle conduite adopter. Voilà ce qu'il lui répondit :

« Si, avant chaque appel effectué à partir de chez toi par un étranger, tu recevais

un appel du président américain ou, de ton point de vue d'érudit, celui d'un des Guédolé Hador, te demandant de bien vouloir lui permettre d'utiliser ton téléphone, combien serais-tu heureux de remplir sa requête ?

« Ainsi, à plus forte raison tu dois te réjouir du fait que le Saint béni soit-Il, Roi des rois, dont la grandeur dépasse infiniment celle de tous les présidents américains ou européens, t'a personnellement demandé de te montrer charitable envers Ses enfants et que, en leur accordant le droit de téléphoner de chez toi, tu te plies à Sa volonté.

« Mais, je n'ai pas terminé, ajouta le Sage. Je n'ai pas encore évoqué la récompense attribuée à toute mitsva. Réfléchis un instant : si on t'avait informé que tu recevais mille dollars pour un appel, tu te serais réjoui de chaque coup frappé à ta porte et attendrais impatiemment que d'autres résonnent. Tu ne t'affligerais plus qu'on perturbe ainsi ton repos ou ton sommeil, conscient de l'importante somme que te vaudrait chacun de ces dérangements. La dizaine de billets verts de 100 dollars reçue suffirait pour te calmer, toi comme ta famille, et vous faire oublier la souffrance endurée.

« Reconnais que j'ai raison, demanda le Tsadik. » L'érudit acquiesça d'un signe de tête.

« S'il en est ainsi, ceci est d'autant plus vrai lorsqu'il s'agit d'une mitsva, dont la rétribution est inestimable et, de surcroît, si elle présente des difficultés, comme dans votre cas où ces allers et venues vous causent de la peine. Quelle récompense incommensurable vous attend pour chacun de ces appels ! », conclut-il.

Or, il en est de même pour toute mitsva se présentant à l'homme au cours de son existence, quelle que soit sa difficulté : si, avant de l'effectuer, il songe au salaire qui l'attend, en l'espace d'un instant, elle lui paraîtra la tâche la plus facile à exécuter.

Ki Tavo (143)

**וְלֹקַח תִּמְרָא שֵׁית כֹּל פְּרִי הָאָרֶץ (כו. ב.)
Tu prendras des prémices de tous les fruits de la terre. (26. 2)**

La Paracha traite du sujet des Bikourim, ces prémices de la récolte des sept fruits d'Erets Israël que l'on devait apporter au Beth Hamikdash. Les Sages nous enseignent qu'Hachem nous a donné cette Mitsva, pour que nous travaillions le sentiment d'Hakarat hatov, reconnaissance envers Hakadosh Baroukh Hou pour toutes les bontés qu'Il nous donne. En effet, imaginons un agriculteur qui a travaillé dur. Il a labouré son champ, préparé les sillons, planté les graines, arrosé les plants, visité son verger plusieurs fois par semaine pour vérifier que les conditions de culture étaient optimales. Au bout de tant de mois d'effort, lorsqu'il voit son premier fruit pousser, le premier sentiment qui lui vient à l'esprit est la satisfaction personnelle du travail accompli. Il veut la concrétiser en consommant ce fruit. La Thora lui dit alors : non ! Il doit d'abord remercier Hachem sans qui rien n'aurait été possible. C'est Lui qui a permis à cette récolte de pousser. Et pour le remercier, il faut vaincre son envie de consommer ces prémices et les amener au Beth Hamikdash en signe de reconnaissance.

**הַיּוֹם תָּהֵה ה' אֱלֹקֶיךָ מְצֻמָּךְ לְעַשׂוֹת אֶת הַקְּרִים הָאֱלֹהִים (כו. ט.)
«Aujourd'hui, Hachem ton D. t'ordonne d'accomplir ces décrets ». (26. 17)**

La paracha Ki Tavo regorge d'enseignements qui nous préparent à Roch Hachana qui approche à grands pas. La Thora nous enseigne «Aujourd'hui, Hachem ton D. t'ordonne d'accomplir les mitsvot ». Rachi explique que chaque jour, les paroles de la Thora doivent nous paraître nouvelles, comme si elles venaient d'être données au Har Sinaï. Notre maître le **Hafets Haïm**, enseigne que le yetser hara (mauvais penchant) utilise habituellement une méthode bien rodée. Quand l'Homme s'engage à se renforcer et à mieux servir Hakadosh Baroukh Hou, le yetser hara le convainc d'attendre le lendemain pour changer, et ainsi il arrive à repousser l'application de ses décisions jour après jour. C'est pour cela que notre paracha nous a enseigné « Aujourd'hui, Hachem t'ordonne... » Afin de nous apprendre que chaque jour l'ordre d'accomplir les mitsvot est différent de la veille, et donc qu'on ne peut pas repousser une mitsva au lendemain, puisque le lendemain la même mitsva proviendra d'un nouvel ordre.

Hafets Haim

Le Rav Shternboukh conclut en proposant de préférer dire « je prends sur moi cet engagement jusqu'à demain », plutôt « qu'à partir de demain ». Ainsi, on pourra petit à petit progresser et arriver à se rapprocher de notre Créateur, et réveiller en lui la miséricorde divine qui nous permettra de sortir acquittés du Grand Jugement qui s'annonce.

**וְנָא כָּל עַמִּי הָאָרֶץ בַּי שָׁם ה' וְקָרָא עַלְךָ וְנִירָא מִפָּנֶיךָ (כח. ז.)
« Tous les peuples de la terre verront que tu portes le nom de Hachem, et ils te craindront. » (28.10)**

La guémara (Ménahot 35b) nous révèle que le verset fait référence aux téfilin de la tête, dans les mots : « ... tu portes le nom de Hachem. ... » A ce propos le **Gaon de Vilna** dit un jour à ses élèves : il n'est pas écrit : les Téfilin qui sont sur la tête, mais les Téfilin de la tête'. Il n'est pas suffisant simplement de porter les téfilin, il faut ressentir que toute leur signification est présente dans la tête, et c'est là qu'on pourra dire : que tu portes le nom de Hachem.

Le **Rambam** explique (Hilkhot Téfilin 4,25) : la kédoucha des téfilin est incommensurable, et à l'instant même où elles sont sur son bras et dans sa tête, une personne est humble, possède la crainte de Hachem, n'est pas attirée par les futilités, n'a pas de mauvaises pensées et son cœur est tourné vers la vérité et la justice. On peut se demander : Mais pourtant, j'ai déjà vu des juifs avec les téfilin qui avaient un comportement léger, et ne correspondaient pas à la description du Rambam ... Dans le même état d'esprit que la réponse du Gaon de Vilna, la réponse à cette interrogation se trouve écrite dans l'extrait du Rambam ci-dessus. « A l'instant où les téfilin sont ... dans sa tête ... », il ne s'agit pas seulement d'avoir les téfilin 'sur la tête', mais de savoir dans sa tête que l'on porte sur nous un objet de sainteté comparable à un séfer Torah, un objet qui est de plus le signe de l'alliance avec Hachem. « Ce sera pour toi comme un signe sur ta main et comme un souvenir entre tes yeux. » (Chémot 13,9).

«Le repas du roi» du Rav Moché Pell « la mitsva et son histoire » du Rav Itshak Shnéor

**וּבָא עַלְיךָ כָּל הַקְּלִלוֹת הָאֱלֹהִים וְהַשְׁגָןָךְ (כח. ט.)
«Et que toutes ces malédictions viendront sur toi et t'atteindront» (28,15)**

Le mot : « véhissigouha » (t'atteindront, וְהַשְׁגָןָךְ) est écrit d'une façon pleine, avec un vav, alors que plus haut dans les bénédictions, quand il est dit : «toutes ces bénédictions viendront sur toi et

t'atteindront» (Ki Tavo 28,2), c'est écrit sans le vav (t'atteindront, וְהִשְׁגַּגֵּת). Comment comprendre cela ? En effet, normalement une bénédiction vient d'une façon plus pleine, abondante, que la malédiction ! **Rabbénou Béhayé** répond que c'est écrit d'une façon pleine, selon ce qui est écrit : « Je suis avec lui dans le malheur, détresse » (Téhilim 91,15 : imo, avec toi בָּצֶרֶת). Les dernières lettres de chaque mot sont : youd, hé, vav (יְהוָה), et c'est pourquoi dans ce verset qui parle de nos moments de douleur sont écrites les trois lettres du Nom de Hachem (יְהֹוָה). Parce que la Torah a effrayé les juifs par des malédictions, elle vient dire en allusion qu'ils ne seront pas perdus, car Hachem est présent, réside [toujours parmi eux] dans leur malheur et les protège.

Rabbénou Béhayé

מִתְחַנֵּת אֲשֶׁר לֹא עָבַרְתָּ אֶת הַאֱלֹהִים קְשֻׁמְתָּה וּבְטוּב לְבָב (כח)
 «Parce que tu n'auras pas servi Hachem ton D. dans la joie et le contentement du cœur» (28,47)
 L'ultime réussite pour un homme consiste à s'attacher à Hachem en accomplissant les mitsvot dans la joie.
Nétsiv « Arhév Davar »

Un homme doit se réjouir de chaque occasion où il sert Hachem, soit en pensée, soit dans son comportement. Même si les actes eux-mêmes ne durent qu'un bref moment, leur impact est immense. **Rav Aharon de Karlin Beit Aharon**

Le terme Simha est un acronyme pour : « Simhat mitsva « obligation » : nous sommes obligés d'accomplir les mitsvot dans la joie. Même une pensée positive passagère produit des résultats édifiants. Lorsqu'un homme se réjouit de faire une mitsva, sa récompense est plus grande que celle octroyée pour l'accomplissement de la mitsva elle-même.

Hida

Lorsqu'un homme sert Hachem avec joie, sa Mitsva est ennoblie, et sa récompense est démultipliée en ayant 1000 fois plus de valeur que si elle était réalisée sans joie. **Orhot Tsadikim**

Ne prenez pas à la légère, le fait de servir Hachem dans la joie, car la récompense [de cela] est infiniment grande. **Ari zal « Chaar haKavanot »**

D'ailleurs, le Séfer Harédim écrit : Tous les niveaux spirituels qu'a pu atteindre le Ari zal, sont venus en récompense du fait qu'il était débordant de joie et de bonheur, au plus haut point, à chaque fois qu'il réalisait une mitsva.

Le Baal Chem Tov avait l'habitude de dire : Même si l'on ne devait recevoir aucune autre récompense que la joie et le plaisir d'accomplir une mitsva, cela serait suffisant. Hachem nous a donné la Torah

avec une abundance de mitsvot, nous pouvons nous en servir à volonté. Même la mitsva la plus infime a plus de valeur que tous les trésors matériels de ce monde.

Cette existence, foisonnant de joyeuses opportunités, doit nous satisfaire au point de nous combler entièrement. **Hafets Haïm « Chem Olam »**

Les Mitsvot ont été données pour notre bonheur et notre plaisir ultime. L'objectif des lois de la Torah est de donner à une personne une façon de vivre qui va lui améliorer considérablement sa vie.

Rabbi Nathan Tsvi Finkel "Tnouat haMoussar"

Halakha : Minag de jeuner la veille de Roch Hachana.

On a l'habitude de jeuner la veille de Roch Hachana, mais on ne jeunera pas jusqu'à l'entrée de la fête car on ne doit pas arriver dans la fête à jeun, alors à partir de l'heure de Minha (ketana) on arrêtera le Taanit, certains arrêtent le jeûne à partir de Minha kedola, une demie heure après le milieu de la journée. Il est conseillé de » faire Minha avant de manger.

Tiré du Sefer « Pisqué Téchouivot » 6

Dicton : Si tu veux que Hachem t'aide à réussir, réjouis-toi de la réussite de l'autre. La meilleure façon d'ouvrir son mazal, et d'ouvrir son cœur au bonheur de notre prochain.

Rav Ronen Chaoulouf

מול טוב ליום הולדת של בני מרים בת מלכה
 מול טוב ליום הולדת של בת תהילה בת מלכה

Chabbat Chalom

יצא לאור לרפואה של דינה בת מרים, ויקטוריה שושנה בת ג'זיס חנה, רפאל יהודה בן מלכה, אליהו בן מרים, שלמה בן מרים, חיים אהרון ליב בן רבקה, שמחה ג'יזות בת אלין, חיים בן סוזן סולטנה, סשה שלום בן דבורה רחל, אבישי יוסף בן שרה אלה, אוריאל נסים בן שלוה, פינייג אולגה בת ברנה, רינה בת פיבי. אברהם בן רחמנא. ליריה קללה לויינה בת זהרחה אנרייאת. זוע של קיימא לתחניאל בן מלכה ורות אוריליה שמחה בת מרים .

עלילי נשמת : ג'ינט מסעודה בת ג'ולי יעל, שלמה בן מחה

Yossef Germon Kollel Aix les bains

germon73@hotmail.fr

Retrouver le feuillet sur le site du Kollel

www.kollel-aixlesbains.fr



Rav Hannanel Cohen,
Rosh Yechiva 'Hokhmat Rahamim'
et du Colel Or'hot Moché

גליון מס': 225 פרשת כי תצא

ט' אלול תש"ף (29/8/20)

Possibilité
d'écouter le cours
de Maran Chlita en
Direct ou en Replay sur
<https://www.yhr.org.il/>
video-ykr

Cours transmis à la sortie de Chabbat Réé,
3 Elloul 5780

Cours hebdomadaire de Maran Rosh HaYéchiva

Rav Meir Mazouz Chlita

בית נאמן

✨ Sujets de Cours : ✨

- . Le mois d'Elloul, -. Le Rav Avraham Ytshak Hacohen Kouk, -. Les juifs en Espagne, -. Est-il permis de construire le Beit Hamikdash dans l'impureté ?, -. Le sacrifice de Pessah après la destruction, -. Il faut d'abord étudier, et ensuite écrire et objecter, -. La lettre « Hé » à la fin d'un mot à l'impératif, -. La différence entre « Lo » et « Al », -. Rabbi Homani Allouche, -. Le Rav Adin Steinzaltz, -. La fraternité,

1-1¹. Elloul ! Elloul !

Chavoua Tov Oumévorakh. Les sages ont dit : « derrière un lion, mais pas derrière une femme » (Bérakhot 61a) : il est interdit pour un homme de marcher derrière une femme car cela entraîne des mauvaises pensées, c'est pour cela qu'il vaut mieux marcher derrière un lion (le lion ne te voit pas car tu es derrière lui), et non derrière une femme. Mais ils ont fait une allusion à cela : il faut revenir à la Techouva après le mois de Av qui a le lion comme signe astrologique et ne pas attendre après le mois d'Elloul qui a la vierge comme signe astrologique. Donc après le mois de Av, directement pendant le mois d'Elloul, il faut revenir à la Techouva. Que veut dire faire Techouva ? C'est arranger ses actions et ses défauts. Ça ne veut pas dire qu'il faut étudier soixante pages de Guémara tous les jours

2-2. Le Ray Ayraham Ytshak HaCohen Kouk

Une fois, j'ai dit avoir lu dans le livre Ichim Wechitot que le Rav Kouk étudiait soixante page de Guémara tous les jours, mais ensuite j'ai vérifier dans le livre et il s'avère que cette chose n'y est pas écrite. J'ai trouvé ces paroles au sujet de quelqu'un d'autre : Le Rav Moché Mordékhaï Epstein qui a écrit le livre Lévouché Mordékhaï. Plus tard on m'a fait savoir que le Rav Kouk étudiait autant aussi à Volozhin. Il traversait cinquante à soixante pages de Guémara chaque jour, et il avait des petits Tefilines qu'il portait toute la journée (cela est écrit dans un autre livre que je n'avais pas en ma possession). La Hazkara du Rav Kouk est le 3 Elloul (il est décédé il y a quatre-vingt-cinq ans en 5695).

Il y a de nombreux Haredim qui ne veulent pas entendre parler du Rav Kouk, mais ils font une erreur. Le Rav Kouk était humble, il était Tsadik, il traitait les dossiers avec sévérité et non pas avec indulgence. Mais lorsqu'il voyait des choses au sujet desquelles les gens pouvaient déraper, il faisait des décrets, comme par exemple la permission de vendre son champs pendant l'année de Chemita. Mais il n'est pas le premier à avoir fait cela. Avant lui, il y avait Rabbi Ytshak Elhanan Spektor qui était un géant du monde. Il est le premier à avoir instauré cette règle et les Rabbins séfarades de Jérusalem l'ont approuvée tels que le Rav Panigel et le Rav Yaakov Chaoûl Elyashar. Puis cela a été transmis entre les mains du Rav Kouk. Mais certains ne sont pas d'accord avec cette permission. Donc celui qui peut être sévère recevra une bénédiction. Le Rav Kouk lui-même, lorsqu'il entendit que des gens voulaient être sévères et ne pas appliquer cette permission, mais que le Baron Rothschild a voulu leur couper les vivres qu'il subventionnait tous les mois ; écrivit une lettre à l'entourage du Baron. Il leur donna l'avertissement de ne pas couper les vivres, et s'ils ne l'écoutaient pas, il allait annuler ce décret permissif. Nous avons décrété cette permission car il s'agissait d'un cas de forces majeurs, donc celui qui ne veut pas être permissif à ce sujet, recevra une .Bérakha du ciel

.Bérakha du ciel

3-3. « Faire une Miswa envers son ennemi, pour casser son Yetser Hara »

Le gendre du Rav Eliachiv était un vrai Tsadik, qui s'appelait Rabbi Arié Levin et qui portait un énorme respect au Rav Kouk. Il l'estimait de manière incommensurable. Une fois, il a vu qu'un opposant du Rav Kouk est venu voir ce dernier pour qu'il lui écrive une lettre de recommandation. Avec toute sa simplicité, le Rav Kouk lui écrivit une lettre de

1. Note de la Rédaction : Nous avons gardé la numérotation des paragraphes de l'édition Hébreu (caractère de droite) afin que celui qui souhaite approfondir et compléter son étude s'y retrouve plus facilement.

Pour information, le cours est transmis à l'oral par le Rav Méir Mazouz à la sortie de Chabbat, son père est le Rav HaGon Rabbi Masslia'h Mazouz זצ"ה.

All. des bougies		Sortie		R.Tam	
Paris	20:22		21:29		21:50
Marseille	20:02		21:03		21:
Lyon	20:07		21:11		21:36
Nice	19:55		20:57		21:23

recommandation et après une heure, l'homme s'en alla. L'entourage du Rav Kouk lui dirent : « Rav, tu ne sais pas combien cet homme parle mal de toi ! ». Il dit : « C'est vrai, il parle mal de moi ? Amenez le moi ». Il fut convoqué et l'homme tremblait de peur que le Rav lui retire la lettre de recommandation. Le Rav lui dit : « Donne-moi la lettre de recommandation ». Il lui donna la lettre, et le Rav lui en écrivit une autre encore meilleure. Étonné, l'homme demanda : « pourquoi m'as-tu fait revenir ? ». Il répondit : « car je ne savais pas que tu parlais sur moi, mais maintenant que l'on m'a mis au courant, j'applique ce que dit la Guémara (Baba Metsia 32b) : « Faire une Miswa envers son ennemi, pour casser son Yetser Hara ». Je fais donc cela pour casser mon Yetser Hara. Et je t'encense encore plus dans ma lettre... ». Il était vraiment un homme exceptionnel

4-4. Son voyage avec le Rav Yossef Haïm Sonnenfeld

Une fois, en 5674, il alla rendre visite dans les Kibbutzim de l'époque avec le Rav Yossef Haïm Sonnenfeld. Il y avait que des gens complètement non-religieux. Il y a environ cinquante ans, l'un des hommes de ces Kibbutzim est entré à la Knesset, il me semble qu'il s'appelle Moché Séné. Il dit : « je me souviens qu'il y a cinquante ans, le Rav Kouk était venu nous voir et il nous avait vraiment touché par ses paroles ». Le Rav Kouk et le Rav Sonnenfeld s'aimaient beaucoup bien que leurs opinions étaient différentes. Le Rav Kouk rapprochait les gens et faisait son maximum même si c'était pour rapprocher une seule âme d'Israël. Tandis que le Rav Sonnenfeld disait qu'il n'y a rien à faire pour ces gens-là, qu'il fallait dire des paroles de Torah et ceux qui veulent écouter n'ont qu'à écouter, et ceux qui ne veulent pas écouter n'avaient qu'à s'abstenir. Mais vraiment, par le mérite de la modestie du Rav Kouk, des milliers de jeunes hommes sont restés dans la Torah ou sont devenus des sages qui écrivent des très bons et très importants livres. C'est .pour cela qu'il ne faut pas parler sur lui

5-11. Il n'y a pas de malédictions

Auparavant, R Moché Havoucha, qu'Hachem le protège, récitait les Sélihot dès que le Rav Ovadia terminait son cours. À Djerba, même les arabes venaient écouter les Sélihot. Non pas pour apprécier la mélodie, mais pour guetter si les juifs sont en train de les maudire. Qui sait ce qu'ils disent dans les Sélihot ? Certains arabes comprenaient l'hébreu. Il n'y a aucune malédiction dans les Sélihot. Chaque mot est plus précieux qu'un diamant, sans malédiction à l'égard de qui que ce soit. Qu'Hachem se venge de nos ennemis, c'est tout ce que nous souhaitons. Ceux qui se comportent correctement, il n'y a pas de problème. Ils ont vécu avec nous pendant des centaines d'années. Nous avons eu la chance de ne pas avoir goûté aux pogroms d'Europe. Il y avait eu des décrets, malheureusement, que faire. Il y a toujours des fatigués. Mais, un pogrome aussi terrible que l'extermination d'un millier de communautés

.en France, dans les pays séfarades, il n'y a pas eu

6-12. Les juifs dans les pays séfarades (Espagne et Afrique du Nord)

Plus que cela, j'ai trouvé quelque chose extraordinaire .Tant que Rabbi Yehuda Halevi était en vie, il n'y avait pas de décrets en Espagne! Il est né selon ce que l'on pense en 4835 et mourut vers 4900 (peut-être un peu plus longtemps), et pendant toutes ces soixante-cinq ans, il n'y avait pas de décret en Espagne. Avant sa naissance, il y avait un décret à Grenade, ils ont tué le rabbin Yossef Hanaguid, le fils du rabbin Shmuel Hanaguid. Et toute une communauté, à Grenade, a été massacrée le 9 Téver 4827 (j'ai vérifié et constaté qu'il était parti exactement samedi). Et le rabbin Yehuda Halevi est né après. Durant son vivant, il n'y eut rien de tout cela. Une fois, Un Juif a été tué - Shlomo Ibn Prociel de Castille (c'est son nom), et il a écrit une lamentation déchirante à son sujet, « Dieu se vengera des fils d'Edom (parce que ce sont les chrétiens qui l'ont tué), que Dieu les brûlera et les détruira et les anéantira ». Des mots terribles. Qu'est-il arrivé? Un juif a été tué. Pour nous, nous aurions dit merci qu'en vingt ans un seul a été tué, cela aurait été un miracle. Mais non, à son époque , aucun juif n'était tué, les Juifs étaient de partout . Ils géraient le pays, en Espagne. Ils étaient respectés. Aujourd'hui, ils deviennent fous parce qu'ils pensent que les «règles» sont les leurs, mais pas du tout. Ils ont vingt grands et vastes pays. Dieu merci, il existe maintenant des liens entre les Émirats et le peuple israélien. Cette haine doit cesser. Il est temps pour eux de nous donner .ce que nous méritons

7-13. Est-il permis de construire le temple en étant impur?

Une autre chose qu'ils m'ont fait remarquer. Le rabbin Itshak Brand d'Arad (il avait l'habitude d'envoyer de très beaux articles), m'a écrit que ce que j'ai dit que nous ne pouvions pas construire le Temple parce que nous sommes impurs (dépliant n° 222 lettres 5-7) n'est pas vrai. Parce qu'il y a une gemara à la fin d'Eruvin (page 105a) qui apporte un verset qui dit que lorsqu'il s'agit de rénover des choses dans le Temple, tout le monde peut entrer dans le temple pour réparer et éliminer l'impureté. L'idéal est d'employer des Cohen, le cas échéant, des Lévy, et sinon n'importe quel juif. Et ceux-ci doivent être purs. Et puis il y a une autre Braita qui dit: s'il n'y a pas de purs, on peut faire entrer des impurs. Et Rambam (lois du temple, chap 7) est d'accord avec cette opinion, et s'il n'y a pas de personnes pures, on peut employer des impures. S'il en est ainsi, même aujourd'hui, nous pourrons construire le temple. Ce sont les mots du Rambam. Cependant, étant donné qu'à priori il faut employer des Cohen purs, ou, au moins, avec des juifs purs, nous comprenons pourquoi Rabbi Akiva était pressé de construire le temple, à l'époque de Bar Kokhva. Il leur restait un peu de cendres de la vache rousse et les gens respectaient encore la pureté. Il s'inquiétait pour la suite. Peut-être même qu'il pensait comme le premier avis

Contactez: David Diai - Marseille 06.66.75.52.52 | Elazar Madar - Paris 06.05.95.36.72

qui ne permet qu'aux personnes pures de travailler dans le temple. Mais, le Rambam autorise même les impurs. Il n'est donc pas nécessaire Qu'Hachem nous purifie, comme je l'avais dit. Même si Hachem le fera, on pourra commencer la construction en attendant

8-14. Le mont du temple est à vous

Si c'est ainsi, qu'attendons-nous? la permission des Arabes? Nous ne viendrons pas nous battre avec eux pour une telle chose. Le moment viendra pour eux de venir nous donner cette place. Il nous diront: « c'est votre place, prenez -la! » Alors la Présence Divine sera révélée et tout ira bien. Il faut savoir que toute chose n'arrivera qu'avec le temps. Ne poussez pas l'heure. Une fois les Romains avaient un roi nommé «Constantin» (je pense) qui voulait permettre aux Juifs de construire le Temple, et a commencé à construire (c'est ainsi que je l'ai vu écrit). Et puis tout à coup, un feu a éclaté des profondeurs de la terre, et ils se sont tous arrêtés. (Et les chrétiens l'appelaient Constantin «l'hérétique», car il (... à renié le christianisme, merci beaucoup

9-15. Le sacrifice de Pessah après la destruction du temple

Mais, autre chose encore, il y a une michna dans le chapitre « Comment griller » (Pessahim 74a) qui dit: une fois, Rabban Gamliel a demandé à son serviteur Tavi d'aller lui griller le sacrifice de Pessah sur une broche. De quoi parle-t-il ? Y avait-il le sacrifice de Pessah à son époque ? ! Le Rachach, embêté par cette question, est contraint de dire qu'il s'agit de Rabban Gamliel le premier. Il aurait eu, lui aussi, un serviteur nommé Tavi (car on sait que Tavi était le serviteur de Rabban Gamliel II). Et c'est difficile de répondre ainsi . Mais il a rapporté des écrivains des nations du monde qui ont écrit que Bar Kochba avait construit le Temple. Il a ajouté : «Mais nous n'avons pas entendu cela des propos de nos sages» il ne leur fait pas confiance parce que les sages n'avaient pas dit cela. Et je pense que dans tout, il y a une certaine vérité. En réalité , Bar Kochba n'a pas construit le Temple, mais il a construit un autel, car à cette époque, ils savaient encore où se trouvait la place de l'autel, et ils y avaient offert des sacrifices. Entre-temps, ils ont sacrifié Pessa'h, parce que ce sacrifice a beaucoup plus de tolérance, car à Pessa'h si tout le public est impur on peut le sacrifier en étant impur (Pesachim 66b). Et Rabban Gamliel, cette année-là où Bar Kokhva avait construit un autel, avait dit à Tavi, son serviteur : «Va nous griller le sacrifice de Pessah sur une broche ». Cela est donc arrivé. Nous comprenons alors pourquoi Rabbi Akiva a institué la bénédiction : " אשר גאלנו וגאל את אבותינו ממצרים וגוא' כן ה' אלקינו ואלקי אבותינו הגינו למועדים ולרגלים אחר הבאים לקראתנו Qu'Hachem nous) לשולם. שמחים בבנין עירך. וששים בעבודתך" (Pessahim 116b). fasse arriver à de prochaines fêtes en paix, heureux de la reconstruction du temple, et de te servir...) (Pessahim 116b). Rabbi Akiva, heureux de la construction d'un autel, espérait alors la reconstruction du temple. Malheureusement, cela

ne s'est pas fait. Le moment n'est pas encore arrivé, et nous sommes encore en exil. Mais, il est interdit de désespérer. Il faut toujours être optimiste

10-16. Commencer par étudier, et ensuite écrire et interroger

Il y en a beaucoup qui ne connaissent pas les règles des versets. Ils m'envoient des livres sur la Torah. Mais il faut vérifier les sources avant d'écrire. Quelqu'un a écrit que les sages maudissent avec une intention de bénédiction, comme il y a dans la Guemara Beitsa p9. Mais il n'y a marqué là-bas. C'est dans Moed Katan p9. Pourquoi ne pas ouvrir la source? Ouvre et tu t'apercevas qu'à la p9 de Beitsa, il n'y a rien du tout. Il faut vérifier les sources. Un deuxième a envoyé une question Bamidbar ראשית עיריסותכם חלה תרימו תורה « il est marqué » Comme prémisses de votre pâte, vous prélèverez un) (ו:ז. votre pâte)? Que signifie le mot Quelle question extraordinaire?! ? Normalement, on dit Dans toute la bible, il n'est pas marqué une seule fois le mot qui est un terme employé par la Guemara. Dans la עיטה Tu peux éventuellement dire Torah, on parle de עיריסותכם et עיריסותכם que sont les mêmes mots, avec un Reich supplémentaire. Mais, cela n'est pas nécessaire, le langage des sages est simplement différent de celui de la Torah. Mais, comment peut-on poser une telle question ? Où avons-nous dans la Torah ? L'auteur répond alors que העיטה vu le mot cela nous enseigne que la Mane descendait même pour les Pareillement, le mot עיריסה (uirisa). (uirisa) n'est aussi jamais marqué. Alors, pourquoi discuter inutilement ? Il faut ouvrir les livres nécessaires pour .savoir si notre question a lieu d'être posé

11-17. Ajouter la lettre Hé en fin de mot, à l'impératif

Un autre s'interrogea aussi. Dans la paracha wayigach, il est écrit : « מהרו ועלו אל אבי ואמרתם אליו כי אמר בנה יוסף, שמן אלקים לאחן לכל מצרים, רדה אליו אל תעמוד » (ב' ז; יז) Béréchit) Hâtez-vous, retournez chez mon père et dites lui: 'Ainsi parle ton fils Joseph: Dieu m'a fait le maître de toute l'Égypte; viens auprès de moi, ne tarde point!). L'étudiant s'est demandé comment Yossef pouvait-il donner l'ordre à son père de se dépêcher de venir?! Je l'ai rencontré et lui ai expliqué que descend) n'est pas un ordre mais une demande) רדה le mot respectueuse. Lorsqu'on ajoute la lettre Hé, à la fin d'un mot à .l'impératif, c'est pour marquer du respect

12-18. La différence entre אל et לא

ne tarde pas). Le, אל תעמוד (De plus, Yossef a dit à son père c'est la négation avec respect. Les gens ne connaissent, אל mot Le Mechekh hohma écrit que et לא pas la différence entre אל, permet de donner un ordre, alors que le mot לא le mot c'est une forme de respect. Il a apporté une jolie preuve. Lorsque le roi Chelomo reçut les 3 femmes en dispute, il est écrit : « ותאמר האשה אשר בנה החי אל המלך כי נכברנו רוחמה אל בנה, ותאמור, כי אדוני תננו לה את הילד الحي והמת אל תמיתו, וזאת

אמרת גם לי גם לך יהה גורו. יען המלך ויאמר: תנו לה הילד החיה המת לא תמיתו ה'יא אמו » La mère de l'enfant vivant, dont « les entrailles étaient émues de pitié pour son fils, s'écria, parlant au roi: « De grâce, seigneur! Qu'on lui donne l'enfant vivant, qu'on ne le fasse pas mourir! » Mais l'autre disait: « Ni toi ni moi ne l'aurons: coupez! » Le roi reprit alors la parole et dit: « Donnez-lui l'enfant vivant et gardez-vous de le faire mourir: celle-ci est sa mère. » (Roi Simha demande pourquoi, dans sa demande, la femme dit ? לא תמיתו ה'יא ne le tuez point), alors que le roi dit ? לא תמיתו ה'יא Il répond que la femme supplie de ne pas tuer le petit, elle Tandis que le roi donne l'ordre de ne .אַל utilise alors le mot .לֹא pas le tuer, il doit employer le terme .אַל

13-19. Très jolie preuve du Birkate

Et j'ai une très jolie preuve du Birkate. Nous disons Au nous n'avons jamais début nous remercions et .אַל .אַל .אַל manqué de rien », et à la fin, on souhaite qu'on ne vienne jamais à manquer ». Pourquoi est-ce écrit, La raison est ?אַל et à la fin, avec ,לֹא au début, avec le mot évidente. Dans un premier temps, on mentionne la gloire et ensuite, on demande avec le ,אַל d'Hachem avec le mot Il faut donc étudier convenablement afin de pouvoir .אַל mot .écrire correctement

14-20. Rabbi Homeini Alouch a'h

Un autre géant est décédé le 3 Eloul: le géant Rabbi Homeini Alouch a'h. Le monde ne le connaît pas. Le pauvre a beaucoup souffert dans sa vie. Il avait un fils unique qui est décédé à l'âge de 13 ans. Il a immigré à Sfat. Il y a une synagogue à son nom. Il a écrit un livre de discours intitulé Chivti Wekoumi, un autre sur la Torah, un sur la Guemara, un Chout. Une nouvelle édition de son livre sur la Torah est sortie. Mais, celui qui reprend un livre doit avoir connaissance de l'auteur et de ses livres. Il faut prendre quelqu'un de compétent qui saura interroger lorsqu'il ne comprend pas un point, plutôt que d'envisager une explication inventée. Rabbi Homeini était un grand sage. J'ai des manuscrits à lui, une écriture fine sur le sujet de Rabbi Hanina (Pessahim 14a) et d'autres .sujets

15-21. Le Rav Adin Steinszals a'h

Nous avions aussi parlé du Rav Adin Steinszals. Je voulais ajouter quelque chose. J'ai 2 remarques dont je me souviens du Yated Neeman 5749. On m'avait cité des critiques qui n'ont , pour la plupart, pas leur place. Dans son explication sur la Guemara Berakhot, le Rav avait écrit que les horaires des prières étaient encore polémiqués, certains priant plus tard et d'autres plus tard. Alors, certains ont réagi : « pourtant la Michna a déjà fixé les horaires de prières. Celle du matin, jusqu'au milieu de la journée, celle de l'après-midi jusqu'au

soir...? ». Ces gens ne savent pas que l'auteur a fait Techouva grâce aux Habad, qui, comme beaucoup de Hassids, ne sont pas très pointilleux sur les horaires de prières. Il peut arriver à certains de prier assez tard. C'est pourquoi le Rav Adin a écrit .ainsi

16-22. Une question sur une question n'est pas une question

Autre chose. Il a aussi un livre sur les héros de la bible. Quelle critique ont-ils pu lui faire ? Qu'il ait écrit sur Samson qu'il était un héros non pas de manière naturelle, mais comme Hercules (je ne me souviens pas si c'était Hercules ou quelqu'un d'autre), c'est ainsi qu'il a écrit dans son livre de l'université moderne. Ils ont critiqué : « Comment comparez-vous le juste Samson à l'Hercule qui orbiterait autour de la terre? Avec quoi embrouillez-vous le cerveau? » Je n'ai rien à répondre (et je n'ai pas non plus à répondre). Mais ensuite, son livre est arrivé entre mes mains , et j'ai vu qu'il l'écrivait en questions. Quand il amène un homme de la Bible, il pose beaucoup de questions à son sujet et après avoir posé les questions, il y répond à toutes, et alors vous voyez que toutes les questions s'envolent. Rien, tout est clair. Samson était juste et craignant Dieu, et a sauvé Israël (comme Maimonide l'appelle dans les lois de l'interdiction de relations. Chapitre 13 Halacha 14). Que voulez-vous de lui? C'est ainsi que vous faites, posez la question et ignorez la réponse? Ceci n'est pas une manière .d'agir

17-23. Fraternité

Alors, comment le blâmez-vous pour des choses vaines et nulles? C'est ce dont je me souviens. Ce n'est pas comme ça qu'on fait. Ce n'est pas ainsi. La haine terrible qui existe entre nous et nos frères ultra-orthodoxes et nos frères non-pratiquants et nos frères religieux - est désolante. On ne doit pas agir ainsi. Le mois d'Eloul est un mois de repentir, le mois de miséricorde. Nous devons nous unir, cesser de parler ni du Rav Kook, ni du Hazon Ich, ni de personne. Certains ont commis une erreur il y a deux cents ans à cause des guerres concernant Chabtai Tsvi. Mais, maintenant, passons à autre chose. Que Dieu nous bénisse et aie pitié de nous et nous écrive pour une bonne et bénie année, et arrête ce Corona qui nous ronge partout, plus de huit cents qui sont morts jusqu'à présent, à cause de nos fautes. Que Dieu nous bénisse et ait pitié de nous et nous donne tout le bien du monde, une année .commencera et ses bénédictions. Amen ainsi soit-il

Celui qui a béni nos saints patriarches Abraham, Itshak et Yaakov, bénira tous les auditeurs en direct, à la radio et les lecteurs du feuillet. Que ces mots puissent avoir un impact positif sur leurs cœurs, en bénédiction. Pour moi également. Que nous puissions alors mériter une bonne et longue vie, et .beaucoup de bonheur pour le peuple d'Israël. Amen weamen



ONEG SHABBAT

N°450 - Ki Tavo 5780

Feuillet dédié à l'élevation de l'âme d'Esther Bat Hélène

CROIRE AUX MIRACLES, par le Rav Nissim Yagen z''l

Rav Nissim Yagen raconte qu'un jour, alors qu'il donnait un cours dans une maison, un homme vint le voir et se mit à lui parler très durement, soutenant que le Rav proférait des bêtises et s'adonnait à un véritable bourrage de crânes. En fait, quand un homme réagit de cette façon, c'est un signe que la chose lui fait du mal. S'il porte la contradiction, c'est qu'il ne veut pas avouer que le Rav a raison, mais qu'il a tout simplement honte. Le Rav lui dit alors : « Mon cher, tu feras Teshouva avant tout le monde ! ».

L'homme, choqué, répondit : « Même dans mes rêves les plus lointains je ne fais pas Teshouva ! ». A cela, le Rav Nissim dit : « Mais qui t'as parlé de rêve ? Dans la réalité tu feras Teshouva ! ». C'est alors que l'homme, effronté comme jamais, leva sa main gauche et proclama devant toute l'assemblée en riant : « Que vous soyez tous témoins : lorsque pousseront des poils dans la paume de ma main, alors je ferai Teshouva ! ». Le Rav répondit avec joie, « Amen !! ». Quelques jours plus tard, un homme rendit visite au Rav Nissim Yagen dans son bureau : c'était le même jeune de la fameuse soirée. Mais cette fois, il portait une kippa, et des Tsitsits sortaient de sa chemise. Il se tenait devant l'entrée, comme gêné. Il s'approcha et dit alors : « Rav Yagen, vous vous souvenez de moi ? Vous aviez raison, je suis effectivement le premier à avoir fait Teshouva ! ». Des larmes se mirent à couler de ses yeux. Il raconta que le lendemain du cours, il était en route pour son magasin qui se trouve à Yafo, lorsqu'il fit un accident au cours duquel un camion lui blessa gravement la main. Toute la chair de sa paume s'était arrachée. On le transporta à l'hôpital et les médecins décidèrent de lui faire une greffe de peau. Pour cela, il fallait prélever de la chair d'une autre partie du corps. Ils choisirent l'endroit adéquat et procédèrent à l'opération. Au bout de quelques jours, quelle ne fut pas sa surprise quand il s'aperçut qu'à l'endroit même de la greffe avaient poussé.... des poils !

Il faut savoir qu'il existe un niveau encore plus grand pour revenir vers Lui : c'est de prendre conscience, de soi-même, sans passer par des épreuves, qu'il n'y a rien au dessus de LUI, qu'IL est Seul et Unique, et qu'il n'y a pas d'autre choix possible dans la vie que de respecter la Torah et les Mitsvots.

LEILOU NISHMAT Shaoul Ben Makhlouf • Ra'hel Bat Esther Yaakov ben Rahel • Sim'ha bat Rahel

KADDISH, selon le Or Daniel



Chaque matin, un homme âgé avait l'habitude de distribuer des bonbons aux enfants du quartier. Il était très discret et personne ne le connaissait réellement. Un matin, ils l'attendirent, mais il ne vint pas. Et ce, pendant plusieurs jours. La police fit une enquête et s'aperçut qu'il était mort chez lui.

Le Rav du quartier fit des recherches et découvrit qu'il avait un fils. Il le contacta et lui apprit la terrible nouvelle, mais cela n'avait pas l'air de trop l'affecter. Effectivement, il n'avait pas vu son père depuis plus de 20 ans et ne sentait donc pas concerné pour l'enterrement. Le Rav lui expliqua pourtant l'importance pour lui de dire le Kaddish, mais il pensait que cela ne changerait plus rien, maintenant que son père était mort. Le Rav fit tout pour le convaincre et, à force de persévérance, obtint finalement son accord d'être présent à l'enterrement, qui fut fixé le lendemain matin à 8h00 précises. La cérémonie commença rapidement et au moment où le fils s'approcha pour dire le Kaddish, son portable se mit à sonner. Il l'éteint... mais sonna de nouveau avec insistance. Après avoir récité le Kaddish, il répondit et ses yeux se figèrent. Sa fille hurlait à l'autre bout du fil. Elle voulait savoir s'il était déjà arrivé au travail. Il lui rappela qu'il était à l'enterrement de son père et serait, de ce fait, en retard ce matin au bureau. Elle était en fait en train de regarder la télévision, quand un flash spécial stoppa net les programmes : le vol AA11 de la compagnie American Airlines venait de percuter la face Nord des World Trade Center... à l'endroit où il devait travailler à cette heure, s'il n'avait pas été retenu par l'enterrement de son père.

Le 'Hafets 'Hayim déclare : « Quel secours pour le peuple d'Israël si chacun se réunissait aux trois prières journalières pour répondre « AMEN YEHE SHEME RABA », des milliers de personnes seraient sauvées de la mort ».

Découvrir ce Farailot dans une Guionne

UNE LEGERE FAUTE, selon le Rav Mordekhaï Miller



A Rosh Hashana, l'homme est jugé sur pièces et le Juge n'a devant que des faits concrets. A Kippour, ce jugement remonte jusqu'à la source de ses actes et embrasse d'un coup tout ce qui le concerne : ses traits de caractère, les capacités enfouies en lui, ce qui a été, ce qui aurait pu être et ce qui sera peut-être.

Hashem prend tous ses éléments en considération et, dans Sa Miséricorde, Se montrera parfois indulgent, jugeant que la personne n'a pas agi intentionnellement ou a péché malgré elle. D'un autre côté, IL verra, dès l'origine, où peut mener une négligence ou une faute bénigne, et la personne doit aussi en prendre conscience. Nous devons ainsi remonter jusqu'à la source de nos agissements et examiner d'un œil sévère toute disposition négative qui a pu se frayer un chemin en nous.

Vérifions si, en nous laissant aller à quelque faute banale, nous n'avons pas laissé pénétrer en nous une plus grave par l'infime ouverture, insignifiante au départ, qu'à créé cette « faute légère ».



*Vous désirez recevoir 1 Halakha par jour sur WhatsApp ?
Enregistrez ce numéro dans vos contacts et envoyez le mot
« Halakha » au (+972) (0)54-251-2744*

■ MOUSSAR, selon le Rav David 'Hanania Pinto



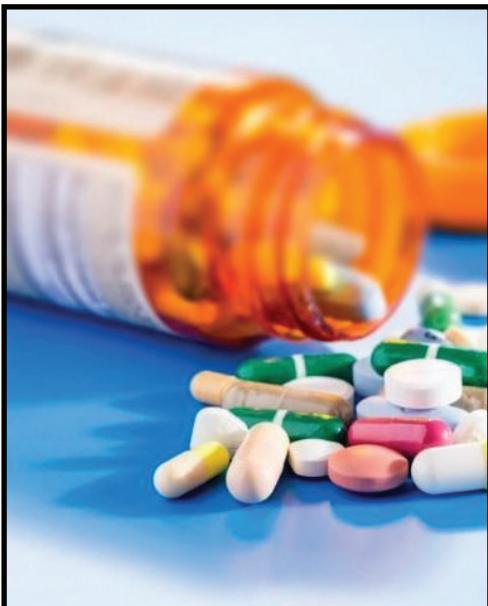
Le Rama écrit dans Or Hah'aim 624,5 : « Ceux qui sont attentionnés commencent immédiatement à la sortie de Yom Kippour à construire la Soucca pour aller d'une Mitsva à une autre ». On peut encore dire qu'à Yom Kippour, la foi se renforce dans le cœur de l'homme parce qu'il se confesse devant le Roi des rois et Lui demande pardon de toutes ses fautes, c'est pourquoi c'est une Mitsva qu'il juxtapose à sa foi la pratique de la Torah et des Mitsvots. Or la Mitsva de SouCCA comporte les deux, la Torah et la Mitsva.

Comment ?

Car que la SouCCA ressemble au Temple que fait l'homme pour y faire demeurer la Shekhina. Or le Roi Shlomo a inauguré le Beth Hamikdash à Souccot, bien que sa construction fut terminée en 'Heshvan. Il l'a tout de même inauguré en Tishri, immédiatement après Yom Kippour, pour nous enseigner que tout homme doit faire comme lui. Après avoir manifesté sa foi, passer à la Torah et aux Mitsvots, car la foi seule ne subsiste pas quand elle ne s'accompagne pas de la Torah. Or il n'y a pas de plus grande étude de la Torah que lorsque l'homme s'exile d'un endroit à l'autre. A Souccot, chacun sort de sa maison et rentre dans sa SouCCA.

« Pourquoi faisons-nous une SouCCA après Yom Kippour ? Pour te dire qu'à Rosh Hashana, le Saint bénit soit-il juge toutes les créatures, et à Yom Kippour Il scelle le jugement. Peut-être que les Bneï Israël ont été condamnés à l'exil, c'est pourquoi ils font une SouCCA et s'exilent de leur maison vers la SouCCA , afin que le Saint bénit soit-il le leur compte comme s'ils avaient été exilés en Babylonie ».

■ MEDICAMENTS A YOM KIPPOUR, selon le Rav Cohen Arazi



Le fait de prendre des comprimés sans goût est autorisé en cas de maladie, même si cette maladie ne présente aucun danger. S'il est possible de l'avaler sans eau, c'est l'idéal. Si cela est impossible, il faut l'avaler avec un peu d'eau qu'on a rendu amère (en y introduisant un peu de sel, ou de poudre de bicarbonate de soude etc.). De cette façon lorsqu'on boit cette eau, il n'y a qu'une interdiction d'ordre Rabbinique et non Déoraïta, et les Sages ont autorisé une telle chose en cas de maladie ou de très grande douleur (Shoulkhan Aroukh' chapitre 612 et telle est l'opinion du Rav Oyerbah', du Or Letsion Tome 4 etc.).

S'il s'agit d'une migraine et que vous savez que de toute les façons elle va aller en s'empirant, alors c'est permis de prendre un médicament dès les premiers symptômes.

Leilouï Neshamot Meyer Ben Lea • Lea Bat Nina • Rebbouna Perla Ben Chaya Rebbouna Chaya Ben Esther • Avraham Ben Esther • Helene Bat Haïma • Raphael Ben Lea • Ra'hel Bat Rzala • Aaron Hm Ben Helene • Yossef Ben Rechaima • Daisy Deïa Bat Georgette Zohara • Raphael Ben Myriam • Khalfa Ben Levana • Raymond Khamous Ben Yehonan • Attouchi Daudji ben Sarah Berda • Celine Emma Lea Bat Sarah • Samuel Shalom Ben noun ben Yaël

torahome.contact@gmail.com



Le Rav Ye'hia Benchetrit raconte une conférence cette incroyable histoire qui bouleversa l'assistance.

Un Jeudi soir, alors qu'elle rentrait de son travail, une femme eut un terrible accident de voiture. L'ambulance l'accompagna à l'hôpital en extrême urgence et le diagnostic fut catastrophique : un œdème de la « taille d'une orange » s'était formé dans le cerveau et les médecins ne lui laissaient que quelques heures à vivre. Le mari, bien que non religieux, contrairement à son épouse, appela immédiatement le Rav Benchetrit, qu'il connaissait bien, pour lui demander quoi faire dans

une telle situation. Ce dernier lui répondit qu'au vue de la gravité du moment, il fallait qu'il prenne immédiatement une Mitsva sur lui, n'importe laquelle ! L'époux accepta mais ne précisa pas de quoi il s'agissait : c'était entre lui et Hashem.

Il resta auprès de son épouse durant tout le Shabbat à prier qu'elle ne quitte pas ce monde.

Motsaé Shabbat, le Rav Benchetrit reçut un coup de fil du mari : « Rav !! L'œdème a disparu !! Il a comme fondu ! Les médecins disent que le pronostic vital n'est plus engagé mais qu'elle restera dans le coma jusqu'à la fin de sa vie ».

Le Rav ne savait comment réagir et lui dit de continuer de prier Hashem. Le Dimanche matin, un véritable miracle se produisit : la femme se réveilla de son coma ! Le mari, tout excité, mettait le Rav Benchetrit au courant de chaque avancée de la situation. Quand le téléphone sonna Lundi matin, le Rav s'apprêtait à sortir de la maison, mais ce qu'il entendit de l'autre côté du fil le laissa sans voix : la femme s'était réveillée et ne présentait aucune séquelle !!! Elle sortait de l'hôpital. C'est alors qu'il décida de rendre visite au couple. Il demanda au mari quelle Mitsva il avait pris sur lui et ce dernier lui répondit : Shabbat ! Avant de se marier, ce dernier promit à sa future épouse qu'il ferait Shabbat une fois mariés, mais il n'avait pas tenu sa promesse. Elle en fut très peiné et extrêmement gênée vis à vis de ses parents qui étaient très pieux. Nous ne connaissons pas les comptes d'Hashem mais l'accident de voiture changea la vie de ce couple, devenus pratiquants.

Dans certains évènements de notre vie, nous voyons le mal, mais en fait, ce n'est que du bien que nous avons du mal à percevoir, car c'est le but d'Hashem : nous prodiguer que du Bien !

לפואת לשלמה לשורה בת רבקה • שלום בן שורה • לאאת בת מרים • סימון לרוד בת אסתר • אסתר בת חיימוד • מרקייז דוד בן פורטוגז • יוסף זיימן בן מרדכי
בידרונגה • אליזא בן מרים • אלישע רוזל • יוחנן בת אסתר חמיליסל בת לילא • קמייסת בת לילא • תינוק בן לאאת בת סרדה •
אהובת על בת סוזן אמריטה • אסתר בת אלך • טיטטה בת קומונא • אסתר בת שרוד

MAYAN HAIM

edition

KI TAVO

Samedi
5 SEPTEMBRE 2020
16 ELOUL 5780

entrée chabbat : entre 19h06 et 20h26
selon votre communauté
sortie chabbat : 21h13

- 01** Ressembler au créateur
Elie LELLOUCHE
- 02** Arami Oved Avi Vayered Mitsrayma
Raphéï ATTIAS
- 03** Quand le cadeau sait se partager
Arié Leib ANCONINA
- 04** Miracles individuels, miracles collectifs
Yo'hanan NATANSON

RESSEMBLER AU CRÉATEUR

Rav Elie LELLOUCHE

En dévoilant à Moché, après avoir pardonné à son peuple la faute du veau d'or, les treize attributs de Sa miséricorde, Hashem n'a pas seulement édifié le premier de nos prophètes quant à l'ampleur de Sa bienveillance à l'égard d'Israël et de l'humanité. Selon la Guémara (Roch Hachana 17b), les *Chéloch Éssré Midot*, au-delà d'un témoignage sur la portée de la bonté divine, possèdent une vertu exceptionnelle. Ainsi, Rav Yéhouda nous enseigne qu'une alliance est scellée avec ces attributs divins, alliance conférant à ces derniers un pouvoir protecteur; «*Bérith Kérouta LéYoud Guimel Midot ChéÉnan 'Hozrot Réikam*» : «Une alliance est scellée avec les treize attributs de miséricorde en vertu de laquelle ils ne restent pas sans effet». Dans le même ordre d'idées, la Guémara rapporte, au nom de Rabbi Yo'hanan, la promesse, faite par Hashem à Moché, garantissant le pardon des fautes du 'Am Israël dès lors que celui-ci agira devant Son Créateur selon l'ordonnancement des treize attributs de miséricorde.

Reste à savoir ce que l'expression «agira devant Son Créateur» recouvre réellement. S'agit-il simplement de réciter les deux versets déclinant ces treize traits de bienveillance divine, ou bien faut-il que nous nous inspirions de l'exemple que Hashem nous donne afin d'acquérir, nous aussi, ces marques de bonté ? Cette question, dont se fait l'écho Rav Yts'hak Mirski (Héguiyon Halakha Vol. 3), a fait l'objet d'un débat entre nos Sages. S'il ressort de la Guémara, citée en référence, que la simple déclamation suffirait à susciter le pardon divin, Rabbénou Bé'hayé y met, cependant, une condition. En effet, parvenir à éveiller la miséricorde du Maître du monde, en déclinant les Chéloch Essré Midot, requiert une ferveur absolue.

C'est le sens du propos par lequel Rabbi Yo'hanan introduit l'enseignement qu'il délivre, relatif à la vertu expiatoire de ces attributs divins. Le Sage de Tivéria s'arrête sur l'expression «**Il (Hashem) passa face à lui (Moché) avant de déclamer (les treize attributs de miséricorde)**»: «*Vaya'avor Hashem 'Al Panav Vayikra*» (Chémot 34,6). Cela nous enseigne, explique Rabbi Yo'hanan, que Hashem S'enveloppa à la manière d'un officiant (qui s'enveloppe du Talith)... puis dit à Moché : que les Béné Israël agissent de la sorte et je leur pardonnerai. Or, s'envelopper à la manière d'un Chélia'h Tsibour ne peut se réduire à l'accomplissement d'un rituel désincarné. Il s'agit, comme le précise le Maharal, de mobiliser toute son énergie afin de parvenir à focaliser son être tout entier sur chacun de ces traits de bienveillance.

Cependant, pour plusieurs commentateurs, la promesse divine d'absolution des fautes associée au treize attributs, ne peut se limiter au fait de les réciter, quand bien même l'on y mettrait tout son cœur. Ainsi, le Chéné Lou'hot HaBérit (Le Chlah HaKadoch) voit dans l'expression «*Ya'assou LéPhanay KaSéder Hazé*»: «Qu'ils (les Béné Israël) agissent selon cet ordonnancement» (À savoir les Chéloch Essré Midot), un appel du Créateur à suivre Son exemple. Cet appel constitue, d'ailleurs, rien moins que l'une des 613 Mitsvot recensées par le Rambam et à laquelle fait référence le verset de la Paracha Ki-Tavo qui énonce: «*VéHalakhta BiDrakhav*; «Tu marcheras dans Ses voies» (Dévarim 28,9).

Car adhérer au projet divin consiste avant tout à s'inspirer au quotidien des vertus par lesquelles le Créateur témoigne de Sa bienveillance infinie à l'égard de Ses créatures. Que l'on ne se méprenne pas ! Ces vertus ne consistent pas en une sorte de renoncement ou de démission quant aux exigences auxquelles nous devons répondre. En analysant, précisément, chacun de ces treize attributs, l'on peut mesurer l'alchimie complexe et subtile qui gouverne la mise en œuvre de la miséricorde divine. Tout en prudence, en attente, en considération, en dépassement, la relation qu'établit Hashem avec Son monde invite chacun d'entre nous à faire triompher la part divine dont il est doté.

Certes l'enjeu est de taille, mais nos Maîtres nous offrent un moyen de le relever. En effet, la Halakha stipule que les Chéloch Essré Midot ne peuvent être récitées en tant que prière et supplication qu'en présence d'un Minyan, du fait même de leur sainteté (Choul'han 'Aroukh Ora'h Haïm 565,5). Le frère du Maharal dans le Séfer Ha'Haïm justifie cette condition par la vertu expiatoire unique inhérente à ces attributs. Or, comme nous l'avons vu, selon le Chlah HaKadoch cette vertu exige une parfaite adéquation aux qualités divines que nous déclamons. S'il est difficile pour un particulier de parvenir à cette adéquation, il apparaît, en revanche, à la portée d'une collectivité telle qu'un Minyan d'y arriver, chacun de ses membres étant à même de parfaire un des aspects qui caractérise chacun des attributs divins. Ainsi, en conjuguant harmonieusement, à travers l'énoncé des multiples facettes de la bonté de Hashem, les qualités individuelles dont ils sont détenteurs, les hommes attestent de leur ardent désir de relayer sur terre, dans son absolue intégrité, le message porteur d'une indulgence valorisante du Créateur.

Ce Shabbat, nous lirons la Paracha Ki Tavo qui commence par l'ordre que Hachem donne aux enfants d'Israël d'apporter les prémices de leur terre (Bikourim) au Temple.

Lors de la remise au Cohen du panier contenant les Bikourim, l'agriculteur sera appelé à reconnaître les bienfaits que Hachem nous a prodigués en créant notre peuple et en nous amenant jusqu'à la Terre d'Israël. Cette déclaration comporte cinq versets (Dévarim XXVI, 5-9).

Nous nous intéresserons particulièrement au premier de ces versets :

« ...L'Araméen a cherché à perdre mon ancêtre ; celui-ci descendit en Égypte, y séjourna en petit nombre et y devint un peuple grand, puissant et nombreux »

(Dévarim XXVI, 5)

Plusieurs questions se posent concernant ce verset :

Qui est l'Araméen dont on parle ? Est-ce l'Araméen qui a cherché à perdre mon père ou est-ce mon père qui était un Araméen perdu ? Enfin quel lien y a-t-il entre le début du verset (« Arami ovéd avi ») et la descente en Égypte (« vayéred mitsrayma ») ?

- **Onkelos (35-120)** traduit ainsi ce verset dans son Targoum : «... Lavan l'araméen a voulu perdre mon père et il descendit en Égypte... »

- **Rachi (1040-1105)** donne l'explication suivante :

Il rappelle ici les bontés de Hachem : « L'Araméen voulait faire aller mon père à sa perte » - Lavan voulait déraciner la totalité [d'Israël] lorsqu'il a poursuivi Ya'akov. Et puisqu'il a eu l'intention de le faire, Hachem le lui a porté à son compte, car le Saint bénî soit-Il porte à leur compte les intentions des idolâtres comme s'ils les avaient mises à exécution.

- **Le Rachbam (1080-1160)**, quant à lui, considère que c'est Abraham qui est le père araméen perdu et exilé puisqu'il a dû sur l'ordre de Hachem quitter sa terre natale: Aram !

- **Rabbi Abraham Ibn Ezra (1089-1164)**, explique que « *Oved* » est un verbe intransitif et qu'on ne peut donc pas traduire le verset par « L'araméen a voulu perdre mon père. » Il faut

comprendre que c'est « mon père Ya'akov qui était un araméen perdu (dans le sens de pauvre) ». C'est aussi l'interprétation de Sforno (1475-1550) et de Rabbénou Bé'hayé (1255-1340).

- L'opinion d'Ibn Ezra est rejetée par Rabbi Eliahou Mizrahi (1435-1526) ainsi que par le Maharal de Prague (1525-1609) dans son commentaire «Gour Aryé», qui soutiennent l'explication donnée par Rachi.

- D'ailleurs, c'est l'interprétation de Rachi qui semble retenue par nos Sages, puisque nous pouvons lire dans la Hagada de Pessa'h :

Viens apprendre ce que Lavan l'Araméen a projeté de faire à notre père Ya'akov; car Pharaon a seulement décrété que les enfants mâles devaient être mis à mort, mais Lavan a projeté de tout déraciner, comme il est dit : « **L'Araméen a cherché à tuer mon père qui est descendu en Égypte...** »

Reste à établir le rapport entre les méfaits de Lavan et la descente de Ya'akov en Égypte.

- D'après Rachi, il semble que les deux événements ne sont pas liés et que ce n'est pas Lavan qui a entraîné le départ vers l'Égypte. Il veut tout simplement nous faire comprendre que dans ces deux situations, comme dans d'autres, Hachem n'a pas permis à ceux qui se sont dressés contre nous de nous exterminer.

- **Le Netsiv (1817-1893)**, dans «Ha'mek Davar», explique que c'est parce que Lavan a fait preuve de cruauté vis à vis de Ya'akov en voulant tout déraciner, que Hachem a décidé que le décret d'exil de « *Brit Ben Habétarim* » (Béréshít 15,13) ne serait pas exécuté en Aram mais plutôt en Égypte.

- **Rabbi Moché Alchikh (1508-1600)** considère que c'est bien Lavan qui a été la cause de la descente de Ya'akov en Égypte. En effet, si Lavan ne s'était pas comporté de manière malhonnête et n'avait pas trompé Ya'akov en substituant Léa à Ra'hel, il n'y aurait pas eu d'inimitié entre ses enfants. Yossef aurait été le fils aîné reconnu par tous ses frères qui ne l'auraient pas vendu et la descente de la famille en

Égypte n'aurait pas eu lieu.

- **Rabbi Its'hak 'Arama (1420-1494)**, dans «Akédat Its'hak», écrit que selon le sens littéral de la Torah, il ne semble pas que Lavan voulait éliminer Ya'akov, ni qu'il voulait lui faire du mal. Au contraire, il lui a donné ses filles et c'est dans sa maison que Ya'akov a acquis des richesses et des biens. Lorsqu'il est parti de chez Lavan, celui-ci ne lui a fait aucun mal, et même lorsqu'il l'a poursuivi, c'est parce qu'il «avait conduit ses filles comme des prisonnières de guerre» et aussi parce qu'on avait dérobé ses dieux. Après s'être expliqués, ils se sont quittés en paix. Et même en supposant qu'il avait projeté de lui faire du mal, quel lien cela a-t-il avec la descente en Égypte ?

Il n'en reste pas moins que le texte de la Hagada dit que c'est l'araméen Lavan qui a voulu tuer notre ancêtre et que celui-ci (Ya'akov) est descendu en Égypte.

Selon le Rav Arama, la Hagada veut nous donner la raison naturelle qui les a conduits en Égypte. C'est la haine et la jalousie des frères de Yossef à son égard qui ont causé l'exil en Égypte. Cette jalousie et cette haine des tribus sont des traits de caractère négatifs qui ne sont pas dignes des descendants de nos Saints Patriarches.

Il semble que ces défauts proviennent du côté maternel, car aussi bien Rivka, que Ra'hel et Léa étaient de la famille de Lavan (sœur et filles). C'est donc Lavan qui a transmis aux tribus ces traits de caractère qui ont entraîné la vente de Yossef et la descente en Égypte.

« Quand tu seras arrivé dans le pays que Hashem, ton Éloqim, te donne en héritage, quand tu en auras pris possession et y seras établi, tu prendras des prémisses de tous les fruits de la terre, récoltés par toi dans le pays que Hashem, ton Éloqim, t'aura donné, et tu te mettras dans une corbeille; et tu te rendras à l'endroit que Hashem, ton Éloqim, aura choisi pour y faire régner Son Nom »

(Deutéronome 26,1-2)

Ce verset de prime abord nous trouble. Il est fait d'abord référence aux conditions strictes qu'impose la réception de la terre d'Israël. Un certain nombre d'actions qui s'y attachent nous sont présentées dans la Parasha: prélevement de la dîme, apport des prémisses des animaux et des cultures au Temple, etc.

Pourtant, le verset laisse entendre que cette terre d'Israël est l'objet d'un don, un cadeau en soi.

Mais qu'est-ce qu'un cadeau ? Le principe du cadeau n'est-il pas d'exclure toute attente en retour, ou du moins de ne pas prétendre à quelque contrepartie que ce soit ? Dès lors, comment comprendre cette dialectique que le verset nous impose ?

On peut élaborer sur l'idée suivant laquelle le cadeau fait l'objet d'un engagement social. Le moindre des cadeaux entraîne la gratitude du récipiendaire. Un cadeau plus conséquent fera de lui l'obligé du donateur. Cette situation peut présenter le caractère d'une contrainte, dont on ne pourrait reprocher à notre bénéficiaire de vouloir se dispenser. Dans notre cas, il apparaît que la terre d'Israël peut être assimilée à un cadeau de grande valeur, dont l'importance peut exiger bien plus qu'une simple gratitude envers Hashem.

Ainsi, les injonctions de notre Parasha exprimeraient la contrepartie de ce cadeau. On pourrait presque s'essayer à paraphraser la parole de Hashem en ces termes « Je vous ai fait don d'une terre où coulent le lait et le miel, vous Me devez en retour vos prémisses ».

Pourtant, il semble qu'il n'en est rien.

[La personne qui donne sa dîme agraire au Temple dit :] « Regarde ici-bas depuis Ta sainte résidence, depuis les Cieux, et bénis Ton peuple Israël. »

(Deutéronome 26,15)

L'impertinence avec laquelle s'exprime la personne qui apporte sa dîme peut nous surprendre. Comment exiger une contrepartie en échange de la dîme agraire déposée. Nous venons donc de basculer dans un tout autre rapport, un rapport de force avec Hashem, dans lequel notre individu réclame une contrepartie de son cadeau symbolique: en échange de sa dîme, il demande à Hashem de bénir ses efforts par un succès qui dépasse ce qui pouvait être raisonnablement escompté. Admettons que cette dîme agraire ou ces prémisses aient de la valeur au regard de Hashem au point que que notre Hébreu puisse prétendre en exiger autant, et qu'un échange s'opère.

Il nous faudra cependant expliciter ce concept de bikourim pour comprendre l'importance que celui-ci revêt. Attardons-nous plutôt sur le lot réservé à cet Hébreu si exigeant.

« [Si tu restes fidèle à l'alliance de D.ieu,] toutes les bénédictions qui suivent te poursuivront et te dépasseront. »

Deutéronome 28,2

Il nous est enseigné que, lors du Nouvel An juif (Roch HaChana), D.ieu décide de nos moyens de subsistance et de notre santé pour l'année à venir. Et cependant, inlassablement nous réclamons la santé, la subsistance et bien d'autres bénédictions divines. À quoi correspond cet entêtement des individus lorsque tout a déjà été décrété à Roch HaChana ?

Le présent verset nous apprend que les bénédictions de D.ieu nous « poursuivent » et nous « dépassent » à la fois. À Roch HaChana, toutes les bénédictions nécessaires pour leurs objets respectifs nous sont destinées (nous « poursuivent ») jusqu'à un certain degré de réalité où elles attendent d'être déployées (de nous « dépasser ») selon la mesure qui semble justifiée. Nous devenons les acteurs des bienfaits qui nous sont dispensés lorsque nous nous

conduisons en accord avec les règles édictées.

[Moshé dit au peuple juif : « Vous devez demeurer fidèles à votre alliance avec D.ieu] afin de connaître le succès dans tout ce que vous entreprendrez. »

Deutéronome 29,8

Le mot hébreu désignant ici « connaître le succès » (taskilou) signifie également « comprendre ». Ce verset sous-entend ainsi qu'en accomplissant les commandements de D.ieu nous « comprendrons tout ce que nous sommes censés faire ». Nombreux sont les temps de la vie qui nous voient lutter pour déterminer comment agir afin de bénéficier d'un environnement serein. Vivre en accord avec les prescriptions de la Torah nous rend sensibles à la Volonté divine. Et, par voie de conséquence, cela nous aide à décider comment agir dans l'esprit de cette même Volonté divine dans les domaines de la vie qui ne sont pas formellement régis par des commandements spécifiques.

Ainsi, un lien se tisse entre Hashem et le peuple d'Israël, par l'intermédiaire d'un échange nécessaire, qui donne lieu à la réception de la terre d'Israël, en cadeau. Par ce biais se crée et se développe une interaction qui conditionne l'individu à s'épanouir et se réaliser sur la terre d'Israël, et à son tour à participer d'un environnement proactif, par le respect des commandements et leur étude.

MIRACLES INDIVIDUELS, MIRACLES COLLECTIFS

Yo'hanan NATANSON

« Moïse fit appel à tout Israël, et leur dit: «Vous-mêmes, vous avez vu tout ce que Hashem a fait à vos yeux, dans le pays d'Égypte, à Pharaon, [...] ces grandes épreuves dont tes yeux furent témoins, ces signes et ces prodiges extraordinaires. [...] Je vous ai fait marcher quarante ans dans le désert, vos vêtements ne se sont pas usés sur vous, [...] Du pain, vous n'en avez pas mangé [...] afin que vous sachiez que Je [suis] Hashem votre Éloqim.» »

(Devarim 29,1-5)

La Torah nous enseigne qu'après la mort de leur père, les frères de Yossef s'inquiétèrent de ce qu'allait être son attitude à leur égard. Il les haïssait peut-être vraiment pour ce qu'ils lui avaient fait subir, et à présent, il allait assouvir contre eux sa vengeance (Bereshit 50,15). Le Midrash Tan'houta (Waye'hi) explique un des motifs de cette appréhension: lorsque Yossef passait à proximité de la fosse dans laquelle ses frères l'avaient jeté avant de le vendre comme esclave, il prononçait la *berakha* appropriée : Béni sois-Tu, qui as accompli pour moi un miracle en ce lieu.

Rabbi Yechezkel Libshitz (1864-1932), auteur du séfer HaMidrash veHaMa'asseh (cité par Rabbi Yitz'hoq Adlerstein), s'étonne de ce Midrash : qu'y avait-il de si remarquable dans le comportement de Yossef, dont ses frères auraient dû s'alarmer ? Il ne faisait qu'accomplir ce qu'exige la *halakha*. Qu'est-ce qui les inquiétait tant ?

À la réflexion cependant, la *berakha* de Yossef avait bien quelque chose de particulier. Si sa vie fut épargnée ce jour-là dans la fosse, ce n'était pas la dernière fois que Hashem accomplissait pour lui un miracle. Certainement plus significative fut sa libération de la prison et son élévation quasi immédiate au poste de vice-roi d'Égypte.

Or, la Halakha demande au bénéficiaire de plusieurs miracles de tous les évoquer lorsqu'il se trouve là où un seul d'entre eux s'est produit (Shulkhan Aroukh, Orakh 'haim 218:5). Si Yossef voulait s'acquitter de son obligation, il aurait dû inclure l'autre miracle à sa bénédiction.

Peut-être Yossef accordait-il peu de valeur à sa position éminente en Égypte. Il n'avait jamais cessé d'éprouver la nostalgie des jours heureux où il vivait dans sa famille, étudiant la Torah avec son père. Son rôle actuel lui pesait peut-être tant qu'il ne considérait absolument pas son accession au pouvoir comme un miracle.

Et c'était précisément cela, la crainte des frères ! En faisant retour sur leur agissements coupables vis-à-vis de Yossef, ils pouvaient trouver une consolation, comme il le leur avait dit lui-même, en ceci que leur mauvaise intention avait été retournée par Hashem en une grande bénédiction, pour Yossef et pour la famille (Béréshit 46,5).

Mais en écoutant sa *berakha* au bord de la fosse, ils constatèrent que Yossef ne mentionnait pas le miracle de son élévation à la grandeur égyptienne. Ils comprirent qu'il ne la voyait pas comme une si grande bénédiction pour lui. S'il en est ainsi, pensèrent-ils, rien ne viendra atténuer le tort que nous lui avons causé. Et ils commencèrent à craindre pour leurs vies. Ainsi apparaît la précision dans le choix des mots de nos Sages de mémoire bénie. Les frères de Yossef connurent la crainte lorsqu'ils entendirent les mots « *bammaqom hazzé* » en ce lieu, et non dans d'autres...

De la réponse de Yossef aux craintes de ses frères, on voit qu'ils ne comprenaient pas du tout son état d'esprit. En vérité, il considérait son accession au pouvoir comme importante et chargée de signification, parce qu'elle lui avait permis de sauver sa famille, et par conséquent le projet d'Israël, de la dure famine qui régnait en Kéna'an. Il appréciait ce miracle à sa juste valeur, et en était reconnaissant au Créateur du Monde.

Mais dans ce cas, pourquoi ne mentionnait-il pas cette dernière intervention miraculeuse, lorsqu'il se trouvait au bord de la fosse, là où sa vie fut sauvée, alors même que ses frères avaient initialement résolu de le faire mourir ? Peut-être la différence tient-elle au bénéficiaire ou aux bénéficiaires du miracle.

Lorsqu'une personne mentionne un miracle accompli pour elle, il est normal qu'elle se souvienne également de tous ceux dont elle a bénéficié. Pourquoi ? Parce que ce n'est pas seulement la qualité ou l'ampleur d'un miracle qui font impression sur l'homme, mais aussi le nombre des interventions divines en faveur d'une personne.

La raison en est que tout miracle a un prix. 'Hazal enseignent que chaque miracle a pour effet de réduire le « capital de mérite » d'une personne. Lorsque, malgré cet amoindrissement, la personne connaît une seconde, puis une troisième délivrance, nous sommes d'autant plus enclins à la reconnaissance pour la bonté de Hashem. Bien que son mérite soit « théoriquement » diminué, Hashem intervient tout de même en sa faveur.

C'est pour cela que, lorsqu'une personne manifeste sa gratitude pour l'intervention divine en un certain lieu, elle doit aussi mentionner les autres. En agissant ainsi, elle ajoute aux yeux de tous une dimension supplémentaire au 'Hessed de Hashem *Yitbarakh*.

Ce raisonnement, cependant, ne s'applique pas aux miracles accomplis pour un tsibbour, pour une collectivité juive. Habituellement, Hashem prend plaisir à accumuler les bienfaits destinés à une communauté. « [...] **Hashem se réjouissait à votre égard, pour vous faire du bien et pour vous multiplier.** » (Dévarim 28,63). Dans ce cas, Il ne « déduit » pas Ses interventions d'un capital de mérite collectif. Au contraire, c'est un mérite supplémentaire pour la communauté que d'être l'instrument d'une révélation de l'infinie bonté du Créateur envers Son peuple.

Par conséquent, dans le cas des miracles accomplis pour un tsibbour, chaque intervention peut être considérée en elle-même. Il n'y a pas lieu de mentionner d'autres miracles, sans lien avec celui qui nous préoccupe.

Les frères de Yossef supposaient qu'il n'éprouvait pas de gratitude particulière pour son accession miraculeuse au poste de vice-roi. Ils pensaient même qu'il aurait préféré s'en passer.

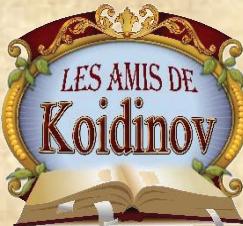
Mais Yossef les détrompa. Il appréciait, à leur juste valeur, les bienfaits matériels dont il avait bénéficié. Pourquoi ne les mentionna-t-il pas lorsqu'il remercia Hashem au bord de la fosse ? Parce que, comme il l'expliqua à ses frères dans les derniers versets du Sefer Béréshit, il considérait la position élevée qu'il occupait comme un bénéfice pour la communauté, pour le peuple d'Israël en devenir, plus que pour lui-même. Hashem avait sauvé sa vie, ce jour-là, et douze années plus tard l'avait élevé au sommet du pouvoir égyptien, non pour sa propre jouissance, mais « afin de faire, en ce jour, que vive un grand peuple. » (Béréshit 50,20) Ce second miracle, accompli pour une collectivité, n'avait pas à être mentionné dans sa *berakha* pour le premier...

Mais pour ce qui est de l'attitude de Yossef vis-à-vis de ses frères, rien n'avait changé. Yossef accordait une valeur à sa position, et savait que la main de Hashem était la cause de sa vente en Égypte. Il avait de longtemps pardonné à ses frères leurs mauvaises intentions à son égard. Ils n'avaient aucune raison de craindre pour leurs vies.

Et « ce peuple » est celui qui, par la grâce de ces puissants miracles, allait apprendre que « **Je suis Hashem ton Éloqim** » !

Ce feuillet d'étude est dédié à la mémoire de Elisha ben Ya'acov DAIAN





Parachat Ki-Tavo

Par l'Admour de Koidinov shlita

Cette semaine, nous lisons la paracha des malédictions sur laquelle nos sages s'interrogent : pourquoi la lisons-nous précisément avant Roch Hachana ? et de répondre : « ***pour que se termine l'année et ses malédictions*** ». On peut se demander de quelle manière nous allons atteindre ce but en lisant cette paracha.

L'explication est la suivante : Hachem créa le monde pour que se dévoile Sa royauté ici-bas par l'intermédiaire des Béné Israël qui s'attachent à Lui et à Ses mitsvot, et institua donc le jour de Roch Hachana pour juger le monde en fonction des actions de chaque juif.

En outre, la création se maintient à chaque instant uniquement par la vitalité que lui insuffle le Saint-Béni-Soit-Il, et chaque année à Roch Hachana, la vitalité du monde se retire presque entièrement, et les Béné Israël doivent éveiller une nouvelle volonté chez le Créateur pour qu'il la renouvelle.

Si un juif s'est bien comporté tout au long de l'année, et a révélé l'honneur de Dieu dans le monde par la torah et les mitsvot, alors le Créateur décrétera de renouveler le monde, mais s'il ne s'est pas bien comporté, que Dieu nous garde, pourquoi Voudrait-Il maintenir le monde pour la nouvelle année ?

Le chemin que doit emprunter ce juif pour susciter la miséricorde du Créateur consiste à faire une introspection sur l'année écoulée, (sur le fait qu'il n'a pas accompli le but de la Création par ses actions). En conséquence, il s'amendera et prendra sur lui que dès lors, il s'attachera à Hachem et à Ses Mitsvot pour dévoiler Sa royauté dans le monde ; ce qui pourra éveiller un désir d'en-Haut de renouveler ce monde, même s'il ne s'est pas bien comporté tout au long de l'année précédente.

Et c'est la raison pour laquelle nous lisons les malédictions avant Roch Hachana, **car la bénédiction et la malédiction dépendent de la proximité du juif avec son Créateur**, source de bénédictions. Lorsque le juif se rapproche d'Hachem et s'attache à Lui, alors la bénédiction reposera sur lui. Et la malédiction, que Dieu nous protège, arrive lorsqu'un juif s'éloigne de Dieu et de Sa Torah, et donc de la source de vie.

Lorsque nous lisons les malédictions avant Roch Hachana, chacun doit se remémorer l'année précédente, et réaliser qu'il s'est éloigné par ses actions de la source de bénédictions. Il s'emplit alors d'un profond regret, et veut, à partir de ce moment, être toujours proche du Saint Béni-Soit-Il et mériter grâce à cela que "***se terminera l'année et ses malédictions et commencera l'année avec ses bénédictions.***"



La Daf de Chabat

Feuillet
N°73

KI TAVO

Dédicacez la prochaine « Daf » et permettez sa diffusion au plus grand nombre. Réservation: dafchabat@gmail.com

www.OVDHM.com - dafchabat@gmail.com



Recevez la "Daf de Chabat"
054 976 54 17



L'étude de cette semaine est dédiée pour l'élévation de l'âme de Denise Dina CHICHE bat Elise



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

« Maudit soit quiconque n'accomplira pas (YAKIM) les paroles de cette Torah-ci pour les faire... » Devarim 27:26

Les commentateurs expliquent de différentes manières le terme Yakim/accomplir, et la signification de ce verset, qui clôture malédiction. Une des nombreuses réponses données par nos Sages, est de traduire « Yakim » par lever.

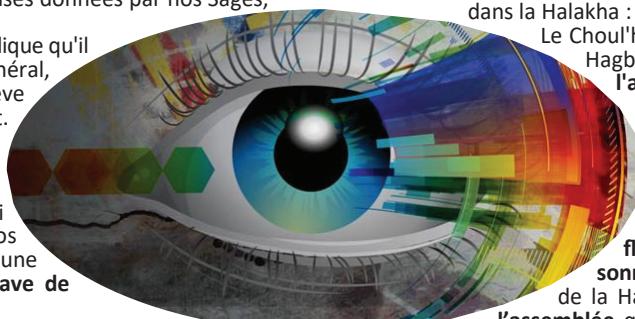
Le Yerouchalmi (Sota 7:4 -Korban Ha Eda), explique qu'il ne s'agit pas d'une Mitsva d'ordre général, mais elle fait référence à celui qui ne lève pas « YAKIM » le Sefer Torah comme il faut. Mitsva plus connue sous le nom de la Hagbaa (action de lever et de présenter la Torah à l'assemblée).

Les paroles du Yerouchalmi ont de quoi nous surprendre, surtout que d'après nos connaissances, la Hagbaa n'est pas une Mitsva de la Torah. Qui y a-t-il de si grave de « mal » faire la Hagbaa ?!

Plus encore, la Guémara (Meguila 32a) nous enseigne que **celui qui fait la Hagbaa reçoit une récompense qui vaut à elle seule, celle de tous ceux qui sont montés à la Torah!**

A cela le Rav Nevenstal pose deux questions :

1-En quoi et pourquoi cette Mitsva est-elle aussi importante ?



L'INFLUENCE VISUELLE

2-Si selon le Yerouchalmi, ce verset se rapporte à la Hagbaa et non pas à l'accomplissement des Mitsvot, alors **comment comprendre la fin du verset « ...pour les faire »**. C'est à dire **comment relier l'action de la Hagbaa et celui d'accomplir les Mitsvot ?**

Dans un premier temps, regardons, comment cette Mitsva est présentée dans la Halakha :

Le Choul'hane Aroukh (134§2) écrit que celui qui fait la Hagbaa doit **exposer les lettres du Séfer Torah à l'assemblée**...car c'est une grande Mitsva pour les hommes comme pour les femmes de **regarder les lettres du Séfer Torah à ce moment-là**. Le Michna Broura (ibid.) rapporte qu'en effet d'après les Mekoubalim (Ari Zal) lorsqu'une personne regarde les lettres à ce moment-là, **un grand flux de lumière se déverse sur cette personne**. Il semble d'après cela, qu'un des buts de la Hagbaa est de **propager de la Kédoucha à l'assemblée** qui la captera à la vue des lettres du Sefer Torah.

Par nature, et notre génération le sait mieux que n'importe qui, **l'homme est plus influencé par ce qu'il voit**, que par tout autre moyen de communication. Suite p3



Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

Dans la 6^e montée est égrenée une suite de malédictions et de mauvais décrets. Le Ohr Ha'Haïm explique que **le début de toutes ces grandes catastrophes est provoqué par le fait que le Clall Israel se détourne de l'ETUDE DE LA THORA!** Comme il est dit: 'Celui qui se détourne de la Thora se détourne du Créateur Lui-même!!' D'entre toutes les énumérations de ces malédictions un verset fait comme une coupure: « A cause du fait que tu n'as pas servi Hachem avec JOIE et BON COEUR alors que tu avais toutes les possibilités (matérielles)/ Méro Kol alors tu serviras tes ennemis dans la famine et la misère, et tu porteras sur ton cou un joug de fer etc.etc. » Devarim 28.47.La Thora vient nous dire qu'une bonne partie des malédictions qui suivront dépendent du manque de joie dans le Service Divin! Le Zihron Yossef rapporte 2 explications.

1^o D'après le Ari Zal (rapporté dans le 'Hayé Adam 67.13) disant que de ce verset on apprend qu'un juif doit être **HEUREUX** dans l'**application des MITSVOTS** plus encore que la joie que peuvent lui procurer tous les grands plaisirs de ce monde! Plus encore que les diamants et pierres précieuses!! C'est la signification de "Rov Kol": de tous les plaisirs. Le niveau est franchement très élevé! Et que dirons nous, nous, le commun des mortels, qui ne sommes pas encore(!) arrivés à ce niveau? Et aussi, comment comprendre la suite du verset qui fait dépendre de ce manque de joie toute une succession de malédictions terribles?!

2^o explication beaucoup plus proche de notre niveau c'est celle de Rachi et du Or HaHaim. On parle dans le verset d'un homme qui a le "Rov Kol", c'est à dire **qui a tous les moyens matériels pour servir son Créateur**. Il a la belle maison, le bon salaire tous les mois, la/les voiture(s). **Pourtant, il ne fait RIEN:** pas de Chabbath, ni de Téphilot etc. un vrai 'Misquen'! C'est de ce genre de personne que la Thora parle. D'après cela, la lecture de la Paracha nous sera beaucoup plus clémente : « **alors que tu avais tout (Rov Kol), tu n'as pas servi ton Dieu etc. !!!** »

On finira par l'explication du Maguid Michné qui nous donne une des clefs pour accéder à cette joie...: 'Un homme doit trouver la joie dans le service d'Hachem parce que c'est son libre choix de faire le Bon et le Vrai. Le fait qu'un homme sait que ce qu'il fait c'est le Vrai Bien ultime sur terre c'est la clef de la JOIE. Car on sait bien que toutes les choses sur terre ne sont que futilités et n'ont pas d'importance! Le fait de s'occuper des choses véritables qui sont la Thora et les Mitsvots, cela amène la joie

ALORS QUE TU AVAIS TOUTES LES POSSIBILITÉS...

véritable. Car en cela l'homme comprend et **accomplit le but de sa venue sur terre!!!**

Une fois un homme d'âge mûr, visiblement complètement étranger à l'endroit, est arrivé dans une des **synagogues de Toronto au Canada**. Le Rav de la Beth Haknesseth: le Rav Yacov Kaméniétsky Zatsal s'approche de lui, et lui demande cordialement s'il cherche un Sidour ou une Téphila etc. L'homme lui répondit que non. Le Rav ayant **des doutes sur la judaïcité de notre invité de passage** lui demanda directement s'il était Juif. La réponse était affirmative et pour lui en donner la preuve il lui récita par cœur le verset de notre Paracha: « **Ta'hat Acher Lo Avadta Et Hachem/du fait que tu n'as pas servi ton Dieu alors que tu avais les possibilités etc..** » (Devarim 28.47) Il continuera encore quelques versets mentionnant les malédictions qui suivent.

La surprise fut très grande pour le Rav, et il lui demanda de quelle manière il connaissait ces versets tout à fait inhabituels pour le commun des mortels alors qu'il ne connaît même pas le 'b-a ba' du judaïsme? Il lui répondit que **durant la guerre il se trouvait à Auschwitz**. Là-bas il faisait partie d'un groupe de travail qui devait amener d'un bout à l'autre du camp des sacs très lourds de ciment. Et tout ça, au pas de course! Parmi ce groupe d'esclaves se trouvait **un Juif qui à chaque moment de cette course sans fin récitait à haute voix: « Ta'hat Acher Lo Avadta Et Hachem... »** (Précisément les versets de notre Paracha qui traitent des malédictions...) Le Rav lui demanda de qui il s'agissait. Il lui répondit **qu'il s'agissait de l'Admour de Klauzenbourg** qui faisait partie de leur section et répétait tout le temps ces versets! C'est tout ce que je connais de notre Thora. Fin de l'anecdote.

Et c'est certainement grâce à ces versets de la Thora que le Rav de Klauzenbourg a trouvé dans ces terribles moments la force de surmonter ces épreuves. **Car certainement qu'il avait déjà compris que s'il y a colère divine c'est qu'il y a faute du Clall Israel !** Et qu'à Auschwitz ce n'était pas le silence d'Hachem -comme certains l'on dit - mais au contraire une grande colère du Créateur contre son Peuple aimé qui s'est détourné de Lui !!



Rav David Gold 00 972.55.677.87.47



L'anecdote de la semaine

Rav Moché Bénichou

Le Rav Nissim Hacohen zatsal, président du tribunal rabbinique de Djerba, ne recevait pas de rétribution pour ses fonctions rabbiniques; il travaillait à la sueur de son front pour sa subsistance. En effet, il était orfèvre spécialisé dans l'or et l'Eternel le bénissait dans tout ce qu'il entreprenait. Il avait construit sa foi en Dieu depuis son enfance. Il avait travaillé comme apprenti chez Maïmon Hacohen, un orfèvre spécialisé.

Maïmon s'engagea à payer une somme d'argent fixe à son apprenti chaque semaine. Cependant, Maïmon n'avait jamais en sa possession suffisamment d'argent, et il ne payait pas son apprenti chaque semaine comme promis. L'apprenti pensa:

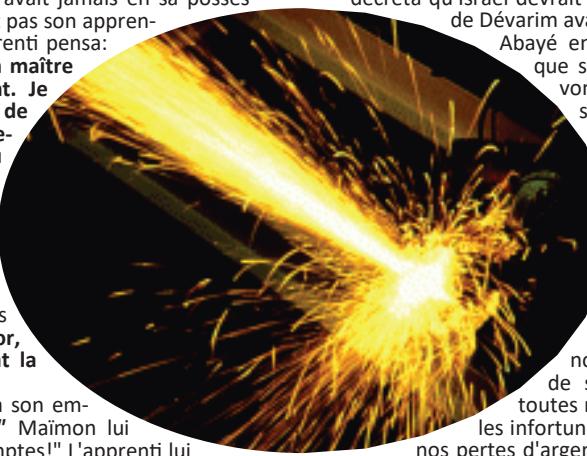
"Si je réclame mon salaire, je mets mon maître dans l'embarras car il n'a pas d'argent. Je n'oserais pas lui faire commettre la faute de retenir le salaire de son ouvrier qui devient effective à partir du moment où l'ouvrier réclame son dû (Baba métsia 111a)! Toutefois, si je laisse ses dettes augmenter, je ne recevrai rien. Que dois-je faire?"

Voici la solution qu'il trouva: il prit une boîte vide qu'il cacha dans un coin de l'atelier d'orfèvrerie et de temps en temps il y jeta un bout d'argent, des débris d'or, des déchets petits et négligeables, dont la disparition ne causait pas de pertes.

Deux ans plus tard, l'apprenti s'adressa à son employeur: "Quand allez-vous me payer?" Maïmon lui répondit: "Viens, nous allons faire les comptes!" L'apprenti lui rappela combien de semaines il avait travaillé et combien il s'était engagé à le rétribuer chaque semaine. Le visage de Maïmon s'assombrit, il s'écria: "Où vais-je trouver une si grande somme d'argent?"

L'apprenti se leva, se dirigea vers un recoin de l'atelier et retira une lourde boîte de la montagne de déchets entassés. Il versa le contenu de la boîte sur un plateau de la balance et le visage de Maïmon s'éclaira. Il plaça sur l'autre plateau des poids et il constata que la montagne de résidus dépassait largement le montant du salaire qu'il devait payer à son apprenti.

Maïmon enlaça chaleureusement son apprenti si intelligent et dit: "Que



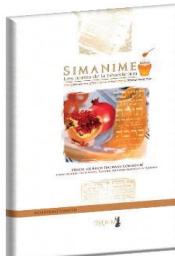
l'Eternel te bénisse, car sans cette solution, je n'aurais jamais réussi à te payer!" Cette histoire est vérifique. Elle nous servira de parabole concernant la paracha de la semaine et les jours de jugement qui s'approchent.

La paracha nous rapporte les paroles de réprobations redoutables et ses concrétisations. Ce n'est pas pour rien que nos sages ont fixé de lire cette paracha avant Roch hachana. En effet, la guémara enseigne (Mégila 31b): "Le Tana, Rabbi Chimon ben Elazar, enseigne qu'Ezra décréta qu'Israël devrait lire les malédictions recensées dans le livre de Dévarim avant Roch hachana... Quelle en est la raison?

Abayé enseigne: afin que l'année se termine ainsi que ses malheurs". Explication: nous nous trouvons à la fin du mois d'Eloul, le mois de la miséricorde et des supplications, le mois pendant lequel nous entamons un examen de conscience. Ceux qui sont sincères avec eux-mêmes constateront avec amerume: Qu'avons-nous à présenter à notre Créateur? Quelle Torah et quelles mitsvot vont-elles pouvoir nous défendre? Soudain, tel un trait de lumière perçant l'obscurité, nous nous souviendrons que nous possédonsons notre "tirelire" de tourments. Toutes les tracasseries dont nous avons souffert pendant l'année qui vient de s'écouler, toutes nos petites inquiétudes, toutes nos peines et nos souffrances, les insultes et les infortunes, nos chagrins et nos déceptions ainsi que nos pertes d'argent; tout cela sera pris en compte! Ils seront placés sur la balance en face des accusations déposées contre nous.

Cependant, nous portons nos yeux vers les cieux et implorons: "Que l'année se termine ainsi que ses malédictions!" A partir d'aujourd'hui, Maître du monde, nous espérons ne plus avoir recours aux souffrances et aux malheurs pour équilibrer les comptes. Car nous espérons nous améliorer, ajouter des mitsvot et réduire les fautes de manière à ne pas subir de mauvais décrets mais au contraire: "Que l'année commence ainsi que ses bénédictions!"

Rav Moché Bénichou



- .Les Séderes de Roch Hachana en intégralité
- .Des commentaires captivants
- .La halakha pas à pas
- .Couverture souple
- .110 pages

SIMANIME Les portes de la bénédiction

שנה טובת ומיוחה ברכה הצלולה בראות שלום בית שמירה בראשת



SEDERE DE ROCH HACHANA COMMENTÉ

SELON LES RITES : ERETS ISRAËL, TUNISIEN, ALGÉRIEN, MAROCAIN & DJERBIEN

Téléchargez un extrait sur www.OVDHM.com

Ashdod-Ashkélon : 058.757.26.26 | Tel-aviv : 054.841.88.37 | Bneï Brak-Raanana : 054.841.88.36 | Natanya : 052.262.88.35



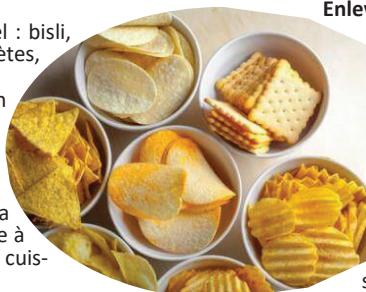
Une vie saine selon la Halakha

Rav Yé'hezkel Is'hayek Chlita

A celui qui veut diminuer sa consommation de sel, il est recommandé de :

1. Ne pas ajouter de sel dans la nourriture.
2. Éviter de consommer des aliments riches en sel : bisli, chips, apéritifs en tous genres, olives, cacahuètes, biscuits, fromage ou poissons salés.
3. Consommer davantage d'aliments pauvres en sel. On peut s'habituer facilement au pain ou au fromage qui ont une faible teneur en sel. Les matsot, ainsi que les fruits et légumes en contiennent très peu.
4. Pour enlever la grande quantité de sel de la viande et des volailles, il est conseillé de les mettre à tremper dans l'eau puis de jeter cette eau avant la cuisson.
5. Si vous voulez rajouter du sel. Faites-le après la cuisson, car celle-ci élimine le goût salé mais pas l'élément chimique qu'il contient. Le sel est une question de goût. Il est possible de s'habituer et d'accoutumer nos papilles gustatives à manger moins salé. Après avoir essayé pendant un mois de ne pas ajouter de sel, on découvrira tout à coup le

COMMENT RÉDUIRE LA CONSOMMATION DE SEL



goût réel des aliments. Un enfant habitué à des aliments très salés aura besoin, en grandissant, de plus en plus de sel pour en sentir le goût.

Enlever la salière de la table est une excellente idée.

Conclusion: Cher lecteur, plus vous serez conscient que l'industrie alimentaire cherche à vous faire avaler le plus possible de sel pour vous rendre la nourriture plus savoureuse et afin que vous achetiez leurs produits, plus vous serez en mesure de sauver votre vie. Il est important de vérifier le taux de sodium de chaque aliment pour connaître sa teneur en sel et de se limiter à une alimentation pauvre en sel.

Je vous recommande de faire le test suivant : relevez les différences de teneur en sodium dans toutes les sortes de fromage blanc qui se trouvent dans votre épicerie habituelle. Vous serez étonné de la somme d'informations qui sont à votre portée et que vous ne soupçonniez pas jusqu'à présent. [Par exemple, le fromage Cottage contient beaucoup plus de sel qu'un fromage blanc habituel.]

Extrait de l'ouvrage « Une vie saine selon la Halakha » du Rav Yé'hezkel Is'hayek Chlita ☎ 00 972.361.87.876

Téléchargez,
imprimez
partagez....
www.OVDHM.com



Découvrez les fiches pratiques




Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

Il y a certes le poids des mots, mais il y a le choc des photos. **Une image vaut mille mots**, et cela tous les plus grands publicitaires le savent et l'utilisent sans limite pour influencer la société.

L'acte de la Hagbaa lorsqu'il est bien fait, va révéler aux fidèles une notion de respect, de gloire, de splendeur envers la Torah. Elle est portée, levée, présentée... comme Hamavdil et uniquement pour comprendre : **lorsqu'un joueur de foot soulève le trophée**, les supporters captent toute la splendeur de la victoire, de l'équipe, du joueur... Mais si cette Hagbaa, est mal faite, ou faite d'une façon rapide et bafouée, la Torah risque d'être dépréciée aux yeux de ceux qui auront vu cette scène, que Dieu préserve.

Le Rav explique que même si nous connaissons l'importance de la Torah et que nous la respectons, que nous écoutons les paroles de nos sages, que nous voulons enracer dans nos coeurs et nos esprits. La vision d'une telle scène aura plus d'influence sur nos actes que sur nos connaissances. Le phénomène de l'influence déterminante de la vision sur notre comportement est vaste et profond. Il concerne chacun d'entre nous. Afin de nous convaincre que nul n'est écarté de ce phénomène, nous allons rapporter quelques exemples.

Dans la Paracha Ki tissa, l'épisode du veau d'or met en relief ce phénomène. Il est écrit : « ce fut quand il approcha du camp et vit le veau, que la colère de Moché s'enflamma, il jeta les tables de ses mains et les brisa au pied de la montagne. » (Chémot 32:19). Bien qu'Hachem informa Moché que le peuple est en train de fauter par le biais du veau d'or, **Moché ne brisera les tables qu'après avoir vu le peuple** danser autour de l'idole.

Sur cet épisode de nombreux commentateurs posent la question suivante : **Moché avait pourtant déjà entendu de la bouche d'Hachem, que les Bneï Israël fautaient !?** Quelle nouveauté ou surprise y avait-il pour lui, en les voyants ?

L'Alchikh rajoute : pourquoi Moché n'a-t-il brisé lorsqu'il apprit ça de la bouche d'Hachem ?!

Certes il le savait, mais maintenant il le voyait. Et l'ouïe ne laisse pas une impression aussi forte que la vue ! Nous dit la Mekhilta (Parachat Yitro). Même pour un homme tel que Moché Rabénou, le plus grand de tous les prophètes, on remarque qu'il y a tout de même une différence entre l'annonce d'un événement et sa vision. Car ce n'est qu'après avoir vu les bnei Israël fauter qu'il les brisa.

C'est ce que vient nous enseigner la Mitsva de la Hagbaa, connaissant la nature de l'homme, la Torah comprend que l'homme ne la respectera que si Elle est levée à une hauteur respectable et de façon honorable. Si la Torah s'est montrée très sévère sur cet acte « **Maudit soit qui-conque n'accomplira pas ...** », c'est parce que cet acte d'apparence extérieur à le pouvoir de renforcer ou affaiblir l'homme dans son Avodat Hachem/service Divin.

On peut ainsi déjà répondre à la question posée plus haut, comment comprendre la fin du verset « ...pour les faire ». C'est parce que le Yakim, la Hagbaa, la vision de cette « présentation » de la Torah aura une influence directe sur notre conduite. **Cette influence visuelle nous mènera à l'accomplissement, pour les faire.**

Revenons à cette interrogation : Pourquoi Moché n'a-t-il brisé les Louhot lorsqu'il apprit la faute des bnei Israël de la bouche d'Hachem ?!

Le Rav Moché Feinstein Zatsal, y répond lors d'une question de halaka : « **est-il possible de s'ajuster de la mitsva de bikour 'holim (visite aux malades) par téléphone ?** ». Il rapporta aussi cet épisode afin de prouver l'impact de la vue et rajoute aussi, que Moché n'a pas brisé les Louhot au moment où Hachem lui appris la terrible nouvelle, car Mo-

ché compris qu'il y aurait beaucoup plus d'impact à la vision de cet acte, que s'il l'avait fait seul en haut du Har Sinaï. Encore une fois la Torah souligne l'impact de l'influence visuelle.

Mais le Alchikh Akadouch répond autrement à sa question. Il explique qu'en descendant Moché entendit les Bnei Israël chantants, il sentait les Bnei Israël en délire... il pensait que tous ces actes auraient peut-être une réparation, il avait un espoir de téchouva pour les Bnei Israël, qui se seraient éventuellement repents à la vue des Louhot. Mais rien de tout ça, ils continuèrent à chanter et danser autour du veau d'or. C'est à la vue de cela que Moché a abandonné sa première idée, en les voyants heureux dans leur faute, il comprit qu'il n'y avait plus d'espoir.

Comment et pourquoi les Bnei Israël a la vue des Lou'hot ne se sont-ils pas repents ? Selon tout ce qu'il a été dit plus haut, le phénomène de l'influence de la vision joue un rôle plus qu'important. **Comment sont-ils restés insensibles ?!**

L'ouvrage Méacher Léavinou, y répond par la parabole suivante : Un homme avait un fils aveugle qui avait déjà consulté les plus grands médecins dans l'espoir de lui rendre la vue, mais en vain. Un jour, son fils entra dans une boutique et toucha un objet rond. Il demanda à un homme près de lui quel était cet objet. « **C'est une ampoule, lui répondit-il. Elle permet d'éclairer dans l'obscurité.** » Très heureux, l'enfant appela son père dans la boutique et lui annonça qu'il avait enfin trouvé un remède qui lui permettrait de voir. Un homme venait de lui expliquer qu'une ampoule éclaire dans l'obscurité. Par conséquent, il lui demanda de lui acheter une ampoule ! Triste de décevoir son fils, le père lui expliqua que l'ampoule éclaire seulement les voyants qu'une obscurité occasionnelle empêche de voir. **Mais celui dont les yeux ne peuvent pas voir, cette ampoule est inutile.** On comprend mieux pourquoi les Bnei Israël n'ont pas été sensibles à la vue des Lou'hot, car au même moment ils étaient dans l'euphorie de leur faute, ils étaient plongés dans la pénombre, ils étaient devenus complètement insensibles.

La vue de l'acte de la Hagbaa vient nous ouvrir notre cœur pour nous sensibiliser et influencer notre comportement vers l'accomplissement des mitsvot. On peut déduire aussi que chacun d'entre nous peut par nos actions et notre conduite influencer son prochain. En accomplissant les mitsvot avec joie et un comportement respectueux, on réalisera un kidouch Hachem, qui dégagera un flux d'influence positif et donnera envie aux autres de suivre son exemple pour qu'eux aussi puissent s'enlever et les faire... »

Chabat Chalom

Rav Mordékhai Bismuth

Ani Léododi Véododi

Séli'hot

.Les Séli'hot traduites en intégralité
.Des commentaires captivants
.La halaka pas à pas
.Couverture souple
.214 pages

Téléchargez les Séli'hot en intégralité

L'étude de cette semaine est dédiée pour:

Vous désirez participer à l'édition et la diffusion de "La daf de Chabat" veuillez prendre contact dafchabat@gmail.com



La réussite spirituelle et matérielle de Raphaël ben Simha Joëlle Esther bat Denise Dina Qu'Hachem leur accorde brakha vé hatslaka

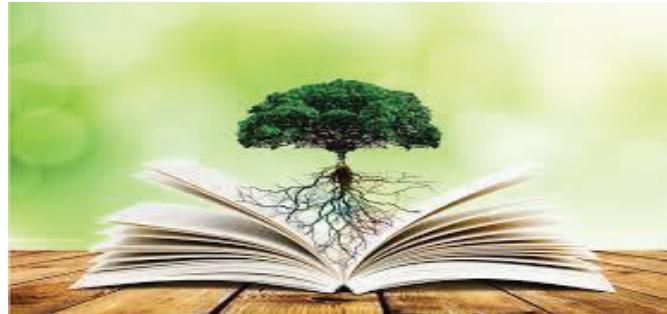
La réussite spirituelle et matérielle de Patrick Nissim ben Sarah Martine Maya bat Gaby Camouna Qu'Hachem leur accorde brakha vé hatslaka

MERCI HACHEM pour tous ces Nissim et Niflaot que Tu réalisés chaque jour envers Ton

La guérison complète et rapide de tous les malades de Âm Israël à travers le monde

La guérison complète et rapide de Albert Avraham ben Julie Qu'Hachem lui accorde Briout Brakha vé Atslaka

Autour de la table de Shabbath n° 243 Ki -Tavo



On souhaitera une grande bénédiction a Daniel ALBALA et à son épouse(Villeurbanne) a l'occasion du wort/fiançailles de leur fille.Mazel tov !Mazel Tov !

Tout le temps où la petite fiole est allumée...

Cette semaine c'est au détour de l'histoire véridique que je ferais une allusion à notre Paracha, celle de Ki- Tavo. Seulement puisque nous sommes à quelques jours de Roch Hachana j'ai préféré vous parlez des jours de jugement à venir et de la Mitsva de Téchouva. Je m'explique, Hachem a donné au peuple du livre 613 Mitsvots. Et puisque Dieu connaît la grandeur de la tâche (et aussi des difficultés inhérentes à la vie) ; Hachem a donné un examen de ratrappage: la Téchouva (le repentir). C'est-à-dire que tout homme qui a pu trébucher dans l'application des Mitsvots pourra faire son rattrapage **et réparer le mal fait** (comme disait le Rav Salanter Zatsal : "tout le temps où la petite fiole est allumée, on peut encore réparer..."). Ce phénomène n'est pas une invention des temps modernes comme a pu être l'invention de l'électricité... Mais la Téchouva est inscrite dans l'histoire de l'homme puisque l'enseigne le saint Tana Rabi Akiva (Pessahim) :" 7 choses ont été créées avant la création du monde, parmi lesquelles la Téchouva !" (Donc c'est aussi une réponse à tous ceux qui ont dès fois honte de changer de manière d'être et de paraître... c'est de leur dire "Tu sais, la Téchouva **c'est vieux comme le monde !**"). C'est aussi le propre du mois d'Elloul et des dix jours entre Roch Hachana et Yom Kippour. Et le miracle pourra même s'opérer: Hachem acceptera la démarche de l'ancien pécheur et effacera sa faute (ou les fautes). Comme l'écrit Maïmonide : "Avant (le pécheur) était détesté aux yeux d'Hachem et après qu'il ait fait Téchouva il sera dorénavant aimé et choyé par Dieu...". Seulement cette semaine je pose une autre question, à savoir: est-ce que les gentils ont une Mitsva de faire Téchouva? Finalement eux aussi (les nations du monde) ont certains commandements à garder. On les appelle communément les 7 Mitsvots des fils de Noah. Il s'agit de ne pas voler, tuer, parjurer, manger d'un animal encore en vie, de pratiquer l'adultére, et l'idolâtrie. De plus, les fils de Noah ont l'obligation de créer une législation et des tribunaux pour l'appliquer. Tout cela fait partie du quorum des 7 lois dont l'humanité se doit d'accomplir.

Donc, si au grand jamais, un gentil qui a la très mauvaise habitude de faire des vols à la tire dans le métro parisien (aujourd'hui c'est même facilité à cause de Corona et du masque obligatoire, car personne ne le reconnaît...). Et que par hasard, par un beau jour du mois de septembre, notre homme tombe sur un super best seller qui vient de sortir "Au cours de la Paracha"... Et que ce livre l'intéresse drôlement... il qu'il est même interpellé quelque part par sa conscience -endormie au trois quart- qui lui dit... "**Peut-être que cela vaut le coup d'arrêter ces vols car TOI AUSSI tu peux hériter du monde à venir avec le peuple juif !** (Le Rambam explique que parmi les nations du monde, ceux qui

se sont bien comporté auront droit au monde à venir). Donc notre question sera de savoir si sa Téchouva sera acceptée dans les cieux ? J'ai trouvé un intéressant Hidouch dans le Midrash Tanhouma "Haazinou 4" (dont je vous ai déjà fait partager un enseignement la semaine dernière). Il soulève une contradiction entre différents versets (**comme quoi ce n'est pas parce que l'on s'occupe de religion qu'on n'a pas le droit d'avoir un esprit critique...**). Et les Sages de mémoire bénie rapportent un verset : "Dieu est longanime à ton égard" et un second verset : "Hachem est sévère ! "Donc il faudra choisir, est-ce qu'il est plein de bonté ou plein de courroux? La réponse du Midrash : cela dépend si l'homme fait Téchouva (repentir)! Si l'homme fait Téchouva alors Dieu sera longanime avec lui, mais sinon, Hachem aura du courroux ! Continue le Midrash : **est-ce que ce sera pour toutes les nations du monde ?** Le verset dit : "à ton égard (le peuple juif) et pas les autres nations !". C'est-à-dire que les Sages apprennent du verset que c'est précisément vis-à-vis du Clall Israël qu'Hachem sera plein de mansuétude (après notre Téchouva) mais pas vis-à-vis des nations du monde ! Donc notre voleur en herbe des métros parisiens ne pourra pas effacer ses fautes ! Terrible, non ? Autre chose intéressante à comprendre de ces versets que c'est précisément après que le peuple du livre fasse Téchouva qu'il sera apprécié dans les cieux mais sans cela, Dieu ne sera pas longanime !

La question qu'on vous posera c'est de comprendre les poids et les mesures... Pourquoi lorsqu'il s'agit d'un membre du peuple élu, sa Téchouva sera acceptée dans les cieux mais lorsqu'il s'agit des nations, elle n'est pas acceptée (d'après ce Midrash)? Je vous propose une très intéressante réponse écrite par un des grands de la Hassidout le Bné Yssahar (chapitre 1 - Eloul et les fêtes de Tichri). Il répond d'après la règle éternelle (car marquée dans la Thora (Paracha Choftim) –qu'on a lu dernièrement): Qu'un Roi ne doit pas pardonner l'affront qui lui a été fait. On l'apprend des versets : "Tu placeras sur toi (le peuple) un suzerain...", il a le droit de vie et de mort (dans le cas où il y a affront). Or un autre verset existe dans la Paracha Réé : "Banim Atem LHachem ..." Vous êtes des enfants du Roi... De là les Sages apprennent que le peuple juif est appelé « les fils de Dieu ». Or, la loi stipule qu'en cas de manquement aux honneurs dû aux parents, le père ou la mère peuvent pardonner les manquements de leur progéniture (par exemple quand le père ou la mère entre dans le salon et que le fils/fille est sur son ordinateur et ne se lève pas à leur venue... c'est une faute qui peut être pardonnée...). Donc, explique ce Rav, lorsqu'un homme –à Dieu ne plaise- enfreint la Thora, c'est comme s'il déshonorait son père qui est dans les cieux. Or pour le peuple juif, **Dieu s'appelle aussi un père !** Donc il pourra pardonner l'affront fait (la faute) lorsque son fils fera Téchouva! Mais pour les nations du monde les choses sont

NE PAS JETER SAUF GUENIZA NE PAS LIRE PENDANT LA PRIERE ET PENDANT LA LECTURE DE LA TORAH

bien différentes... Vis-à-vis d'elles, Dieu s'appelle le Roi –suzerain ! Donc forcément vis-à-vis d'un manquement à son égard, il n'existera pas de pardon au mal fait (donc pas de possibilité de faire Téchouva) ! Intéressant, non ?

Cette semaine on lira la Parcha Ki Tavo. C'est une section de la Thora qui est difficile car il est notifié 98 malédictions à ceux qui se détournent de la Thora ! Elle est lue juste avant Roch Hachana afin de finir l'année écoulée avec toutes les mauvaises choses (Corona, Hezbollah et j'en passe des mères et des pas mères...) afin de tourner la page vers **les bénédictions, la bonne santé** etc... Notre histoire vérifique que je vous propose montrera qu'au-delà des grands cataclysmes, un homme par sa droiture et son honnêteté pourra amener de grandes lumières.

Quand la lumière jaillit des ténèbres

Il s'agit d'un commerçant nanti de Pologne d'avant-Guerre. Il s'appelle Ephraïm Grunberg. Durant la guerre, il soudoie d'une manière toute miraculeuse la horde nazie et parvient à faire échapper de leurs griffes sa femme et ses enfants. Seulement le sort d'Ephraïm sera bien différent, il sera envoyé avec des millions d'autres de ses frères dans les camps de concentration **made in Pologne** (les polonais sont producteurs de bons cornichons au sel mais aussi de grands camps de destruction...). Il traversera le pire des enfers sur terre mais en fin de compte, avec beaucoup de grâce du Ciel, il gardera la vie sauve et sera transféré à la fin de la guerre en Suède. Là-bas il recevra des soins médicaux et sera placé dans un des centres pour les rescapés juifs. Il recouvrira ses forces et finalement il s'installera à Stockholm –la capitale. Rapidement il effectuera des recherches, et par grand miracle il retrouvera sa femme et ses enfants qu'il fera venir en Suède. Pour sa Parnassa –subsistance- il s'installera comme réparateur horloger (ce qu'il savait déjà faire en Pologne). Cet homme reconnu pour sa droiture se fera une bonne clientèle. Une fois arrivé dans son magasin une femme bourgeoise de la capitale qui lui demande de réparer sa montre. Elle mit sa montre sur le comptoir : c'était une véritable pièce de collection ! La femme lui demanda quel était le montant de la réparation ? Ephraïm prit la montre et répondit : « je suis obligé de l'ouvrir et d'inspecter son mécanisme avant de vous donner mon prix ». La femme était suspicieuse, mais elle n'avait pas le choix. Elle dira : "bon je reviens d'ici à deux heures j'espère que tu pourras me donner un prix". La femme sortit et notre Ephraïm commença à ouvrir et examiner la montre. Au bout de deux heures la dame rentra dans la boutique en demandant l'estimation du cout de la réparation. Ephraïm lui dira : "Madame, j'ai ouvert la montre et de suite j'ai décelé la panne ! Donc je vous demande cette somme comme paiement..." Il s'agissait d'une somme misérable ! La femme était toute interloquée ! On était juste dans les années d'après-guerre, **la pauvreté était le pain quotidien d'une bonne partie de la population, et le réparateur juif ne semblait vraiment pas riche**. Ephraïm devina l'étonnement de cette dame et dira simplement : "Vous savez je suis juif, et mon habitude est de ne jamais faire de vol ni d'entourloupe... J'ai rapidement décelé la panne donc je n'ai pas à demander une grande somme...". La femme resta indécise, puis elle dira "Voyez-vous, je suis dirigeante de plusieurs centres dentaires à Stockholm... Or, je vois que votre visage est marqué par toute la guerre... (En effet, Ephraïm avait perdu toutes ses dents dans les camps)... Donc continua la bourgeoise : "Je tiens à ce que vous veniez faire soigner vos dents chez moi dans un de mes centres...". Ephraim accepta et finalement tous les vendredis matin, il se rendait dans la clinique dentaire. Là-bas les meilleurs des dentistes furent dépêchés au chevet de notre réparateur pour lui faire des soins dentaires..." Les soins prendront plusieurs semaines consécutives. Une des dernières fois, la dame se tenait auprès de notre patient en lui disant qu'elle respectait les juifs et qu'elle se faisait un plaisir de prendre sa revanche sur les

nazis... Ephraïm lui demanda de quoi s'agissait -il? Elle répondit que durant la guerre **elle avait adopté deux jeunes filles juives** qui habitaient chez elle." Ephraïm demanda encore plus de précision. Effectivement il s'agissait de deux filles en âge de se marier qui avaient perdu toute leur famille dans la tourmente et prochainement elles devaient se marier avec des proches parents de la dentiste ! Ephraïm bondit de sa chaise de soins ! Il demanda est-ce que je peux les rencontrer ? elle accepta volontiers. Le jour même il se rendit chez la dame suédoise et effectivement rencontra les deux jeunes filles. Ephraïm les aborda avec un grand et savoureux "Choulem Aléhem!" et commença à leur parler dans un Yiddish tout "Haïmich"/familier... Les jeunes filles étaient toutes abasourdis de voir un juif religieux encore en vie. Elles n'en croyaient pas leurs yeux ! il existait encore des juifs dans le monde ! Ephraïm les rassurera en disant : "Sachez qu'il existe encore de nombreux juifs sur terre, et je vous en conjure de revenir à vos sources, à votre d'identité, et de ne pas vous marier avec des gentils... Si vous êtes d'accord je vous inscris dans un des camps pour jeunes filles qui existe en Suède pour vous apprendre la Thora et une éducation juive. Les filles lui dirent qu'elles étaient à deux doigts de contracter des noces avec des gentils de la capitale suédoise... Ephraïm s'entretint avec leur mère adoptive, il expliqua " Si tu veux vraiment prendre ta revanche sur le mécréant Hitler –maudit soit son nom... Il faut absolument que tu permettes à ces deux jeunes filles de retrouver leur patrimoine spirituel et qu'elles s'épanouissent avec des jeunes filles qui leur ressemblent... La dame réfléchit et dit :"Tu as raison, l'éducation qu'elles auraient dû recevoir dans leur maison est très importante pour leur développement... je suis d'accord qu'elles partent dans un centre religieux." Ephraïm inscrira les deux jeunes filles dans un centre pour rescapés de la ville de Lidinger (Suède) qui était sous la direction du Rav Binyamin Zeev Yakovson et du Rav Wolbe Zatsal. Les deux filles restèrent deux années en Suède puis, tout le groupe reçut des papiers pour monter en Erets Israël. Et c'est le Rav Yakovson Zatsal qui amènera les deux jeunes -filles sous la Houppa sous des cieux miséricordieux et toutes les deux fondèrent de magnifiques familles en terre bénie... Tout cela grâce à la droiture d'un simple juif, qui malgré toutes les atrocités, garda son honnêteté et amena la délivrance à deux âmes juives et en final fit jaillir beaucoup de lumières ...

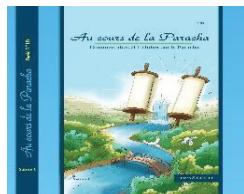
Chabat Chalom et à la semaine prochaine Si Dieu le veut

David Gold

Le mérite de ces paroles de Thora est consacré à la guérison complète de Yacov Leib Ben Sara parmi les malades du Clall Israel (famille Gold Natanya)

Je tiens à votre disposition avec plaisir, mon ouvrage : "Au cours de la Paracha" qui vient de paraître : contact en France : 06 60 13 90 95.

Je tiens à la disposition du public dans la ville d'Elad – Israel, des ouvrages de mon livre. (Tout celui qui est intéressé à m'aider dans sa parution en France peut aussi me contacter). Mon téléphone : 00972 055 6778 747.



Apprendre le meilleur du Judaïsme

Paracha Ki Tavo
5780

| 66 |

Voici les téfilines de la tête !

Dans notre paracha il est écrit : «Et tous les peuples de la terre verront que le nom d'Hachem est associé au tien, alors ils te redouteront» (Dévarim 28:10). Nos sages expliquent (Bérakhotés 6:1) : Depuis quand les téfilines sont le courage d'Israël ? Rabbi Eliezer le Grand explique que le verset mentionné parle des téfilines de la tête. Il faut savoir que les téfilines que nous mettons sur notre tête possèdent la force de faire tomber la terreur et la peur sur tous nos ennemis et ceux qui nous veulent du mal et de donner de la force et du courage au peuple d'Israël. Nous devons donc comprendre : qu'est-ce qui est si spécial dans les téfilines de la tête et pas dans les téfilines du bras ou d'une autre mitsva ?

Pour expliquer cela, nous devons d'abord rapporter les paroles d'Abayé dans la Guémara Chabbat : «Le chine, le Daleth et le Youd des téfilines sont des lois qu'a reçues Moché au Mont Sinaï». Sur le téfiline de la tête est gravée en relief la lettre Chine, les lanières de la tête sont fermées avec un noeud en forme de lettre Daleth et sur le téfiline du bras, le noeud est en forme de lettre Youd. Il est connu que le nom d'Hachem Chine Daleth Youd (Cha-daye) possède la ségoula d'éloigner de l'homme toutes les souffrances et les ennemis aussi bien matériels que spirituels. Nous voyons cela aussi par rapport à la mérouza que nous posons aux portes de nos maisons, il est écrit dessus le saint nom "Cha-daye" qui protège la maison de tous les nuisibles et qui garde la maison en sécurité.

Puisque la majeure partie de ce saint nom se trouve sur le téfiline de la tête et qu'en règle générale, nous suivons la majorité, donc l'essentiel de la force du saint nom "Cha-daye" fonctionne justement par la voie du téfiline de la tête et c'est pour cela qu'il a la capacité de faire tomber la terreur sur tous les non-juifs et d'éloigner de nous nos ennemis et ceux qui veulent notre perte. Il est raconté : Lorsque le Baal Atanya fut emprisonné à Pétersbourg en Russie, un jour un groupe de soldats non-juifs est entré dans sa cellule au moment de la mise des téfilines. Le Rav leur demanda avec miséricorde de quitter la cellule car c'était l'heure de mettre les téfilines et que cela risquait d'être dangereux pour eux. Il ajouta que celui qui s'entêterait à vouloir rester devrait prendre avec lui son linceul car cette

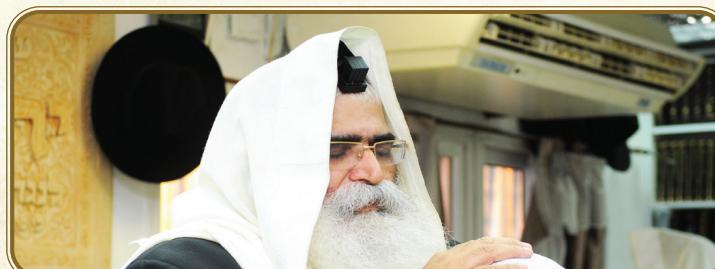
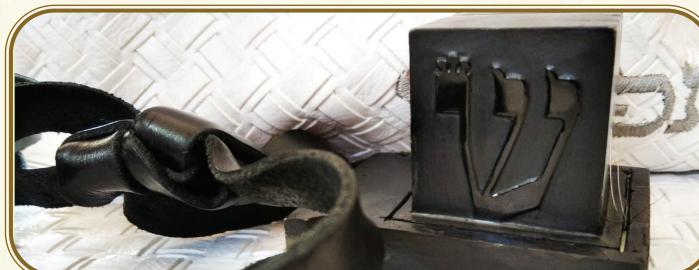
action porterait atteinte à leur âmes. Tous les soldats présents savaient que le Baal Atanya était un homme saint et se hâteront de sortir du cachot. Mais un soldat s'entêta et resta avec le Rav. En sortant, les soldats refermèrent la porte sur le Rav et sur le soldat têtu. Après quelques minutes, on entendit un grand bruit sourd venant de l'intérieur, mais les soldats

dans la maison d'étude du Gaon de Vilna et ont commencé à frapper ses élèves en leur donnant de violents coups. Au moment où le Gaon de Vilna entendit les cris, il sortit la tête de sa chambre qui donnait dans la maison d'étude. En l'apercevant orné de ses téfilines, les mécréants furent pris d'une peur terrible et s'enfuirent sans regarder en arrière. Ses élèves vinrent le voir en lui disant qu'eux aussi portaient les téfilines alors pourquoi la ségoula des téfilines n'avait pas fonctionné ? Le Gaon de Vilna leur répondit : «C'est vrai que vos téfilines sont sur votre tête, mais ils ne sont pas dans votre tête et donc leur sainteté ne fonctionne pas. Moi, les téfilines ne sont pas seulement sur ma tête, ils sont aussi dans ma tête».

Nos sages disent que celui qui n'a pas eu le mérite de mettre les téfilines de la tête tout au long de sa vie depuis sa Bar mitsva, ne méritera pas de se lever au moment de la résurrection des morts avec le reste du peuple d'Israël. Pourquoi cela ? Car la résurrection des morts commencera à partir du début de la colonne vertébrale à l'endroit de l'os appelé "Louz". Un os tellement résistant qu'il ne brûle pas, qu'il ne se fend pas si on frappe dessus, qu'il est impossible à broyer... Rabbi Haim Vital Zatsal nous dit que le "Louz" tire sa force vitale du téfiline de la tête posé près de lui. Il devient donc clair qu'une personne qui n'aura pas porté les téfilines ne pourra pas se lever à la résurrection des lorts car son "Louz" n'aura pas reçu son nécessaire vital pour réaliser cela.

Chaque homme devra donc comprendre l'importance des téfilines et encore plus du téfiline de la tête. Nos sages expliquent que les téfilines sont appelées "la vie". La vitalité de l'homme dépendra d'eux et ils lui rallongent la vie. Il est donc nécessaire pour chaque homme de faire cette mitsva avec "Idour". D'avoir une bonne paire de téfilines respectant les lois aussi bien au niveau du parchemin, des boitiers, ques des lanières car la vitalité de l'homme dépend des téfilines. De plus mettre de bons téfilines avec la bonne intention protégera l'homme ainsi que sa femme et ses enfants des problèmes, des ennemis et d'éventuelles personnes qui lui veulent du mal.

Extrait tiré du livre : Imré Noam Sefer Dévarim Paracha Ki Tavo Maamar 3 du Rav Yoram Mickaël Abargel Zatsal



chooses. C'est pour cette raison que notre maître a énoncé comme loi dans le Choulhan Aroukh (28) : «L'homme est obligé de tâter ses téfilines à chaque moment, afin que son esprit ne se détourne pas».

Nos sages précisent que pour que cette ségoula fonctionne, il ne faut pas seulement que le téfiline soit sur la tête, mais il faut qu'il soit aussi dans la tête, c'est à dire qu'avec tout son esprit il devra réaliser la mitsva. Un jour des non-juifs mécréants sont entrés

Le Chabbat de Rabbi Na'hman de Breslev

Etude pour le Chabbat Ki-Tavo 5780

היום הזה נהיה לעם ... (דברים כו, ט)

En ce jour, Israël, tu es devenu le peuple de l'Éternel ton Dieu...

(Deutéronome 27,9)

מבואר בדרכינו פעמים הרבה, שזיה כל גדול בעבודת השם, שאיריך להתחילה בכל פעם מחריש, כמו שאמרו רבותינו ויל על פסקו: "היום נהיית לעם", אבלו היום נכנסת עמו ברית, ובכל יום יום יהיו בעיניך בחדרים, כי באמת כל הבהיר בולים והנפלוות וירידות שיש להאדם בכל פעם, הכל הוא עליך רבי המחשבות מיום שעבר ליום הבא ומשעה לשעה, ורב העולם הם בעיני עצמן בזקונים,

Nos propos traitent, à plusieurs reprises, du grand principe dans le service divin: recommencer à chaque fois. Comme nos maîtres l'enseignent pour le verset: "En ce jour, tu es devenu le peuple (élu)..." - comme si cette alliance datait d'aujourd'hui, et se renouvelait jour après jour. Car en réalité, les troubles, échecs et chutes qui perturbent l'homme au quotidien, tout cela provient d'un trop-plein de d'un jour à l'autre, d'un moment à plupart des gens se considèrent כאלו כבר נזקן בדרכיו שרגnil בכם לו לשוב עוד לדרך אחר, ומחתמת זה להשם יתברך, ואפלו מעט העבורה א נשים מלטלה, ווועשים אונטה בל' שקייצה עליהם, שנחשבים בעיני לעבותה השם.

זהילה פל תבואה

וכל אחד נחشب בעיני עצמו ימים רבים, עד שנגדמה לו שאי אפשר מיאשים את עצמן למתרן מלחתךרב והמציאות שמקימים הוא במו מצוות התעוזרות וחיות, והבל מלחמת הוקנה עצמן בוגנים, שוז מזיך מאד מאך

Chacun se prend pour un n'est plus à même de modifier cause de cela, il se désespère s'approcher de Dieu. Même le peu réalise relèvent davantage d'un peu vitalité, tout cela à cause de ce sentiment terriblement à sa spiritualité.

כִּי לֹא מִבְעֵיא מַשְׁאָנוֹ הַזֶּלֶךְ בְּדָרְךְ הַיְשָׁרָה, וְנִדְמָה לוֹ בְּאֶלְוֹ כֶּבֶר נִזְקָן בְּמַעֲשָׂיו וְאֵי אָפָּשָׁר לוֹ לְהַשְׁתַּנוֹת עוֹד לְטוֹבָה,
שָׂזָה בּוֹנְדָא מַזְיק בְּלִי שָׁעוֹר, כִּי יִכְׁלֶל לִילֶךְ לְאָבוֹד לְגַמְרִי אָם לֹא יִתְעוֹרֶר לְהַתְּהִדְשָׁה, שָׂזָה עֲקָר הַתְּשִׁוָּבָה,
תְּדָשָׁ יְמִינָה בְּקָרְסָם; אֶלְאֶאֱפָלוֹ הַבְּשָׁרִים קָצָת, וְאֶפְלוֹ צָדִיקִים וְחַסְדִּים אָם הַם בְּנָקְנִים בְּעִינֵי עַצְמָן וְעוֹשִׁים עֲבֹדָתָם בְּנָקְנוֹ
הַרְגָּנִיל מִפְּבָר בָּזָה, גַּם וְהַאֲנָו טֻוב, כִּי עֲקָר שְׁלֹמוֹת הַעֲבֹדָה הַקְדוֹשָׁה הוּא הַתְּהִדְשָׁת בְּכָל פָּעָם, בְּבִחַנָּת יְקֹוִי ה' יְהִלֵּפּוּ כְּה
יַעֲלוּ אֶבֶר בְּנָשָׁרִים.

Or, cet état d'âme ne concerne pas que celui qui se comporte mal, qui s'imagine tellement ancré en ses habitudes qu'il ne pense plus pouvoir en changer pour le Bien; tout cela lui est particulièrement nuisible, et il risque de se perdre totalement s'il ne se réveille pas à temps pour se ressourcer - cette démarche constituant l'essentiel du Repentir, comme l'indique le verset "Ramène-nous, O Eternel ... Fais que nos jours soient renouvelés comme au temps jadis", Cependant, cette état de fait s'applique également aux personnes dites "convenables", et même aux Tsadikim et 'Hassidim s'ils se considèrent comme "vieillis", accomplissant leurs travaux divins comme des vieillards accoutumés. Tout cela n'est pas bon, la perfection du service divin se trouve dans la faculté de renouvellement, à tout moment, comme nous l'apprend le verset "Ceux



l'heure suivante. Et où fait que la
comme des vieillards,

וְכֹל אֶחָד נַחֲשֵׁב בְּעִינֵינוּ עַצְמוֹ
יְמִים רַבִּים, עַד שֶׁנְּגַדֵּלה לוֹ שָׁאִי אָפָּשֶׁר
מִאֵשִׁים אֶת עַצְמָן? לְגַמְרֵי מִלְחַתְּקָרְבָּן
וְהַמְצֹות שְׁפָקִינִים הוּא בָּמוֹ מִצּוֹת
הַתְּעוֹרוֹת וְתִיחִות, וְהַכְּלָל מִחְמַת הַזָּקָנָה
עַצְמָן בּוֹקָנִים, שָׂוֵה מִזְיקָם מַאֲדָם
vieil habitué de longue date, qui
son chemin ni sa direction. Et à
totalement de pouvoir
de service divin et de mitsvot qu'il
u'on effectue sans enthousiasme ni
int, qui le fait se sentir vieux, et nuit
בַּי לֹא מִבְּעִיאָ מַי שָׁאִינוֹ הַזְּלָקָ בְּרוּךְ הַ
שָׂוֵה בּוֹנָדָאי מִזְיקָ בְּלִי שָׁעוֹר, בַּי יְכֹל לַיְלָקָ לֹא
תְּרַדְשׁ יְמִינוֹ בְּקָרְבָּן; אַלְאָ אַפְלוּ הַכְּשָׁרִים קָצָרָ
הַרְגִּיל מִכְּבָרְבָּה, נִסְׁתַּחַם וְהַזָּקָנָה, בַּי עַקְרָבְשָׁ
יַעַלְוּ אַבָּרְבָּנְשָׁרִים".

Par le fait de dire et chanter

Na Na'h Na'hma Na'hman méoumane

on reçoit toutes les délivrances

qui mettent leur espoir en Dieu acquièrent de nouvelles forces, ils prennent le rapide essor des aigles".

ומי שפטחוק עצמו בזאת להתחילה בכל פעם מחדש, והוא לא יפל מעבודתו לעולם אפלו אם עבר עליו מה, כי ציריך האדם לסלק מדעתו ומפחשבתו לנמי היום שעבר או אפלו השעה העברת, וירמה בעניינו עצמו בכל יום ואפלו בכל שעה באלו הימים נולד, בבחינת "אני היוםillarditic", ובאלו באותה שעה נולד ובא לעולם ורוצח להכיר את מי שאמר והיה העולם.

Et celui qui se renforce en cela, se renouveler sans cesse, sera assuré de ne jamais chuter dans son service divin, quoiqu'il advienne. Car l'homme doit totalement retirer de son esprit et de sa pensée, le jour qui vient de passer, l'heure-même qui vient de s'écouler; et se considérer chaque jour et à chaque instant comme une nouvelle créature, comme dans "Aujourd'hui, je t'ai mis au monde", comme s'il venait de naître à l'instant et souhaitait connaître Celui qui "a créé le monde par Sa Parole".

ואף-על-פי שכבר היה בן אלפים ורבעות פעמים, שרצה להתחילה ולהתקרב להשם יתברך ולא עלהה בידיו, ואפלו אם נפל בכל פעם למה שנפל, רחמנא לאין, אף-על-פי-יבן אל יסתכל על זה כל וישכח כל זה, כי זה היום והשעה שעומד בו עתה עדין לא היה בעולם, וכי יודע מה יכול לזכור עדין באותו היום ובאותה השעה, כי השם יתברך מחדש בטובו בכל יום תמיד מעשה בראשית ואין רגע דומה לחברתך, כי בכל רגע ורגע משתנה מעמד ומצב ומחלקת המילוטים וכוכבים, ועל-ידי-זה משתגנין המארעות לאין מספר בין הנולד ברגע זו לנולד ברגע ההחרת.

Et quand bien même ce processus se renouvellerait des milliers de fois, que l'individu souhaiterait tout recommencer en se rapprochant de l'Eternel bénit-soit-Il mais n'y parviendrait pas, et même s'il aurait chuté là où il aurait chuté, à Dieu ne plaise, tout cela ne devra pas arrêter l'homme, car il devra oublier ce passé. En effet, ce jour et cette heure qu'il vit désormais sont nouveaux et n'ont pas encore été en ce monde. Qui saura ce qu'il peut en obtenir. En effet, Dieu - dans Son infinie bonté - renouvelle et recrée chaque jour le monde, pas un moment ne ressemble au précédent. A tout instant, le statut des astres et constellations est changé, les situations sont modifiées à l'infini, l'être qui vient de naître et celui qui sera mis au monde à un autre moment ne seront jamais similaires.

ומזה יכולין להסתכל ולהבין מדעתו השינויים הנעים בכל רגע ורגע בעולמות העולמים לאין קץ ומספר, שזה בחינת "ולבושים דלבש יומא רא לא לבש ביום אחרא", במבראך כל זה בכתבי הארין"ל. וכל אלו השינויים לאין קץ של כל העולמות, הכל הוא בשבייל האדם, לך רב אותו על-ידי-זה לעובdot השם יתברך, שבסביל זה נברא הכל.

Cela, nous pouvons l'apprendre à notre compréhension, quant aux innombrables modifications qui sont réalisées à chaque instant, dans les mondes supérieurs, et comme nous l'enseigne le verset "L'habit que revêt tel jour n'est pas celui que revêtira un autre (jour)", développé dans les Ecrits du Ari za"l. Et ces changements sans fin, dans tous les mondes, sont réalisés en faveur de l'homme, pour le rapprocher du service divin, but final de la création.

נמצא שאין ראייה כלל מיום ליום לחרון, כי אף-על-פי שעד הנה היה מה ש היה, אף-על-פי-יבן בפי השטנות מעדן ומצב כל העולמות עכשו בזאת השעה, והכל בשביילו, כי חיב כלל אדרם לו מר בשבייל נברא העולם, יכול להיות שדייקא עתה יתקרב באמת להשם יתברך אם יתברך מעתה.

Il ne se produit donc aucune influence d'un jour à l'autre; et même si, jusqu'à présent, la situation était telle, les modifications apportées aux états et situations des mondes, actuellement, en cet instant, tout cela étant réalisé pour lui - car tout homme doit dire: "Le monde a été créé pour moi", il se peut donc que dès maintenant, précisément, l'individu va se rapprocher véritablement - de Dieu, s'il l'entreprend à l'instant.

ובן ציריך האדם לו מר ולחזק את עצמו להתחילה בעובdot השם מחדש בכל עת ובכל שעה בכל מוח שיזיכל, לחטף בו השעה תורה או תפלה או אייזו מצוה; ואם אין יכול לעשות דבר באותה שעה על-כל-פניהם יחזק את עצמו לכסף ולהשוווק להשם יתברך, כי רצון וכופין דקרש זכרמן הכל, במבראך במקום אחר. (הלקות בשר בחלב - הלבנה ד, אותיות א ב ג ב פי אוצר היראה - יראה ועבורה, אות נה; עין עוד השיחקה לה התהוקות, אותיות נט ס סא)

C'est pourquoi l'homme devra-t-il exprimer son renforcement, afin de parvenir à renouveler son service divin, à tout moment et tout instant, et avec les moyens dont il dispose, glanant en cette heure un enseignement, une prière ou une mitsva; et s'il ne peut actuellement rien réaliser, qu'au moins il renforce sa volonté et son langissement à l'égard de l'Eternel. Car volonté et langissement à l'égard de la Sainteté sont plus précieux que tout, comme expliqué par ailleurs.

(tiré du Likoutei Halakhot - Bassar b'Halav 4,1-2-3-10 selon le Otsar hayirea - Yirea va'Avoda, 55)

"Le Chabbat de Rabbi Nachman de Breslev" 054-8429006 (Méir) / Soutien financier en Israël: compte postal 89-2255-7
Compte Paypal associé à l'adresse e-mail Shabat.breslev@gmail.com / Cours vidéo en français: www.nahmanmeouman.com

Dédicace-soutien du feuillet (guérison, réussite... souvenir): **100nis / 20euros** la semaine